

Février 2022

Vol. CXII, n°2

L'Action
NATIONALE

L'ACTION NATIONALE – volume CXII, numéro 2 – Février 2022



978-2-89070-056-7

L'Action
NATIONALE

volume CXII numéro 2

FÉVRIER 2022

envoi de publication

N° de la convention 0040012293

Mémoire, deuil et nation

En couverture

Joanne Lapointe

Marécage

techniques mixtes sur panneau, objets trouvés en métal, plastique et coton, 91 cm x 91 cm, 2021. Photo: Pierre Brault

Démarche

Ma démarche artistique part d'un long processus de réassemblage délicat créé à partir de résidus naturels et industriels. Je tente de redonner à toute cette matière une nouvelle âme, un nouveau rôle.

Chaque fragment recueilli porte en lui une mémoire, une histoire... Lorsque je les intègre à mes tableaux, ils se transforment, s'enveloppent d'ombre et de lumière, de transparence ou d'opacité. Grâce à différentes techniques utilisant peinture, bois, papier, métal, plâtre, tissu, ficelle, je défie la solidité de l'acier et la fragilité du végétal, la pureté du verre et la flexibilité du bois.

Je privilégie la forme du tableau-sculpture, car elle me permet de sortir du cadre, de valoriser l'ombre portée des objets mis en relief, de provoquer des mises en abîme et des répétitions de motifs. Les titres se créent d'eux-mêmes et renforcent le lyrisme de mes œuvres en les propulsant dans des directions souvent inattendues. Chacun y retrouve un souvenir, une émotion, une histoire.

Ce n'est pas un acte de recyclage, mais de restitution.

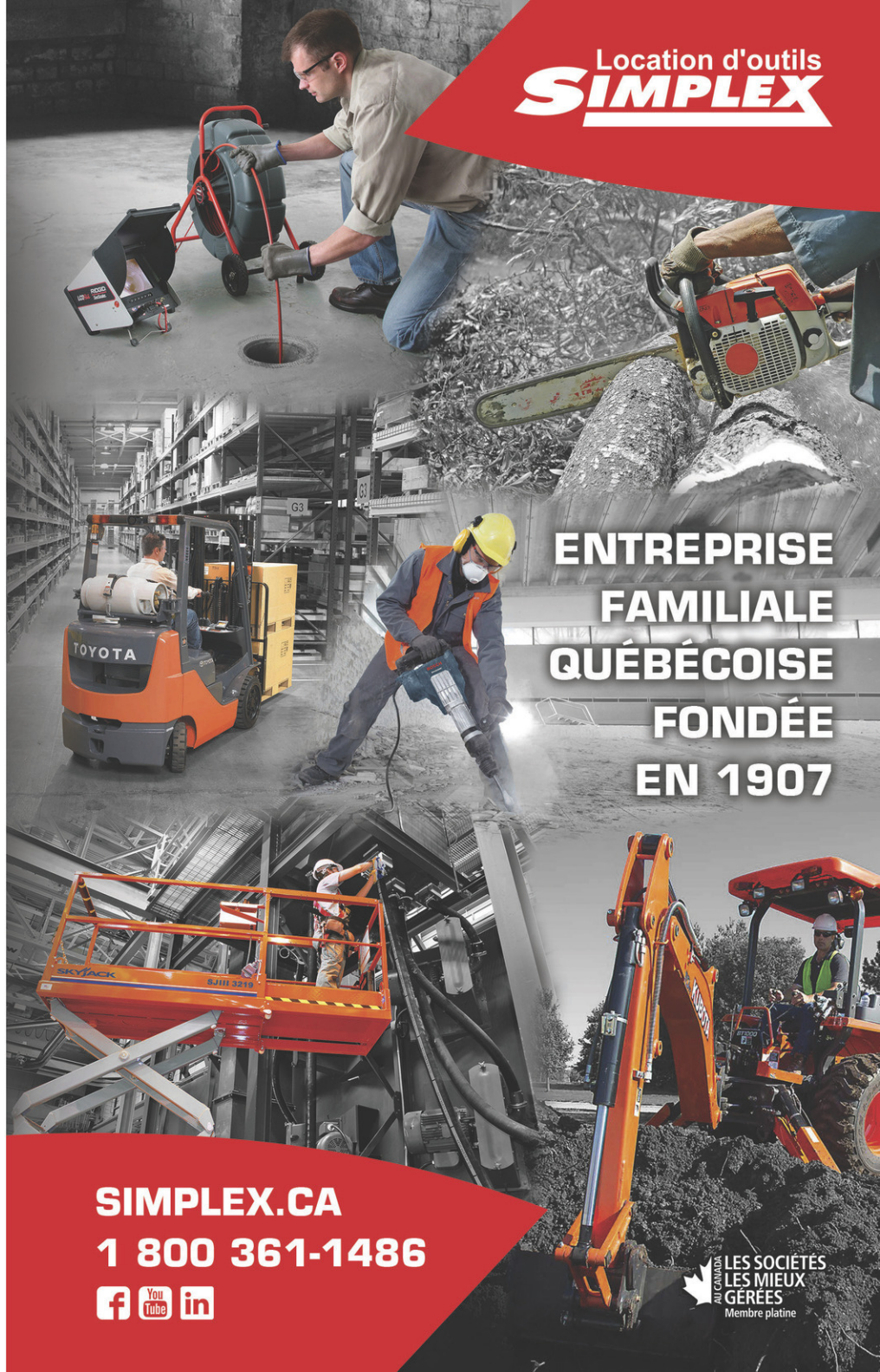
Parcours

Après ma formation en arts graphiques au Cégep du Vieux-Montréal, j'ai œuvré pendant plus de trente ans dans l'édition corporative et muséale. Parallèlement à ma carrière professionnelle, mes explorations multidisciplinaires m'ont permis de peaufiner ma technique personnelle et ma dextérité manuelle. Installée en Mauricie depuis quelques années et nourrie par mon nouvel environnement forestier, je me consacre entièrement à la création.

C'est à partir de 2019 que j'ai présenté mon corpus AVATAR. J'ai à mon actif trois expositions dont deux individuelles : au Centre d'exposition Boréart (Granby), Galerie d'art du Parc (Trois-Rivières), et une en duo au Musée Bruck (Cowansville).

www.joannelapointe.art

Location d'outils
SIMPLEX



**ENTREPRISE
FAMILIALE
QUÉBÉCOISE
FONDÉE
EN 1907**

SIMPLEX.CA

1 800 361-1486



**LES SOCIÉTÉS
LES MIEUX
GÉRÉES**
Membre platine



**L'Action
NATIONALE**

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514 845-8533
Numéro sans frais : 1 866 845-8533

revue@actionnationale.quebec
www.actionnationale.quebec

Directeur : Robert Laplante
Directeur adjoint : Sylvain Deschênes

Comité de rédaction : Mathieu Bock-Côté, sociologue et chroniqueur ; Nicolas Bourdon, professeur de français, cégep Bois-de-Boulogne ; Sylvain Deschênes, rédacteur et infographiste ; Lucia Ferretti, professeure (UQTR) ; Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM) ; Denis Monière, professeur (Université de Montréal) ; Hubert Rioux, Ph. D. ÉNAP-Montréal ; Michel Rioux, journaliste ; Pierre Serré, chercheur.

Membres du jury du prix Richard-Arès : Lucille Beaudry (science politique, UQAM) ; Robert Comeau (histoire, UQAM) ; Simon Langlois (sociologie, Université Laval).

Membres du jury du prix André-Laurendeau : Jean Chartier, Pierre-Paul Sénéchal ; Lucia Ferretti.

Animation du séminaire de lecture : Mathieu Bock-Côté

REVUES CULTURELLES QUÉBÉCOISES



ARTS VISUELS
LITTÉRATURE
CRÉATION LITTÉRAIRE
CULTURE ET SOCIÉTÉ
HISTOIRE ET PATRIMOINE
CINÉMA, THÉÂTRE ET MUSIQUE
THÉORIES ET ANALYSES

sodep
revues culturelles
québécoises

SODEP.QC.CA

Sommaire

Éditorial

- Dure dure la politique provinciale** 4
- Robert Laplante

Articles

- Une prescription basée sur ce qu'on sait déjà** 9
- Robert Poupart

L'industrie 4.0

- Compétences et identités** 14
- Pascal Leduc

- Le RIN et l'union des forces indépendantistes** 21
- Nicolas Des Groseillers

- Où sont les restes des enfants inhumés au pensionnat autochtone de Kamloops ?** 33
- Jacques Rouillard

- La mémoire orpheline des patriotes exilés en Australie** 56
- Gilles Laporte

*Mémoire, deuil et nation dans
Maria Chapdelaine*

- Une légende funèbre** 61
- Jacques Cardinal

Lectures

Primeur

- Pierre de Bellefeuille**
Parcours d'un libre penseur 100
par Denis Monière

Recensions

- FRÉDÉRIC LACROIX** 107
Un libre choix? Cégeps anglais et étudiants internationaux: détournement, anglicisation et fraude

- MANON LERICHE ET
JULES FALARDEAU** 116
Album Falardeau

Note critique

- Les paramètres de la statistique sont suffisants pour décrire la diversité linguistique du Canada** 121
- Michel Paillé

Robert Laplante

Dure dure la politique provinciale

La vie politique provinciale ne l'est pas moins, mais elle est surtout spectacle permanent de déliquescence des idéaux, des personnes et des ambitions. Qu'il est affligeant de voir ce qui arrive à Simon Jolin-Barette! Le leader du gouvernement n'en finit plus de consentir à ne devenir qu'un fossoyeur de plus du statut de notre langue! Il ne se passe pas un mois sans qu'il ne tente de convaincre on ne sait qui de la portée de son projet de loi 96. Il ne se passe pas un mois sans qu'il ne soit contraint à de disgracieuses contorsions pour tenter de temporiser les ardeurs démissionnaires de son chef, de ses collègues, de son gouvernement. Rien n'y fait. Il devra boire jusqu'à la lie le calice provincial ou trouver le courage et l'audace de rompre.

Les statistiques les plus accablantes, les graphiques les plus éloquentes, les arrogantes nominations néo-rhodésiennes, les démonstrations les plus fines ou les plus brutales ne suffisent guère. Le gouvernement Legault n'a ni idéal ni courage. Son autonomisme est bas de plafond. C'est un alibi, un discours creux pour justifier la démission mesurable au nombre de fois où le premier ministre prononce le mot fierté pour mieux s'agenouiller d'abord, avant de ramper devant Ottawa. Il veut refonder la santé? En quémandant ce qu'il pourra grappiller, non pas en posant ce que notre intérêt et le bien commun rendent pourtant nécessaire. Refonder en s'enfonçant toujours et plus dans le marécage *canadian*?

La crise sanitaire ne donnera pas lieu à un grand ressaisissement. Ni pour la santé, ni pour la langue, ni pour le reste. Elle s'annonce d'ores et déjà comme une occasion de plus pour s'enfoncer dans la résignation politique. Les calculs concernant le nombre de lits vont prendre le pas sur l'élévation des ambitions : on l'entend déjà le valeureux ministre de la Santé se décarcasser pour bidouiller des ratios, revoir les règles d'imputation, multiplier les appels pour recruter et promettre des miracles avec des gadgets pour prendre rendez-vous. Mais on n'entend ni son chef ni son leader gouvernemental et encore moins son caucus poser le débat sur les contraintes du régime qui oblige le Québec à se penser dans les statistiques *canadian*, dans la rhétorique de la concorde avec Ottawa. Mon pays ce n'est pas un pays, c'est un hôpital ! vont-ils nous chanter en chœur pendant qu'ils feront campagne sur les efforts à mettre pour rejoindre l'Ontario.

Il n'y aura pas d'appels à voir plus haut, à se projeter pour qu'un élan véritable soit donné. La plomberie tiendra lieu de grand discours économique. Le ton débonnaire du premier ministre servira de soporifique pour éteindre aussi bien la colère que les appels au dépassement. Le Canada est son horizon, le grand gestionnaire ne s'agite qu'avec les moyens qu'Ottawa lui laisse. Les privilèges des corporations qui tiennent le système de santé en otage, les privilèges de l'anglosphère qui saigne le système de la recherche et de l'enseignement supérieur en plus d'enterrer notre langue au cœur même de la métropole, l'indigence intellectuelle et financière susceptible de balayer cinquante ans de construction d'institutions culturelles, la liste est interminable. Jusqu'où, jusqu'à quand la minimisation des pertes, la rhétorique des lamentations, la démission comptable vont-ils pourrir l'horizon ? Les grandes manœuvres promises ne seront que bluettes annoncées tambour battant. Le superlatif incantatoire est inséparable du consentement à l'impuissance.

Par-delà le spleen collectif qu'a imposé la pandémie, c'est bien celui de la vie résignée, de l'enfoncement dans la grisaille du renoncement que la crise sanitaire a révélé autant qu'elle l'a précipité. Ce qui mine la cohésion, ce n'est pas tant le ras-le-bol des confinés que le désarroi sourd et la rage rentrée qui font la « musique de fin du monde » dans les milieux de la culture, dans les inquiétudes des parents devant le délabrement des écoles, dans le scepticisme des inquiets pour la santé de l'environnement. Ce qui mine la cohésion, c'est la politique provinciale et le refus d'en sortir de la part des partis d'opposition tout aussi incapables de s'assumer devant l'évidence : le Québec ne peut que se dissoudre à se penser comme une province.

Ce n'est pas tant la morosité qui prévaut que la crise du sens dès lors qu'il est question de se poser devant le destin commun, de s'interroger sur la volonté de s'assumer dans ce qui reste de ce qui nous a conduits jusqu'ici. Le décrochage civique, la perte de confiance dans les institutions et le cynisme frisant le mépris de soi se répandent comme une brume toxique. Le Québec se perd de vue, il ne « s'entend plus venir au monde » comme l'a si justement dit le regretté Michel Garneau. Le contexte actuel ne révèle-t-il pas l'incapacité des diverses composantes de la société à soutenir des voix fortes, des idées fortes, des ambitions mobilisatrices ? Ne révèle-t-il pas l'hiver de force ? Le refoulement dans l'opiniâtre survivance ? Tout porte à le croire.

Tout incite pourtant à refuser de s'y complaire. On peut faire quelque chose dans ce qui reste de ce qui se meurt. Ce régime ne sera pas éternel. L'intransigeance finira bien par reprendre ses droits. Elle n'a jamais été la vertu principale des propositions politiques même si elle seule a pu expliquer la ténacité de ceux et celles qui ont porté le Québec à bout de bras. Ils sont là, rageant dans les quartiers, s'acharnant

dans les villages, piochant dans les marges des institutions, sourds à la rhétorique des éteignoirs et aux manœuvres des planqués qui veulent monnayer la démission pour mieux rejoindre la Floride ou la Toscane. Ils sont là à bricoler les voies d'un autre avenir. Ce qui ne les empêche pas d'être sensibles à la tristesse du spectacle de la politique provinciale où s'abîment des personnages de valeur.

Qui ne rêve d'un Québec français fort ne rêve pas. Qui refoule la nécessaire aspiration à l'indépendance ratatine, il ne refonde rien, il nous enfonce dans la médiocrité. Qui refuse de voir ce que le Canada fait de nous ne poursuit que des mirages. Qui ne fait pas le choix d'affronter et démanteler les murs de privilèges n'agit pas. Il déconstruit. Il faut le redire à toute la classe politique. Et avoir un peu de compassion pour les drames personnels que la résignation collective impose aux êtres de conviction. ♦



Société Saint-Jean-Baptiste
du Centre-du-Québec

*L'assurance d'une culture québécoise
forte et vivante*

Fière de soutenir

la réalisation de la revue de

L'Action NATIONALE

1 800 943-2519 | www.ssjbcq.quebec



le **R**assemblement
pour un **P**ays **S**ouverain

Québec notre seule patrie

www.rps.quebec

LANGUE
FRANÇAISE



PATRIMOINE
NATIONAL



SOUVERAINETÉ
DU QUÉBEC



WWW.SSJBMAURICIE.QUEBEC

complément+

LIBRAIRIE POIRIER

Une prescription basée sur ce qu'on sait déjà

Il devrait commencer à être évident que la tragédie des CHSLD n'est qu'un symptôme additionnel et affligeant de l'inadaptation de notre système de santé. Le système de santé du Québec est malade. Malade depuis longtemps, mais les symptômes s'aggravent et les coûts augmentent. Aucune des prescriptions données à ce jour n'a guéri le malade.

Une prescription non renouvelée qui date de 50 ans : les CLSC

L'idée des CLSC était très bonne. Malheureusement, elle ne s'est pas concrétisée pour donner les résultats attendus. Manque de financement, absence de choix clair de mission, tensions internes entre les tenants d'une approche «service» et les défenseurs d'une approche «intervention communautaire», repliement sur la gestion de programmes gouvernementaux pour finalement être avalés par la machine qu'ils devaient remettre sur la bonne route des services de première ligne, du maintien à domicile et du lien avec la communauté.

* Médecin, ex-principal et vice-chancelier, Université Bishops.

Une prescription oubliée qui date de 30 ans :

Rochon et Clair

Le rapport Rochon date de 1988. Le rapport Clair date de 2013. Ils sont encore tellement d'actualité qu'ils auraient pu être écrits hier pour éclairer ce que nous voyons maintenant tous les jours aux nouvelles télévisées en matière de problèmes de santé et de problèmes sociaux. Ils ont été malheureusement oubliés. Leurs dénonciations, avertissements et recommandations sont largement restés lettre morte.

Le système de santé et de services sociaux a donc continué sur sa lancée comme si de rien n'était pour devenir ce que nous observons aujourd'hui.

Le diagnostic aujourd'hui

Notre système de santé est hospitalo-centrique. Tout est concentré (budgets compris) dans les hôpitaux au détriment des autres points de services : première ligne, maintien à domicile, CHSLD, organismes communautaires.

Notre système de santé est centré sur des institutions ou sont répartis tous les « cas » (les jeunes, les vieux, les infirmes, les malades mentaux, etc.). Quand ils ne sont pas en institution, ils sont dans la rue grâce au délestage du virage ambulatoire.

Notre système de santé est médico-centrique. Tout commence et finit par un médecin comme tout commence et finit à l'hôpital alors qu'on sait, de l'aveu même du ministre, que plus ou moins 75 % des personnes qui se présentent à l'urgence n'ont pas besoin de voir un médecin et qu'un autre professionnel de la santé (infirmière, IPS, physiothérapeute, psychologue, etc.) pourrait plus rapidement, sans attente et à moindre coût régler leur problème de santé.

Notre système de santé est centré sur l'intervention curative plutôt que sur la prévention. Les principaux déterminants de la santé sont d'abord biologiques, ensuite environnementaux, puis liés aux habitudes de vie et, enfin, à l'état du système de soins de santé et de services sociaux.

Une prescription remplie et administrée: Barrette

La «réforme Barrette», menée tambour battant en dépit des préavis contraires du premier ministre Couillard et des représentations des experts du domaine, a donné un élan supplémentaire à cette dynamique délétère qui n'a fait qu'empirer l'état du système. La maladie a progressé sous l'œil vigilant des docteurs Couillard, Barrette et Bolduc.

Tout cela nous mène aujourd'hui à un système de santé hypercentralisé, à bout de souffle, exsangue, en sous-capacité, sous-performant, déserté par des professionnels épuisés, découragés et désengagés. Système qui ne trouve d'autre solution que dans l'injection de primes de rétention et d'augmentations de salaires comme si la piastre allait faire oublier la peine et la liasse cacher l'éléphant.

Une prescription basée sur la savoir accumulé

Il faut prendre acte de ce que les commissions Rochon et Clair et tous les experts en santé énoncent, dénoncent et recommandent depuis 30 ans.

Il faut un nouveau consensus pour structurer, organiser et pousser le système vers des unités plus humaines et donc plus petites dans une approche populationnelle, centrée sur les résultats et multidisciplinaire dont la gouvernance et l'imputabilité seront plus proches des communautés desservies. Sans refaire, mais en réinventant les CLSC qui

ont connu l'échec autant par manque de financement que par leurs dynamiques et tensions internes et sans réparer les GMF qui font figure d'analgésiques à effet temporaire. À cette fin : distinguer les services de santé des services médicaux.

Les médecins du Québec sont mal utilisés; plusieurs de leurs actes réservés peuvent très bien être accomplis plus économiquement, rapidement et commodément par d'autres professionnels de la santé. Ils sont aussi surchargés pour la même raison. Ils sont enfin sous utilisés parce qu'ils réduisent, surtout les spécialistes, leur temps de travail en proportion directe de l'augmentation de leur revenu. Pourquoi en faire plus quand tu en fais déjà plus qu'assez? Plus que bien pourvus au chapitre de l'enrichissement de leur porte-feuille, il est temps pour eux de penser, bon gré mal gré, à l'enrichissement de leur tâche.

Des services de santé dissociés des services médicaux existent déjà partout sur le territoire québécois. Cliniques sportives, cliniques de physiothérapie, de podologie, de massage, d'acupuncture, de chiropractie, etc., mais elles sont privées et payantes. La question de l'accessibilité est donc posée. Elle pourrait se résoudre de diverses façons: coop de santé, partenariats, APS (allocation personnalisée de soins), etc.

Rappelons que:

- les services de santé sont préventifs ou curatifs;
- le maintien à domicile est approximativement à 80 % logistique, 19 % en services de santé, 1 % en services médicaux;

- les services de santé préventifs sont le lieu de l'intervention sur l'environnement de vie et sur la productivité des patients (habitudes de vie) sans lequel le système ne pourra jamais répondre à la demande;
- les services de santé curatifs désengorgent les services médicaux et maximisent leur accessibilité et leur valeur ajoutée;
- pour assurer l'interdisciplinarité, la continuité et le suivi des services, il faut un dossier patient informatisé disponible pour tous les professionnels intervenants;
- pour administrer cette prescription, une enquête sur les CHLSD ne suffira pas. Il faudra beaucoup de courage politique pour générer un nouveau consensus. Peut-être en enclenchant des États généraux ou un Sommet sur le système de santé québécois. ♦

L'industrie 4.0

Compétences et identités

Le Québec vit présentement le même sort que beaucoup de sociétés occidentales et observe un renversement définitif de tendances sur le marché du travail en faveur des travailleurs. Évidemment, nonobstant les fluctuations causées par les manœuvres pour contrer la pandémie, la situation se corse pour des secteurs comme la restauration, la santé et le tourisme. Les entrepreneurs ont le malheur de devoir user de tactiques inédites pour attirer la main-d'œuvre tout en revoyant leurs pratiques managériales traditionnelles afin d'assurer la rétention des employés.

Certaines entreprises ne survivront pas à ce changement de paradigme. On voit d'ailleurs des commerces du secteur tertiaire brandir la pandémie et le manque de main-d'œuvre pour justifier un service boiteux, comme si le transfert de la responsabilité de ces phénomènes vers le client s'avérait une issue stratégique réelle. Et on tarde à voir des solutions à long terme émerger dans plusieurs secteurs. Pourtant, on peut s'étonner de la pudeur voire du surplace des milieux d'affaires au sujet d'une des solutions pérennes de la pénurie de main-d'œuvre, soit la transformation numérique, l'industrie 4.0. D'autres rétorqueront qu'une solution couteuse à court terme et qui promet une transition risquée et

* L'auteur a occupé des rôles de direction dans des entreprises manufacturières et fait partie de conseils d'administration et de comités d'association de manufacturiers canadiens.

intense ne rend pas populaires les dirigeants des associations d'affaires auprès de leurs membres.

En effet, sans grande surprise, nos représentants des milieux d'affaires nous expliquent que la transformation numérique est primordiale, mais qu'elle refroidit les entrepreneurs par son investissement initial important en capital humain. On escamote ensuite généralement cette discussion comme par magie pour passer l'essentiel de son temps à marteler l'urgence des solutions faciles avec l'immigration massive de *cheap labour* en tête, l'enfant chéri des solutions à la petite semaine. Il suffit de lire les déclarations des porte-parole du Conseil du patronat du Québec et la Fédération des chambres de commerce du Québec pour s'en convaincre.

Non seulement le Québec n'a rien à gagner à soutenir les industries à faible valeur ajoutée et à miser sur l'importation massive de main-d'œuvre bon marché (du pur sophisme comme solution selon l'économiste Pierre Fortin), mais il ne fera qu'aggraver son incapacité d'intégration et n'améliorera nullement son retard de productivité face à l'Ontario et ses autres partenaires économiques.

En définitive, le passage à l'industrie 4.0 est inévitable à moyen terme pour que nos entreprises québécoises restent compétitives, pour que l'économie du Québec reste prospère et moderne. Intense en capital humain? Pas selon l'expérience vécue lors des trois premières révolutions industrielles où des efforts de l'homme ont peu à peu cédé leur place à la machine. Et cette quatrième révolution ne sera pas différente à moyen terme: la valeur ajoutée de l'homme ne sera plus dans les tâches répétitives, dans l'entretien d'équipements, dans la supervision intensive de la production ni même dans l'analyse de données croisées.

Adopter les nouvelles technologies reste dispendieux à court terme, mais augmente considérablement la productivité de l'entreprise. On améliore les connaissances, les prises de décisions, le traitement de demandes de clients ou de fournisseurs, la protection de l'information de l'entreprise et de ses clients. Il s'agit d'un apport crucial pour des milliers d'entreprises en situation de repreneuriat, de vente ou simplement confrontées à leur désuétude face à la concurrence internationale et au retard relatif du Québec en productivité et transformation numérique.

Face à ces défis, qu'attendre de nos gouvernements? Au niveau opérationnel, il y a d'abord un besoin de maintenir une relative simplicité dans l'aide aux entreprises et limiter la lourdeur bureaucratique. La BDC, le CRIQ, le CRIM et d'autres organismes publics et privés offrent une expertise cruciale pour les PME, souvent complémentaire, mais parfois redondante. La confusion peut rendre la prise de décision de l'entreprise plus difficile. Évidemment, il est normal sinon fondamental d'avoir recours à des conseillers spécialisés en accompagnement pour clarifier les options possibles... Du moment qu'ils ne passent pas leur temps à gérer les particularités ou la paperasse des organismes de financement.

Au niveau des communications, on discute aussi souvent de la transformation numérique dans son mode le plus achevé, celui où la chaîne de production est totalement automatisée, où l'intelligence artificielle mène à un système de gestion d'une grande précision et à une habileté à commercialiser des produits adaptés aux besoins précis des clients. Il est important d'expliquer aux entreprises d'ici que différents niveaux d'applications existent. Des mégadonnées à la cybersécurité, de l'infonuage à l'internet des objets, de la robotique à l'usine intelligente, les utilités sont multiples et leur impact est tout aussi varié.

N'ayant pas de sondage à l'appui, je reste toutefois surpris par l'omniprésence de ces sujets dans la plupart des réunions de planification stratégique que mes partenaires et moi avons avec des entreprises diverses dans le marché des biens de consommation ou pharmaceutique. Chacun réalise que l'optimisation de ses processus, la personnalisation de son offre de produits ainsi qu'un savoir permettant une relation unique et continue avec sa clientèle constituent des gages d'avenir. La production de masse où on doit promener sa production d'un pays pauvre à l'autre restera présente, mais elle n'est ni une panacée ni l'avenir. En plus d'amener son lot de questions éthiques légitimes. L'importation démesurée de main-d'œuvre à bas salaire entre dans la même catégorie. C'est possiblement pourquoi on essaie de nous la présenter comme une œuvre divine et humanitaire plutôt que pour une œuvre de paupérisation des masses.

Finalement, au niveau humain, la formation continuera d'être un élément clé et consubstantiel à la transformation numérique. Au remplacement de la force physique de l'homme, on procède maintenant à la substitution de plusieurs aptitudes analytiques et intellectuelles. Ainsi, des emplois désuets de cols bleus et de cols blancs devront être réorientés vers d'autres secteurs de l'économie où un besoin existe.

L'un des plus grands défis sociologiques suivant un tel grand bouleversement dans l'organisation du travail a été identifié dès les années 70 par un sociologue américain, témoin de la troisième révolution dite de l'informatique. Christopher Lasch constatait déjà que «l'élimination des compétences, tant au bureau qu'à l'usine, a créé des conditions telles que la puissance de travail se mesure en termes de personnalité, plutôt que de force ou d'intelligence.» Il évoquait aussi la «marchandisation de sa personne», comme moyen de défense individuel devant l'élimination possible de son poste.

Prenant sa source ailleurs, cette tentation d'utiliser sa personne comme différenciatrice et justificative de sa valeur en entreprise est déjà visible, surtout dans les grandes entreprises intenses en capital humain. Il y a quelques mois, le *Globe and Mail* publiait un reportage sur le changement de PDG d'une pharmaceutique de Westmount: on y discutait de l'utilisation de quotas d'embauches basés sur des éléments relatifs à la personne ou à des traits distinctifs comme l'âge, les croyances religieuses et le genre. Je cite le président sortant, âgé de 53 ans, et qui veut donner l'exemple: «*An old, tall, white, bald, brain damaged Jew is stepping aside to make way for a more youthful, medium-height, brown, Pakistani, Muslim woman*»¹.»

Ce genre de situation où la compétence devient un critère discret parmi d'autres risque de s'accélérer avec la révolution numérique à nos portes. De plus, toujours dans la rhétorique de marchandisation de sa personne, on verra probablement plus de cadres cherchant à se faire valoir dans des activités désormais populaires comme les *team building* ou les *lunch and learn* aux sujets souvent secondaires aux activités de l'entreprise. Et on fera peut-être plus appel à l'humour comme le propose l'École nationale de l'humour à son impressionnante liste de clients (incluant le EMBA McGill-HEC) afin de: «Positionner l'humour comme instrument de proximité, de déhiérarchisation, de dédramatisation, de communication, d'humanisation, de créativité et d'interactivité, en plus d'être porteur de transparence, d'authenticité et de solidarité.»

1 On lit également que la nouvelle présidente a 52 ans, on déduit qu'elle est compétente pour le rôle et on nous glisse également que les dommages à la tête que le président sortant a subis lors d'un accident de vélo n'ont rien à voir avec sa décision de céder son poste.

Attirer l'attention lors de ces événements et démontrer sa personnalité hors pair permettra la différenciation que la compétence ne pourra exploiter. Il serait exagéré de prévoir l'entreprise de demain comme une grande télé réalité tout comme il serait malvenu de diaboliser de telles initiatives légitimes. Il s'agit plutôt de considérer leur multiplication comme un indicateur empirique possible de glissement de l'importance des compétences vers celui des personnes, voir des identités.

Phénomène déjà observable aujourd'hui, on considérera également la prolifération de gestionnaires d'équipes s'accrochant à d'impressionnants titres, mais surplombant un royaume sans sujets, non par faute de combattants disponibles, mais parce que l'essentiel de leur équipe d'analystes, de représentants à la clientèle ou de responsables de la production aura rétréci ou disparue pour cause de désuétude face à la technologie.

La quatrième révolution industrielle n'est donc pas que numérique et ne fera donc pas que « boucher des trous » dans l'organigramme. Elle requerra une révision complète des façons de faire, des descriptions de tâches basées sur les activités réelles de l'entreprise et sur la compétence tangible des contributeurs. Mais elle doit débiter par une bonne dose de volonté et de réinvestissement en capital et formation, un effort parfois colossal, mais nécessaire pour nos PME, loin des solutions à la petite semaine. ♦

Sources

Débat sur la hausse du salaire minimum à Zone Économie
(Radio-Canada Info) (19 août 2021)
<https://youtu.be/XAdoiXArU6k>

Charles Milliard (PDG, Fédération des chambres de commerce du Québec), « Main-d'œuvre et immigration
Un plan de relance qui commence avec une prise »,
La Presse, 22 juin 2021

Site de l'école nationale de l'humour, section entreprises :
<https://enh.qc.ca/entreprises/conferences/>

Nicolas Van Praet, « Knight Therapeutics' new CEO Samira Sakhia looks to usher in the next generation of leaders still facing barriers », *The Globe and Mail*, 19 août 2021

Robert Dutrisac, « De grandes ambitions postnationales »,
Le Devoir, 11 décembre 2021

Le RIN et l'union des forces indépendantistes

Le Parti québécois (PQ) est formé le 14 octobre 1968 suite à la fusion du Mouvement Souveraineté-Association (MSA) et du Ralliement national (RN). Le congrès de fondation du PQ n'a rendu aucun hommage au Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) qui était alors un pionnier pour l'indépendantisme québécois¹. Comment expliquer cette omission? Est-ce que le RIN avait envisagé l'union des forces indépendantistes avec le MSA? Nous retracerons, par une trame chronologique, les actions du RIN qui définissent ses orientations politiques, mais surtout sa façon de concevoir des alliances avec d'autres options indépendantistes. Nous analyserons deux sources reliées au RIN lors de sa seule campagne électorale, soit un résumé de son programme paru dans son journal *L'Indépendance* et l'essai d'André d'Allemagne intitulé *Le colonialisme au Québec*. Ceci nous permettra d'aborder la tentative de convergence des forces indépendantistes dès l'apparition du MSA.

Le RIN à l'aube des élections de 1966

Le RIN, né le 10 septembre 1960, est initialement un mouvement populaire qui vise à convaincre les Québécois des bienfaits qu'apporterait l'indépendance. Le groupe, qui

1 Claude Cardinal. *Une histoire du RIN* (Montréal: VLB éditeur, 2015), p. 458

* Étudiant au baccalauréat en Histoire à l'Université de Montréal.

inclut André d'Allemagne (président) et Marcel Chaput (vice-président), élabore un plan de route qui montre un alignement du mouvement vers un anticolonialisme de gauche². Il faut attendre après la fondation du RIN pour que Pierre Bourgault rejoigne le mouvement. Il y devient rapidement un membre influent en obtenant le poste de président de la région montréalaise en juin 1961³.

Le RIN voulait s'assurer d'une victoire du Parti libéral du Québec (PLQ) lors des élections du 14 novembre 1962 afin que le ministre des Richesses naturelles, René Lévesque, puisse procéder à une nationalisation complète du réseau hydroélectrique. Comme le souligne l'historien Claude Cardinal: «Pour beaucoup d'indépendantistes [la nationalisation de l'hydroélectricité] constituait un premier pas vers l'indépendance. [...] aussi ne fallait-il pas l'entraver par d'autres considérations qui pousseraient vers la victoire les adversaires de la nationalisation⁴». Cette décision alimentera une réflexion existentielle au sein du RIN. Pressé de former un parti politique, Chaput quitte le mouvement pour former le Parti républicain du Québec⁵. Il faudra attendre mars 1963 pour que le RIN devienne officiellement un parti politique sous la présidence de Guy Pouliot⁶. Pragmatique, Chaput reviendra au RIN pour l'élection générale du 5 juin 1966, considérant le RIN comme le meilleur moyen d'atteindre l'indépendance⁷.

2 Jean-François Nadeau, *Pierre Bourgault* (Montréal: LUX, 2016), p. 97-98, 100

3 Jean-François Nadeau, *op cit*, p. 102

4 Claude Cardinal, *op cit*, p. 85

5 *Ibid*, p. 111-112

6 Réjean Pelletier, « Le Rassemblement pour l'indépendance nationale » dans *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois- tome 1 1834-1968*, Robert Comeau, dir. (Montréal: VLB éditeur, 2012), p. 169

7 Jean-François Nadeau, *op cit*, p. 178-179

Le parti connaît une division à l'interne dès l'été 1964. Un groupe de la région de l'Est-du-Québec critiquait la préférence tournée vers la gauche de Bourgault. Le 28 août, plusieurs personnalités quittent le RIN pour former un nouveau parti. Le Regroupement national (RN) compte les ex-rinistes René Jutras et Jean Garon. Il se différencie du RIN par ses valeurs reliées au nationalisme traditionnel, soit la morale catholique, la famille et la langue française⁸. En mars 1966, le RN fusionne avec la section québécoise du Ralliement des créditistes, dirigé par Gilles Grégoire, pour former le Ralliement national (qui a aussi pour abréviation RN). Ce parti préconise le concept d'États associés, concept moins affirmé que l'indépendantisme riniste⁹.

Que propose le RIN, parti politique, en 1966?

Deux ouvrages parus en 1966 nous permettent de mieux comprendre la pensée du RIN. André d'Allemagne publie *Le colonialisme au Québec*. Comme l'a souligné Bourgault dans une entrevue en 1998: «Dans le RIN, c'était [d'Allemagne] le maître à penser¹⁰». Il est ainsi pertinent de comprendre les traits importants qui se dégagent de cet essai. Nous constatons, dès la préface, que le nationalisme de D'Allemagne est québécois et non canadien-français. Ce néonationalisme est centré sur les questions sociales et sur l'indépendance du Québec¹¹. Par son titre, d'Allemagne relie la quête de

8 Janie Normand, «L'indépendance à droite: le Regroupement national et le Ralliement national», *Bulletin d'histoire politique* 20, 3 (printemps 2012): p. 128

9 *Ibid*, p. 131

10 Pierre Bourgault, cité dans Yves Beaugard, «La passion de l'indépendance: Entrevue avec Pierre Bourgault», *Cap-aux-Diamants* 53, (printemps 1998): p. 31

11 André d'Allemagne, *Le colonialisme au Québec* (Montréal: LUX, 2009), p. 64

l'indépendance québécoise aux luttes de décolonisation qui se déroulaient dans le monde¹². Il réfère directement à l'auteur tunisien Albert Memmi¹³. Selon d'Allemagne, l'Angleterre, puis le Canada, correspond aux colonisateurs qui entravent les libertés du colonisé canadien-français¹⁴. Par sa lecture de l'historien Michel Brunet, d'Allemagne note une différence entre le nationalisme québécois et *canadian* et dénonce les alliances passées et actuelles des élites canadiennes-françaises avec le pouvoir fédéral et anglophone¹⁵. Comme le constate l'historien Jean-Philippe Carlos, pour d'Allemagne, la langue française «est un témoin important de la lutte historique qu'ont dû traverser les Canadiens français afin de pouvoir exister en français en Amérique du Nord¹⁶». À cette époque, la plupart des Canadiens français travaillaient dans des usines où les patrons étaient majoritairement des unilingues anglophones¹⁷. Comme le montre d'Allemagne, cette «minorité privilégiée» a un meilleur financement de ses universités, subventionnées en grande partie par le gouvernement québécois¹⁸. Selon lui, le bilinguisme d'État est à proscrire, car il représente une forme de dénigrement de la langue française¹⁹.

12 Ivan Carel, «André d'Allemagne 1966» dans *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois- tome 1 1834-1968*, Robert Comeau, dir. (Montréal: VLB éditeur, 2012), p. 228

13 Jean-Philippe Carlos, «"Le bilinguisme qui nous tue": André d'Allemagne et la condamnation du bilinguisme institutionnel au Québec (1958-1968)», *Bulletin d'histoire politique* 26, 2 (hiver 2018): p. 159

14 André d'Allemagne, *op cit*, p. 21

15 *Ibid*, p. 113

16 Jean-Philippe Carlos, *op cit*, p. 158

17 André d'Allemagne *op.cit*, p. 70-71 et Ivan Carel, *op cit*, p. 225

18 André d'Allemagne, *op cit*, p. 73

19 Jean-Philippe Carlos, *op cit*, p. 161

De ce fait, un Québec indépendant doit adopter l'unilinguisme français dans toutes ses sphères²⁰.

Dans la parution du 15 mars 1966 de *L'Indépendance*, le RIN présente un résumé de 4 pages de son programme électoral intitulé Le Québec de demain. Les rédacteurs affirment qu'un Québec indépendant pourrait s'occuper de ses propres affaires économiques²¹. La grande majorité du document traite de la gestion économique que réaliserait le RIN une fois au pouvoir. À la 3^e page, le RIN développe l'importance d'une éducation en français accessible pour tous les Québécois, peu importe leurs origines ethniques. À la 4^e page, sans nier l'utilité d'être polyglotte, le RIN veut rompre avec le bilinguisme obligatoire afin de permettre aux Canadiens français, «soit 88 % de la population du Québec²²», de travailler dans leur langue. Comme l'explique l'historien Réjean Pelletier, le RIN semble plus souhaiter définir leur manière d'élaborer une économie sociale-démocratique²³. Il est toutefois clair que le RIN préconise l'unilinguisme français en 1966, comme en témoigne l'essai de d'Allemagne. Le parti récoltera 5,6 % du vote populaire sans obtenir de sièges lors des élections générales du 5 juin 1966. Cela ne l'empêchera pas de continuer à lutter pour l'indépendance²⁴.

²⁰ Ivan Carel, *op.cit.*, p. 224

²¹ RIN, «Le Québec de demain : le programme du RIN» *L'Indépendance*, 15 mars 1966, p. 1, 3, <http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/guides/fr/programmes-et-slogans-politiques-au-quebec/3919-rassemblement-pour-l-independance-nationale-1960-1968?ref=501>

²² *Ibid.*, p. 4

²³ Réjean Pelletier, «Le RIN et son programme d'action en 1966 : indépendance et révolution nationale», *Bulletin d'histoire politique* 22, 3 (été 2014) : p. 67

²⁴ Claude Cardinal, *op.cit.*, p. 291

De courtes négociations entre les forces indépendantistes

En septembre 1967, René Lévesque, alors député libéral, propose une réforme du PLQ pour que le parti se rapproche du souverainisme²⁵. Au début d'octobre 1967, Lévesque élabore sa conception d'un Québec souverain associé économiquement au reste du Canada, soit les bases d'Option Québec. Le caucus de Jean Lesage refuse son option, ce qui l'amène à démissionner le 15 octobre 1967²⁶. Il se formera rapidement une équipe comprenant d'anciens libéraux réformistes, dont François Aquin, qui deviendra le MSA.

Comme le souligne l'historien Jean-Charles Panneton, le nombre d'adhérents à l'option Lévesque passe de 700 en janvier 1968 à 7000 en mai 1968²⁷. Au tout début du mois de janvier 1968, Lévesque publie *Option Québec*, permettant de faire connaître aux Québécois ses idées²⁸. Comme pour l'essai de D'Allemagne, Lévesque débute son texte en se définissant comme faisant partie du peuple québécois²⁹. Lévesque mentionne ensuite les réalisations économiques d'envergures réalisées par l'État québécois lors de la Révolution tranquille. Il souligne qu'un Québec indépendant pourrait élaborer davantage de politiques sociales-démocrates, puisqu'il ne serait plus entravé par Ottawa³⁰.

25 Michel Sarra-Bournet, « René Lévesque 1968 » dans *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois- tome II 1968-2012*, Robert Comeau, dir. (Montréal : VLB éditeur) p. 22

26 Jean-Charles Panneton, *Le gouvernement Lévesque (Tome 1) : De la genèse du PQ au 15 novembre 1976* (Québec : Septentrion, 2016), p. 139-140

27 *Ibid*, p. 151

28 *Ibid*, p. 154

29 Michel Sarra-Bournet, *op.cit.*, p. 23-24

30 *Ibid*, p. 24-25

Jusqu'ici, les visions du RIN et du MSA semblent similaires. Ils se situent dans un néonationalisme où l'État est un vecteur essentiel qui encadrer plusieurs aspects sociaux et économiques du Québec. Toutefois, Lévesque pense qu'il doit absolument y avoir souveraineté du Québec avec une association économique pancanadienne, ce que ne préconise pas le RIN³¹.

Le président du MSA semble peu enthousiaste à s'allier avec le RIN, un parti associé à des manifestations tapageuses³². Plusieurs rinistes rejoignent le MSA naissant. Il n'appréciera pas «la sorte d'extrémisme [des ex-rinistes] dont il me semblait, pour ma part, qu'on aurait pu se passer³³». Ayant lu l'essai de D'Allemagne, il est en désaccord avec l'image actuelle d'un Québec «colonisé» par les Canadiens anglais³⁴. Pour leur part, Bourgault et d'Allemagne sont conscients de la montée en flèche du MSA au sein de l'électorat. Le RIN doit donc se rallier à l'option Lévesque ou mourir dans l'indifférence³⁵. Cette approche est vivement dénoncée par la vice-présidente élue en octobre 1967, Andrée Ferretti. Elle critique ouvertement la position du président qui, selon elle, serait prêt à tomber dans le piège de l'électoratisme. Ces différends idéologiques s'illustrent par l'organisation du clan Ferretti au journal *Le Bélier*, organe non officiel du RIN qui contre la présidence de Bourgault³⁶. Cette situation se clôt par la démission de Ferretti en mars 1968.

31 Jean-Charles Panneton, *op.cit.*, p. 154

32 Jean-François Nadeau, *op.cit.*, p. 185

33 René Lévesque, *Attendez que je me rappelle...* (Montréal: Québec Amérique, 2007), p. 306

34 Ivan Carel, *op.cit.*, p. 229

35 Jean-François Nadeau, *op.cit.*, p. 265 et Yves Beauregard, *op.cit.*, p. 32

36 Claude Cardinal, *op.cit.*, p. 397-398

Comme on peut le voir dans l'édition du 16 avril 1968 de *L'indépendance*, d'Allemagne remplace Ferretti à la vice-présidence du parti. Cela permettra au RIN d'entreprendre des pourparlers avec le MSA³⁷. La une de cette même édition est pertinente pour comprendre la pensée du RIN, car elle associe son unité reconquise au rassemblement nécessaire des indépendantistes sous une même bannière: «Le RIN refait son UNITÉ et propose la réunion de TOUS les INDÉPENDANTISTES³⁸».

Au moment de cette parution, le MSA a tenu son premier congrès. Deux aspects sont essentiels pour comprendre la dynamique des éventuelles négociations. Le MSA a décidé de passer au stade de parti politique d'ici la fin de l'année il a appuyé une résolution de Lévesque, au grand désarroi d'Aquin, qui maintiendrait les subventions québécoises aux écoles anglophones³⁹. Puisque le MSA avait alors un plus fort appui que l'ensemble des partis indépendantistes, il avait la position avantageuse lors d'éventuelles négociations entre les forces indépendantistes. Lévesque attendra un mois pour convoquer une rencontre le 3 juin conviant le RIN et le RN.

Lors des négociations, Bourgault affirme que l'éventuel parti de coalition devra opter pour une subvention unique aux écoles francophones. Selon Lévesque, la fréquentation des anglophones dans une école publique anglophone est un droit qui doit être conservé advenant la souveraineté du Québec⁴⁰. De plus, Bourgault trouve que le concept de souve-

37 *Ibid.*, p. 423

38 RIN, «Édition du 16 au 30 avril 1968» *L'Indépendance* 6, 12, p. 1, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4065442>

39 Claude Cardinal, *op.cit.*, p. 428

40 Jean-François Nadeau, *op.cit.*, p. 289

raineté-association n'est pas essentiel dans une logique indépendantiste, contrairement à Lévesque. Au final, les deux présidents ne s'entendent pas⁴¹. Le RN de Gilles Grégoire opte pour le rôle de médiateur dans la négociation⁴².

Entre-temps, un événement jouera en la défaveur du RIN. Avant l'événement, Bourgault, interviewé par un journaliste, refuse d'être dans l'estrade d'honneur pour la Saint-Jean du 24 juin au parc Lafontaine et lance un appel aux Québécois à manifester contre la présence de Pierre-Elliot Trudeau, candidat libéral pour le poste de premier ministre canadien aux élections fédérales du 25 juin⁴³. Il était alors inacceptable pour Bourgault que le chef libéral, ouvertement anti-indépendantiste, assiste cette fête des Canadiens français. Même si le vice-président du RIN a tenté de le dissuader à y participer, il le fera tout de même⁴⁴. Bourgault est arrêté et détenu pour 24 heures lors de cette manifestation qui deviendra dans la mémoire collective québécoise le « Lundi de la matraque ».

Lévesque voit le président du RIN à la une du journal du 25 juin. Il sera outré du geste de Bourgault et suspendra les pourparlers avec le RIN dès le 26 juin⁴⁵. Le MSA offrira une dernière chance au RIN de participer aux négociations tripartites le 2 août. Pierre Renaud, membre de l'exécutif du RIN, et d'Allemagne seront invités, et non Bourgault. Les pourparlers se terminent rapidement, puisque le MSA

41 Claude Cardinal, *op.cit.*, p. 437

42 Janie Normand, *op.cit.*, p. 143

43 *Le RIN*, réalisé Jean Claude Labrecque (2002; Montréal, QC: Productions Virage, 2009), DVD

44 Jean-François Nadeau, *op.cit.*, p. 293

45 Claude Cardinal, *op.cit.*, p. 443

menait la discussion et ne voulait rien céder. De plus, Lévesque avait planifié le congrès de fondation de son parti au milieu du mois d'octobre⁴⁶.

Suite à la fusion du MSA et du RN pour former le PQ, dirigé par Lévesque, le 14 octobre 1968, les principaux membres du RIN sont désormais conscients qu'ils sont dans une impasse. Le conseil central organise une réunion le 25 et 26 octobre. Trois options sont présentées pour redéfinir l'avenir de la formation politique. La dernière consistait à saborder le parti, permettant ainsi aux ex-rinistes de gonfler les rangs du PQ. C'est cette décision qui sera adoptée majoritairement par les membres présents à l'assemblée du 26 octobre 1968⁴⁷. Bourgault y prononcera son dernier discours en tant que président du RIN, en clamant qu'il fallait maintenant promouvoir l'indépendance au PQ: «Pour la dernière fois de ma vie, je dis: Vive le RIN! Et pour la première fois de ma vie, je dis: Vive le Parti québécois⁴⁸!» Il se procurera rapidement une carte de membre du PQ et incitera les militants à continuer de défendre «l'esprit du RIN» en migrant au PQ⁴⁹.

Conclusion

Nous avons constaté que le RIN a été un organe politique qui a lutté pour que le Québec forme un pays libre. Il était ouvert aux propositions d'alliances avec différentes forces indépendantistes afin de créer un parti indépendantiste uni porté vers la social-démocratie. Pour ce faire, le RIN a

46 *Ibid*, p. 448

47 *Ibid*, p. 463

48 Pierre Bourgault cité dans Claude Cardinal, *op.cit*, p. 464

49 Jean-François Nadeau, *op.cit*, p. 303

commencé en tant que mouvement populaire qui a appuyé la nationalisation de l'hydro-électricité en 1962. Sous la présidence de Bourgault en mai 1964, le parti indépendantiste s'est clairement défini comme étant de gauche, ce qui a provoqué une scission à son côté droit.

En 1966, deux ouvrages ont été publiés par le RIN et d'Allemagne afin de présenter leur position indépendantiste aux Québécois dans un contexte électoral. En novembre 1967, Lévesque brouille les cartes en formant le MSA. Bourgault lui tendra la main pour une convergence des forces indépendantistes. Malgré des négociations ardues, le RIN sera exclu des ententes dirigées par Lévesque, ce qui l'amènera à se saborder pour rejoindre graduellement le PQ. Bourgault et d'Allemagne ne voulaient surtout pas radicaliser leur parti afin qu'il puisse défendre l'ensemble de leur programme. Entre 1969 et 1971, Bourgault se présentera à des postes de présidences de l'exécutif au PQ. Lévesque tente de l'écarter de l'exécutif puisqu'il considère Bourgault comme un « radical » de l'indépendantisme. L'attitude de Lévesque sera dénoncée par Jacques Parizeau, alors figure importante du parti, qui prendra position contre son président pour que l'ancien président du RIN puisse s'exprimer librement au sein de l'exécutif⁵⁰.

Ce tournant majeur dans l'histoire de l'indépendantisme québécois nous amène à réfléchir collectivement à l'enjeu de la question nationale. Est-ce que les différents partis et mouvements indépendantistes ou nationalistes réussiront à écarter leurs divergences idéologiques afin de défendre un même projet collectif à l'approche des élections du 3 octobre 2022 ? Les divisions partisans devraient être mises de côté

⁵⁰ Pierre Duchesne, *Jacques Parizeau: Tome 1- Le Croisé (1930-1970)*, (Montréal: Nomades, 2015) p. 588-589

au profit d'un même projet beaucoup plus important et précis, soit l'émancipation du pays québécois pour assurer la pérennité du français en Amérique du Nord. Pour établir entre autres ses propres politiques environnementales, économiques, internationales et même linguistiques, il faut avant tout que le Québec soit un pays, et non une province régie par une autorité gouvernementale qui lui est hiérarchiquement supérieure. ◆

Où sont les restes des enfants inhumés au pensionnat autochtone de Kamloops ?***

Après huit mois de récriminations et de dénonciations, où sont les restes des enfants enterrés près du pensionnat indien de Kamloops ?

La Presse canadienne vient d'honorer les enfants des pensionnats autochtones à titre de personnalité de l'année 2021. L'énorme battage médiatique de l'été dernier a fait suite à la « découverte » de « restes d'enfants » près du pensionnat de Kamloops en Colombie-Britannique, qui a été en activité de 1890 à 1978. Tout a commencé le 27 mai dernier par un simple communiqué qui divulguait le résultat d'une recherche menée par une jeune anthropologue, Sarah Beaulieu, enseignante en anthropologie et sociologie à l'université de Fraser Valley depuis 2018. Elle a utilisé un géoradar qui affleure le sol pour chercher les restes d'enfants autochtones qui auraient été enterrés dans un verger à l'arrière du pensionnat. Dans son rapport préliminaire, elle indique avoir trouvé des dépressions et des anomalies dans le sol qui laissent croire que des corps d'enfants auraient été enterrés. Selon la cheffe de la Première Nation Tk'emlúps

* Professeur émérite, Département d'histoire, Université de Montréal.

** Ce texte est la traduction française d'un article intitulé « In Kamloops, Not One Body Has Been Found », paru en ligne dans *Dorchester Review* le 11 janvier 2022. Je l'ai revu et j'y ai ajouté de nouvelles informations. Je remercie Louis Fournier pour ses commentaires.

te secwépemc, Rosanne Casimir, la présence de ces dépouilles est « un savoir » dans la communauté depuis longtemps. Elle ajoute qu'on ne connaît ni leur nom ni la cause de leur mort¹.



Le pensionnat autochtone de Kamloops vers 1930. Courtoisie des Archives Deschâtelets-NDC, Richelieu

Une nouvelle recherche de l'anthropologue, rendue publique le 15 juillet en conférence de presse, ramène la découverte potentielle à 200 tombes anonymes, toujours grâce au géoradar. Cette recherche l'amène à penser qu'elle a trouvé plusieurs « perturbations dans le sol telles que des racines d'arbres, du métal et des pierres ». Ce serait « des signatures multiples qui en font un lieu d'enterrement probable », mais elle ne peut le confirmer sans qu'une excavation soit faite. Malheureusement, le rapport complet ne peut être remis aux médias, indique la porte-parole de la communauté. Pour la cheffe Casimir, « il n'est pas encore

1 Courtney Dickson, Bridgette Watson, "Remains of 215 children found buried at former B.C. residential school, First Nation says," CBC News, May 27, 2021, Updated: May 29, 2021; Tk'emlúps te secwépemc, Press Release, "Remains of Children of Kamloops Residential School Discovered," May 27, 2021.

clair si la poursuite des travaux sur le site de Kamloops impliquera des fouilles²».

La «découverte» de Kamloops cause rapidement une commotion au Canada et à l'étranger. Plusieurs autres communautés autochtones et des médias font référence à d'autres tombes anonymes. Avant même de connaître le rapport de fouille ou que des corps soient exhumés, le premier ministre Justin Trudeau endosse l'hypothèse d'un enterrement et évoque aussitôt «un chapitre sombre et honteux» de l'histoire du Canada³. Dès le 30 mai, le gouvernement fédéral met aussitôt en berne les drapeaux de tous ses édifices. Ils ont failli être en berne pour longtemps puisque le premier ministre avait promis de les hisser uniquement lorsqu'il aurait reçu l'aval des communautés autochtones⁴. Cette décision est symboliquement très chargée, car elle reflète la grande repentance et la dépendance du gouvernement canadien dans ses négociations avec les Autochtones. Plus tard, en juin, Ottawa institue une journée fériée pour rendre hommage aux enfants «disparus» et aux « survivants » des pensionnats et déplore le refus du pape et de l'Église catholique «de reconnaître leur «responsabilité» et [leur] part de culpabilité dans la gestion des pensionnats autochtones au Canada⁵.

2 Jana G. Pruden and Mike Hager, "Anthropologist explains how she concluded 200 children were buried at the Kamloops Residential School," *Globe and Mail*, 15 et 16 juillet 2021; Courtney Dickson, Bridgette Watson, « Remains of 215 children found buried at former B.C. residential school, First Nation says », *CBC News*, 27 et 29 mai 2021.

3 Justin Trudeau, *Twitter*, 28 mai, 2021.

4 Ils ont finalement été hissés peu avant le jour du Souvenir, le 7 novembre, cinq mois plus tard. On s'est rendu compte du caractère incongru de cette promesse (Valérie Boisclair, « Les drapeaux seront levés lorsque les Autochtones le voudront, dit Trudeau », *Radio-Canada*, 10 septembre 2021).

5 Anne-Marie Lecompte, « Pensionnats autochtones: Trudeau presse l'Église de prendre ses responsabilités », *Radio-Canada*, 4 juin 1921.

Des chaussures d'enfants sont déposées sur des perrons d'église dans plusieurs villes, ou sur les marches de parlements, à la mémoire des petites victimes. Dans tout le pays, des églises sont brûlées ou la cible de graffitis. Des statues sont maculées de peinture. À Montréal, le monument de John A. Macdonald, 1^{er} premier ministre du Canada, est déboulonné et sa tête roule symboliquement sur le sol. Pour certains, c'est le début d'un nouveau chapitre de l'histoire canadienne.



De la «découverte» de Kamloops à la fin août 2020, 68 églises catholiques ont été vandalisées, brûlées ou profanées au Canada (Cosmin Dzsurdza, *True North*, 23 août 2021).

Dans la foulée des affirmations de leaders autochtones, plusieurs médias amplifient l'histoire en alléguant qu'on a réellement trouvé les corps de 215 enfants à Kamloops, que des milliers d'enfants sont disparus dans les pensionnats et que les parents n'en ont pas été informés. Les lieux de sépulture sont même qualifiés de fosses communes où les corps sont enterrés pêle-mêle, sans sépulture. La nouvelle fait le tour du monde dans de nombreux médias, même jusqu'à nos jours, ce qui ternit sérieusement la réputation du Canada

à l'étranger. Par exemple, le *New York Times*, sous le titre «Horrible History: Mass Grave of Indigenous Children Reported in Canada», présente ainsi la nouvelle dans son édition du 28 mai qu'il reprend le 5 octobre: «Pendant des décennies, la plupart des enfants autochtones du Canada ont été arrachés à leur famille et placés de force dans des pensionnats. Un grand nombre d'entre eux ne sont jamais rentrés chez eux, leurs familles n'ayant reçu que de vagues explications, voire aucune». La communauté autochtone «a trouvé des preuves de ce qui est arrivé à certains de ses enfants disparus: une fosse commune contenant les restes de 215 enfants sur le terrain d'un ancien pensionnat⁶». En sous-titre, le journal *Le Monde* de Paris fait état, le 1^{er} juin, de «la découverte de restes dans une fosse commune, située dans un ancien pensionnat à Kamloops [qui] a provoqué la “consternation” de la classe politique et des demandes de réparations⁷».

Fausse nouvelle

Cette déformation de la vérité conduit le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme à découvrir des violations des droits de la personne «commises à grande échelle» et à trouver «inconcevable que le Canada et le Saint-Siège laissent des crimes aussi odieux sans réponse et sans réparation⁸». Amnistie internationale exige qu'on

6 *New York Times*, 28 mai 2021, 5 octobre 2021.

7 Hélène Jouan (Montréal, correspondance), «Après la découverte des ossements de 215 enfants autochtones, le Canada confronté à son histoire coloniale», *Le Monde*, 1^{er} et 2 juin 2021.

8 Geneviève Lasalle, «Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme exhorte le Canada et le Vatican à enquêter sur les circonstances entourant les décès d'enfants autochtones, dont les restes ont été retrouvés près d'un ancien pensionnat à Kamloops, en Colombie-Britannique», *Radio Canada*, 4 juin 2021.

traduise en justice les responsables et les établissements coupables des « ossements » des 215 enfants qu'elle estime avoir été retrouvés à Kamloops – encore une fois sans qu'aucun corps n'ait été inhumé⁹. Il est certainement ironique que la Chine, avec l'appui de six autres pays, ait demandé au Conseil des droits de l'homme des Nations unies une enquête sur les violations des droits commises à l'encontre des populations autochtones du Canada. Cette demande est formulée tout juste avant que la délégation canadienne ne propose, en juin, de permettre au Haut-Commissaire des droits de l'homme de l'ONU d'enquêter sur la détention illégale de plus d'un million de Ouïghours. Le premier ministre Trudeau réplique que le Canada a mis sur pied la Commission de vérité et de réconciliation qui a remis son rapport en 2015, alors que « la Chine ne reconnaît même pas qu'il y ait un problème¹⁰ ».

Les auteurs de ce « crime » se confondent en excuses : les gouvernements, les communautés religieuses, la Conférence des évêques catholiques et même, geste exceptionnel, le pape en personne qui viendra au Canada à une date indéterminée. Le 6 décembre 2021, à la place Saint-Pierre, le pape François souscrit à la thèse de « la découverte choquante des restes de 215 enfants » au pensionnat de Kamloops¹¹. Les chefs autochtones exigent qu'il s'excuse

9 Amnistie internationale, « Justice pour les enfants autochtones au Canada », Lettre à envoyer au Premier ministre du Canada, Justin Trudeau, 2 juin 2021. En ligne : <https://amnistie.ca/participer/2021/canada/justice-pour-les-enfants-autochtones-au-canada>

10 Adam Taylor, "China calls for Canada human rights inquiry, pre-empting demand for investigation into abuse of Uyghurs," *The Washington Post*, June 22, 2021; David Ljungren, Stephanie Nebehay, "Canada's Trudeau angrily questions China seeking probe of indigenous children's remains," Reuters, Jun. 22, 2021.

11 « Pensionnat de Kamloops : le pape exprime sa "douleur", mais ne s'excuse pas », Agence France-Presse, 6 juin 2021.

et, pour plusieurs d'entre eux, dont Rosanne Casimir, qu'il verse des compensations aux « survivants » des pensionnats¹². Pour en avoir le cœur net, le gouvernement canadien, en juin, accepte de consacrer une enveloppe de 27 \$ millions pour identifier et délimiter par géoradar les sites d'enterrement et, aussi, de « retourner les restes humains à leurs familles si elles le désirent¹³ ». Le communiqué ne fait donc pas de l'excavation des lieux d'inhumation une obligation. D'autres fonds sont versés par la suite pour trouver et analyser les sites d'enterrement.

En ne mettant jamais en évidence qu'on en est encore au stade des hypothèses et qu'aucune dépouille n'a encore été trouvée, le gouvernement et les médias laissent s'accréditer une thèse, soit celle de la disparition de milliers d'enfants dans les pensionnats. D'une allégation de « génocide culturel » avalisée par la Commission de vérité et réconciliation (CVR), on est passé à un « génocide physique », une conclusion que la Commission rejette explicitement dans son rapport¹⁴. Tout n'est basé que sur la simple découverte d'anomalies dans le sol, des perturbations qui peuvent avoir été causées par des mouvements de racines, comme l'anthropologue l'a mentionné lors de la conférence de presse du 15 juillet.

Selon l'anthropologue Scott Hamilton qui a examiné la question des cimetières pour le compte de la CVR, il faut

12 Brooklyn Neustaeter, "Indigenous leaders call for apology, compensation from Pope amid possible Canadian visit", CTV News, October 27, 2021.

13 Rachel Aiello, " \$27M will soon be available to communities to help locate children who died at residential schools: feds ", CTVNews, June 2, 2021.

14 Commission de la vérité et de réconciliation, *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir: sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*, 2015, p. 1.

être très prudent dans l'usage du géoradar, car le sol peut avoir subi des perturbations au cours des années, notamment par de la sédimentation, des obstructions ou des cavités¹⁵. Le projet d'analyse du sol avec la même méthode au pensionnat de Brandon au Manitoba, amorcé en 2012 et relancé en 2019, n'a pas encore donné de résultat probant. En juin dernier, l'équipe de recherche travaillait à l'identification de 104 tombes potentielles et devait encore consulter les archives du pensionnat et interroger les survivants¹⁶. La recherche de dépouilles est encore plus aléatoire lorsqu'il n'y a pas de tombes en décomposition.

Les enfants disparus selon la Commission

Dans son rapport, la CVR a recensé 3 200 décès d'enfants dans les pensionnats. Fait étonnant, elle n'a pas pu enregistrer le nom d'un tiers des élèves (32 %), ni la cause du décès pour la moitié d'entre eux (49 %)¹⁷. Pourquoi y a-t-il tant d'élèves « sans nom » ? Selon le vol. 4 du rapport, il y a « des limites importantes dans la qualité et la quantité des données que la Commission a pu compiler sur les décès survenus dans les pensionnats ». Chaque trimestre, les directeurs d'école rapportent les noms des élèves qui fréquentent les écoles pour obtenir du financement du gouvernement et ils précisent les noms des élèves décédés. Mais il arrive aussi, « dans de nombreux cas », que les directeurs d'école

15 Dr. Scott Hamilton, "Where are the Children buried?", Dept. of Anthropology, Lakehead University, 2015 (?), National Centre for Truth and Reconciliation Reports, p. 36.

16 Marek Tkach, "Manitoba first nation works to identify 104 potential graves at former Brandon residential school", *Global News*, 14 juin 2021, 28 juin 2021.

17 Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, *Pensionnats du Canada : Enfants disparus et lieux de sépulture non marqués*, vol. 4, 2015, p. 3.

rapportent simplement le nombre d'enfants décédés l'année précédente sans les identifier. Ou encore, ils peuvent donner le nombre d'élèves décédés depuis l'ouverture d'une école, mais il n'y a pas d'indication du nom, de l'année ou de la cause du décès¹⁸.

La Commission a compilé tous ces élèves sans nom dans le total des décès. Cela signifie que les enfants décédés pourraient être comptés deux fois : dans le rapport trimestriel des directeurs d'école et, aussi, dans la compilation générale sans leur nom. La Commission admet qu'il est possible que certains des décès enregistrés dans le registre nominatif soient également inclus dans le registre non nominatif¹⁹. Cette méthode biaisée gonfle considérablement le nombre d'élèves disparus et la méconnaissance de leur décès. Elle est à l'origine de l'hypothèse selon laquelle ces élèves sans nom ont disparu sans que leurs parents en soient informés et ont été enterrés dans des « fosses communes » comme à Kamloops. On évoque une vaste conspiration pour faire disparaître les jeunes autochtones. Plusieurs communautés sont maintenant à la recherche, à proximité de pensionnats ou d'hôpitaux, de dépouilles de ces enfants disparus.

Il est probable que cette lacune méthodologique concerne les années antérieures à 1950, car le taux de mortalité enregistré par la Commission dans les pensionnats de 1921 à 1950 (décès avec les noms et sans les noms) est deux fois plus élevé que celui des jeunes Canadiens âgés de 5 à 14 ans pour les mêmes années. Le taux de mortalité était en moyenne d'environ 4 décès par an pour 1000 jeunes fréquentant les pensionnats. Leurs décès étaient principalement dus à la tuberculose et à la grippe lorsque la Commission pouvait les identifier.

18 *Ibid.*, p. 10-12.

19 *Ibid.*, p. 10.

D'autre part, le taux de mortalité dans les pensionnats est comparable à la moyenne canadienne de 1950 à 1965, pour les jeunes de 5 à 14 ans²⁰. Cette baisse est très probablement le résultat de l'inoculation de vaccins qui a eu lieu dans les pensionnats comme dans les autres écoles canadiennes.

Avec des sources de renseignements partielles, la commission se permet des déductions surprenantes. Elle conclut que ce n'est pas « pratique courante pendant la plus grande partie de l'histoire des pensionnats de remettre la dépouille aux communautés d'origine » et que « personne n'aurait pris la peine de compter le nombre de morts ou de consigner leur lieu de sépulture²¹ ». Elle opine aussi que « de nombreux élèves qui ont fréquenté le pensionnat n'en sont jamais revenus », qu'ils ont été perdus à jamais pour leur famille et que « leurs parents n'étaient souvent pas mis au courant qu'ils étaient malades ou décédés²² ». Ces affirmations à partir de dossiers dits « lacunaires²³ » sont graves, surtout si elles viennent d'une commission royale d'enquête. On comprend qu'elle plaide pour la nécessité de compléments d'enquête.

Les tombes anonymes du pensionnat de Kamloops

Puisque la Commission sollicite plus d'informations sur les décès d'enfants, nous avons vérifié celles qu'elle donne sur les élèves décédés au pensionnat de Kamloops. C'est le lieu où aurait été perpétré un « crime horrible » contre 200 enfants, une nouvelle qui a rapidement essaimé partout dans le monde. Pour sa part, la cheffe Rosanne Casimir

²⁰ *Ibid.*, p. 23, 26.

²¹ *Ibid.*, p. 3.

²² *Ibid.*, p. 6.

²³ *Ibid.*, p. 12.

estime qu'il est « d'une importance critique d'identifier ces enfants perdus » à Kamloops²⁴.

Fondé en 1890, le pensionnat est dirigé et animé par deux communautés catholiques, les Oblats de Marie-Immaculée et les Sœurs de Sainte-Anne, venus du Québec. Dans les années 1950, il compte jusqu'à 500 enfants, logés dans le plus important pensionnat au Canada. Il est alors dirigé et animé par quatre Oblats de langue anglaise et 11 religieuses de Sainte-Anne selon les estimations de Mathieu Perreault. À son avis, un pensionnat catholique typique comprenait deux ou trois Oblats, une douzaine de religieuses et souvent des centaines d'enfants. Plusieurs Oblats sont originaires de Bretagne et de Belgique²⁵. Ils appartiennent à une congrégation missionnaire fondée en 1816, présente dans de nombreux pays. On les retrouve dans l'Ouest canadien à partir de 1845 à la demande de l'évêque de Saint-Boniface au Manitoba, Mgr Joseph-Norbert Provencher. C'est le début des missions de l'Ouest et du Nord canadiens où ils gèrent 39 des 45 pensionnats catholiques desservant les populations blanches, amérindiennes, métisses et les Inuits. Selon Wikipédia, ils auraient le souci d'apprendre les langues amérindiennes²⁶.

Le désir de connaître les langues autochtones chez les Oblats est aussi constaté par l'historien Henri Goulet dans son ouvrage sur l'histoire des pensionnats au Québec. Ceux-ci ont été fondés dans les années 1940, donc plus

24 Tk'emlúps te secwépemc, Press Release, "Tk'emlúps te secwépemc, "KIRS missing children findings but a fraction of investigation and work need to bring peace to families and communities," Press Release, 15 juillet 2021.

25 Mathieu Perreault, "Religious orders in residential schools is a 'quebecois' story," *La Presse Torstar*, 2 juillet 2021.

26 Oblats de Marie-Immaculée, Wikipédia, En ligne: https://fr.wikipedia.org/wiki/Oblats_de_Marie-Immaculé%C3%Age

tard que dans les provinces anglophones. Goulet rapporte que les Oblats trouvent essentiel d'apprendre les langues autochtones, «une condition première de la réussite de leur travail». Leurs nombreuses publications dans les langues autochtones «attestent de leur volonté de maintenir les langues maternelles». Leur action s'inspire d'une philosophie où ils s'efforcent de mettre en évidence les aspects positifs de la culture autochtone et de privilégier une «transition plus harmonieuse vers la société moderne²⁷». Ils ont donc une approche bien différente du gouvernement fédéral et des églises protestantes qui visent à les assimiler rapidement. Est-ce que cet esprit se manifeste dans les nombreux pensionnats dirigés par les Oblats dans les autres provinces ?

C'est certainement le cas en Colombie-Britannique où le père Jean-Marie Raphaël Le Jeune arrivé de France est affecté à Kamloops en 1882. Il y est très actif jusqu'à sa mort en 1929²⁸. De ses confrères oblats, il a appris le jargon chinook, mélange de chinook, de nootka, de français et d'anglais dont les oblats se servaient pour communiquer avec les Amérindiens. La maîtrise de cette langue leur apparaissait essentielle pour gagner leur estime et effectuer leur conversion au catholicisme. En utilisant une méthode sténographique inventée en France, le père Le Jeune adapte la prononciation des mots du jargon chinook pour la transposer à l'écrit le plus fidèle-

27 Henri Goulet, *Histoire des pensionnats indiens catholiques au Québec. Le rôle déterminant des pères oblats*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2016, p. 182-183. Voir aussi l'annexe p. 205-207.

28 Lynn Blake, Jean-Marie-Raphaël Le Jeune, *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XV (1921-1930).

William Harold Gurney, *The Work of Reverend Father J. M. R. Le Jeune, O. M. I.*, master of Arts, Department of History, University of British Columbia, 1948,

ment possible. Il l'enseigne à d'autres oblats et au chef Louis Clexlixqen. En 1891, il publie même un périodique illustré portant le nom de *Kamloops Wawa* (*Les Échos de Kamloops*) écrit en jargon chinook et en anglais, paru régulièrement jusqu'en 1904, et par intermittence jusqu'en 1917. Il est l'auteur également de plusieurs opuscules et ouvrages éducatifs en anglais pour comprendre le Chinook. En compagnie du Chef Clexlixqen et d'un autre chef, ils se rendent en Europe pour démontrer leur savoir-faire et remportent des prix. Ils sont même reçus par le pape Pie X et le roi Édouard VII au palais de Buckingham.

Ces efforts des Oblats pour atténuer le choc culturel ne se sont pas reconnus dans le rapport de la CVR. Celle-ci brosse un point de vue ultra-critique des pensionnats où les communautés religieuses ont peu d'égards pour la culture amérindienne qu'ils voudraient voir disparaître le plus rapidement possible. C'est que leurs chercheurs ne semblent pas avoir consulté les archives de la communauté oblate, se limitant presque uniquement aux archives gouvernementales.

Pour s'excuser, la Commission prétend que ces archives sont détenues par des institutions privées. Cette raison nous apparaît cousue de fil blanc étant donné que la commission a mis six ans à rédiger un rapport qui a coûté 71 millions de dollars. Elle se prive ainsi de connaître le point de vue des accusés dans cette saga et de nuancer son interprétation. Il est vrai que son mandat ne consistait pas à tracer un historique « scientifique » des pensionnats comme on l'entend habituellement, mais « de révéler aux Canadiens la vérité complexe sur l'histoire et les séquelles durables des pensionnats dirigés par des églises d'une manière qui décrit en détail les torts individuels et collectifs faits aux

Autochtones²⁹». La CVR prend le parti au départ de vérifier les préjudices subis par les autochtones et d'en révéler les causes et les conséquences. Tout le rapport s'oriente dans cette direction.

Le Centre national pour la Vérité et réconciliation (CNVR), qui a recueilli la documentation de la CVR, souhaite maintenant obtenir les documents ayant appartenu aux communautés religieuses. Celles-ci offrent leur collaboration sans hésiter. Pour les pensionnats dirigés par les Oblats, on trouvera notamment les codex ou chroniques journalières où les religieuses consignent fidèlement les événements marquants de la journée. Pour avoir consulté les chroniques de huit pensionnats albertains conservés aux archives de la province, nous y avons trouvé une mine de renseignements rédigés en français ou en anglais dont les décès d'élèves avec leur nom³⁰. Pas de cachettes.



Louis Clexlixqen, Grand Chef de la nation Tk'emlúps te secwépemc de 1852 jusqu'à sa mort en 1915. Soucieux de l'éducation des jeunes de sa communauté, il a aidé les Oblats à établir une école de jour à Kamloops en 1880 et un pensionnat en 1890 (Clexlixqen, Louis, Duane Thomson, *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 14 (1911-1920).

En ligne :

http://www.biographi.ca/fr/bio/clexlixqen_louis_14F.html

²⁹ Commission de Vérité et Réconciliation, *Rapport intérimaire*, 2012, p. 1.

³⁰ Par exemple pour le pensionnat de Cardston: Archives provinciales de l'Alberta, PR1971.0220/2464.

La CNVR a repéré officiellement les noms de 51 enfants morts au pensionnat de Kamloops de 1915 à 1964³¹. Nous avons été en mesure de trouver des informations sur ces enfants à partir des dossiers de Bibliothèque et Archives Canada et des certificats de décès conservés aux registres d'état civil des Archives de la Colombie-Britannique³². C'est une source disponible en ligne qui ne semble pas avoir été consultée par les chercheurs du CNVR.



Les quatre enfants morts au pensionnat de Kamloops sont inhumés au cimetière catholique de la réserve de Kamloops. Le monument funéraire est celui de Louis Clexlixqen, Grand Chef de la nation de 1852 jusqu'à sa mort en 1915.

(Crédit de la photo : Ken Vavrhodt, *Kamloops This Week*, 17 nov. 2020).

³¹ National Centre for Truth and Reconciliation
<https://nctr.ca/residential-schools/british-columbia/kamloops-st-louis/>

³² B.C. Archives, Genealogy, General Search
<http://search-collections.royalbcmuseum.bc.ca/Genealogy>

Le regroupement de ces deux sources donne une bonne idée du décès d'au moins 35 des 49 élèves (deux sont des doublons)³³. Dix-sept sont morts à l'hôpital et huit à la suite d'un accident à leur réserve ou près du pensionnat. Quant au lieu d'inhumation, 24 sont enterrés au cimetière de leur réserve et 4 au cimetière même de la réserve de Kamloops. Pour le reste des 49 enfants décédés ou inhumés, les informations sont manquantes ou exigent la consultation des certificats complets de décès aux Archives de Colombie-Britannique. On est donc loin des affirmations non vérifiées voulant que les autorités n'aient pas enregistré les décès, que les parents n'aient pas été informés ou que les dépouilles ne soient jamais revenues dans leur famille. Quand les informations sont disponibles, on apprend que les parents ont été informés et que les enfants sont inhumés au cimetière de leur réserve.

À partir de 1935, le ministère des Affaires indiennes impose une procédure précise lors du décès d'un élève. Le directeur du pensionnat doit informer l'agent du ministère, qui forme un comité d'enquête composé de lui-même, du directeur et du médecin qui a diagnostiqué le décès. Les parents doivent être avisés de l'enquête et sont autorisés à y assister et à faire une déclaration³⁴.

Par exemple, Kathleen Michel, 14 ans, tombe malade le 25 avril 1937 et est soignée au pensionnat par une infirmière qui appelle un médecin³⁵. Le 1^{er} mai, elle est conduite à l'hôpital Royal Inland de Kamloops. Traitée par un médecin,

33 Library and Archives Canada, School Files Series - 1879-1953 (RG10), About the Records: Indian and Inuit Affairs Program sous-fonds: School Files Series, 1879-1953 (RG10-B-3-d), LAC c-8770, number 829; LAC c-8773, number 1323.

34 Rapport final... vol. 4, p. 12.

35 Pensionnat Kamloops, Kathleen Michel, Library and Archives Canada, School Files Series - 1879-1953 (RG10), LAC C-8773-01350.

elle décède deux jours plus tard d'une néphrite aiguë avec des causes secondaires de rougeole et de dysfonctionnement cardiaque. Dans son rapport, le médecin ne révèle aucune déficience dans les soins prodigués au pensionnat. Le père est informé de l'enquête, mais il ne veut ou ne peut y assister. Malheureusement, le mémoire de l'enquête ne précise pas où la jeune fille est enterrée.

Fait significatif: le pensionnat de Kamloops est situé au cœur de la réserve de Kamloops, ce qui n'est jamais rapporté par les leaders autochtones ou les médias. Le rapport de la CVR indique que pour «presque tous les pensionnats les obsèques chrétiennes sont la norme» et que le cimetière de l'église attenante «peut servir comme lieu d'inhumation des élèves qui décèdent au pensionnat tout comme pour les membres de la collectivité locale et les missionnaires eux-mêmes³⁶». C'est ce qui s'est produit à Kamloops. Notre recherche montre que quatre élèves sont inhumés au cimetière autochtone de la réserve, situé près de l'église Saint-Joseph non loin du pensionnat.

Avec le cimetière si proche, est-il vraiment crédible que 200 enfants soient enterrés clandestinement dans une fosse commune, sur la réserve elle-même, sans aucune réaction du conseil de bande? Ou encore que les conseils de bande d'autres réserves qui envoient leurs enfants au pensionnat de Kamloops n'aient pas protesté? La cheffe Casimir affirme que la présence de restes d'enfants était «connue» de la communauté depuis longtemps. Les familles autochtones sont certainement aussi préoccupées du sort de leurs enfants que toute autre communauté. Pourquoi n'ont-elles pas réagi? Ce n'est pas aux enfants à contacter la police.

36 Rapport final..., vol. 4, 2015, p. 131-132.

Selon le rapport de la CVR, il y avait des lois en vertu desquelles les auteurs de sévices dans les pensionnats pouvaient être poursuivis, mais «les tribunaux semblent avoir offert une protection minimale aux élèves qui subissaient de mauvais traitements physiques³⁷». Dans le cas de Kamloops, il ne s'agit pas de sévices physiques, mais d'une affaire beaucoup plus grave et criminelle: 200 enfants jetés en secret dans une fosse commune. Et ce serait l'œuvre, pendant des années, des Oblats et des Sœurs de Sainte-Anne qui se seraient livrés à d'aussi sordides crimes sans qu'il y ait de dissidence et pas même un seul dénonciateur. Est-ce un bon moyen d'assurer la conversion des jeunes Amérindiens, qui est leur objectif principal? Ces communautés ont œuvré au Québec pendant des années dans diverses œuvres sociales, dont des orphelinats où, à ma connaissance, on n'a pas porté de telles accusations.

L'école se trouve à proximité de la ville de Kamloops. Les agents du ministère des Affaires indiennes, qui surveillent de près les activités du pensionnat, auraient réagi rapidement à la nouvelle de la disparition ou du décès d'enfants. Enfin, comme nous l'avons vu, la province exige la rédaction d'un certificat de décès pour toutes les personnes décédées. Au début du XX^e siècle, la Colombie-Britannique n'est pas le Far West. L'objectif des autorités est d'assimiler et d'intégrer les Autochtones à la société canadienne, pas de les exclure et de les priver de droits civiques aussi fondamentaux que l'enregistrement de leur naissance, baptême, mariage et décès. Pour ceux qui s'inquiètent d'enfants disparus, il est aujourd'hui possible d'obtenir le certificat de décès d'un enfant ayant fréquenté le pensionnat de Kamloops en entrant le nom et la date du décès sur le site web du British Columbia Genealogical Records. Ce type de recherche est également possible dans d'autres provinces.

37 *Ibid.*, p. 113-118.

L'émission *Fifth Estate* de CBC diffusait le 13 janvier 2022 un long documentaire sur la «découverte traumatisante de ce que l'on suppose être des tombes d'enfants» près de l'ancien pensionnat de Kamloops³⁸. On y interroge des « survivants » du pensionnat comme si on avait eu affaire à un camp de concentration. Ils racontent avec émotion qu'ils ont entendu parler de cavités dans le sol derrière le pensionnat où des jeunes seraient enterrés. Le fait pour un élève de quitter le pensionnat laisse penser qu'il aurait été enfoui. On a entendu dire qu'il ne faut pas marcher dans le verger parce qu'on y trouve des cadavres. Une fournaise dans le sous-sol laisse penser qu'on y a brûlé des corps d'enfants. En fait, ce sont des rumeurs et des spéculations sans que les « survivants » aient été témoins eux-mêmes de quoi que ce soit. L'animatrice de l'émission, qui normalement se fait un point d'honneur de creuser un sujet en profondeur, ne pose aucune question embarrassante. Le ton et le déroulement du documentaire laissent entendre que toutes les histoires racontées doivent être crues.

Ces ouï-dire se sont perpétués de décennie en décennie chez les autochtones de Kamloops comme le note la cheffe Casimir. Il se peut que le traumatisme généré par le déracinement de leur famille chez des enfants très jeunes placés dans un environnement stressant nourrisse leur insécurité et soit à la source de leurs peurs.

Trêve d'hypothèse. Le documentaire nous apprend qu'un comité de la Nation de Kamloops a décidé d'autoriser les excavations pour que les dépouilles «retournent à la maison». C'est une bonne nouvelle afin que «le monde ait

38 *The Fifth Estate*, «The reckoning: Secrets unearthed by Tk'emlúps te Secwépemc », CBC News, 11 janvier 2022, En ligne : <https://www.cbc.ca/news/canada/the-reckoning-kamloops-residential-school-1.6310723>

une réponse sur ce crime», fait savoir Rosanne Casimir. Évidemment, il aurait de loin été préférable que ces excavations soient survenues l'automne dernier pour qu'on sache la vérité et pour éviter que le pape François ne vienne s'excuser à Kamloops sur la base des seules fabulations d'enfants de dix ans. Plusieurs doutent que ces fouilles ne puissent jamais survenir. Compte tenu de l'importance des enjeux, elles devraient, si elles ont lieu, être conduites sous la supervision d'une commission indépendante.

Le pensionnat de Marieval en Saskatchewan

Terminons par quelques considérations sur un autre site de «sépulture sans nom» qui a provoqué, lui aussi, une onde de choc en juin dernier après l'annonce faite à Kamloops. Ce site se trouve près d'un pensionnat de la Première Nation Coweneness à Marieval en Saskatchewan. Ouvert en 1899 dans une région reculée, le pensionnat est géré par les Oblats et les Sœurs de Saint-Joseph, venues de Saint-Hyacinthe. La recherche en surface par géoradar y est plus avancée, car 751 tombes ont été découvertes dans un cimetière bien aménagé. Comme l'a montré un journaliste de CBC News, il s'agit en fait du cimetière catholique de la Mission du Saint-Cœur de Marie Marieval³⁹.

Selon le registre en français des actes de baptême, de mariage et d'enterrement de 1885 à 1933, plus de la moitié des

39 Jorge Barrera, «Catholic register, survivors offer clues to who may be buried in cemetery next to Marieval residential school», *CBC News*, 20 juillet 2021.

En ligne : <https://www.cbc.ca/news/indigenous/marieval-cemetery-graves-1.6106563> ;

Jorge Barrera, «Tombes anonymes de Marieval : une réalité plus nuancée sur les personnes enterrées», Radio-Canada, 20 juillet 2021, En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1810424/pensionnat-autochtones-decouverte-tombes-histoire>



Le pensionnat de Marieval en Saskatchewan. Photo Société historique de Saint-Boniface Reference No. SHSB 1458

450 dépouilles identifiées sont des enfants d'âge préscolaire ou des enfants morts à la naissance. Les autres sont âgées de 6 à 100 ans, avec au moins deux enfants en âge d'être scolarisés après l'ouverture du pensionnat en 1898. On y trouve aussi les tombes de nombreux adultes et enfants de moins de cinq ans qui habitaient les environs. « Il y avait un mélange de tout le monde dans ce cimetière », a déclaré en juillet dernier Pearl Lerat, une résidente. Avec sa sœur Linda Whiteman, elle a fréquenté le pensionnat de Marieval de la fin des années 1940 jusqu'au milieu des années 1950 en ayant de bons et de mauvais souvenirs du pensionnat. Pearl ajoute que « ses parents, grands-parents et arrière-grands-parents sont enterrés là avec d'autres personnes de l'extérieur de la Première Nation », blancs et autochtones confondus.

Néanmoins, le chef de la Première Nation de Cowessess, Cadmus Delorme, en se basant sur l'histoire orale locale estime que jusqu'à 75 % des personnes enterrées seraient des enfants ayant fréquenté le pensionnat. Mais « il ne peut

le confirmer». Enfin, selon d'autres résidents vivant à proximité, les tombes avaient des croix et des pierres tombales jusque dans les années 1960, lorsqu'un prêtre les a enlevés, semble-t-il, parce que le cimetière était en « mauvais état⁴⁰ ». Selon l'historien Jim Miller de l'Université de Saskatchewan, « les restes d'enfants découverts à Marieval et Kamloops ont été enterrés dans des cimetières selon les rites catholiques, sous des croix de bois qui se sont rapidement effritées ». « La croix de bois était un marqueur d'enterrement catholique pour les pauvres », confirme Brian Gettler de l'Université de Toronto⁴¹. Les cimetières des pensionnats, avec leurs croix de bois, ressemblent probablement à l'actuel cimetière autochtone de Saint-Joseph, dans la réserve de Kamloops.

Selon le rapport de la CVR, le cimetière servait souvent de lieu de culte et d'enterrement pour les élèves décédés à l'école, ainsi que pour les membres de la communauté locale et les missionnaires eux-mêmes. Au fur et à mesure que les cimetières des pensionnats ont été abandonnés, sans entretien, après la fermeture des écoles, ils ont été finalement oubliés. Dans de nombreux cas, ils sont devenus difficiles à localiser ou ont été utilisés à d'autres fins⁴². La Commission a proposé à juste titre qu'ils soient documentés, entretenus et protégés.

*

Il est incroyable qu'une recherche préliminaire sur un prétendu charnier dans un verger ait pu conduire à une telle spirale d'affirmations endossées par le gouvernement

⁴⁰ *Ibidem*

⁴¹ Mathieu Perreault, "Religious orders in residential schools...",

⁴² Rapport final..., vol. 4, 2015, p. 144-152.

canadien et reprises par les médias du monde entier. Ce n'est pas un conflit entre l'Histoire et l'histoire orale autochtone, mais entre cette dernière et le gros bon sens. Il faut des preuves concrètes avant d'inscrire dans l'Histoire les accusations portées contre les Oblats et les Sœurs de Sainte-Anne. Les exhumations n'ont pas encore commencé et aucune dépouille n'a été trouvée. Un crime commis exige des preuves vérifiables, surtout si les accusés sont décédés depuis longtemps. Il importe donc que les excavations aient lieu le plus rapidement possible pour que la vérité l'emporte sur l'imaginaire et l'émotion. Sur la voie de la réconciliation, le meilleur moyen n'est-il pas de rechercher et de dire toute la vérité plutôt que de créer des mythes sensationnels? ♦

La mémoire orpheline des patriotes exilés en Australie

Gérard Bouchard témoignait récemment dans *Le Devoir* du 15 janvier dernier à quel point l'épisode patriote lui semble un véritable acte fondateur : « si l'on veut vraiment remonter à la source vive du Québec moderne, on ne peut pas éviter la référence aux patriotes. [...] Nous pouvons trouver là des héros authentiques qui, par leur altruisme, par les sacrifices auxquels ils ont consenti, commandent le respect et incitent à reprendre leur cause. »

Loin de moi l'idée de lui couper les ailes, mais la cause qu'il invoque semble en réalité de moins en moins audible et désormais dépassée dans le Québec actuel. Cette cause a beau être entretenue par deux commémorations annuelles et par un flot continu de parutions, de romans et d'essais, la réalité est que les motifs de la lutte patriote ont perdu de leur pertinence aux yeux de nos contemporains, en particulier chez les jeunes. À nouveau Gérard Bouchard : « [...] ce qui doit être célébré et perpétué, ce sont les idéaux très nobles qui le soutiennent : l'amour de la liberté, de la démocratie, de l'égalité, de l'équité. » Ces termes réfèrent à un champ lexical en vogue durant la Révolution tranquille, mais qui a singulièrement perdu en prestige ces dernières décennies, en parallèle d'ailleurs avec le déclin de l'option souverainiste. La mémoire des patriotes se retrouverait dans

* Historien et professeur au Cégep du Vieux Montréal.

une situation analogue à celle des missionnaires religieux de la Nouvelle-France : une mémoire autrefois prestigieuse et même canonisée, mais qui a perdu toute valeur exemplaire du jour où le modèle de société prônée par l'Église catholique s'est effondré à compter de 1960. Cela dépasse les aléas de la conjoncture politique : c'est la mémoire entière du peuple québécois qui tend à se fractionner en de multiples récits historiques rivaux, chacun rattaché à une identité de minorité persécutée. Les patriotes ne sont plus ainsi que des victimes parmi d'autres au panthéon de la commémoration québécoise, aux côtés des femmes, des minorités sexuelles ou des descendants d'esclaves. Qui plus est, le mot même de « patriotes » charrie désormais un passé trouble lié à un nationalisme blanc et suprémaciste.

Les patriotes exilés en Australie

S'il est pourtant un fait passionnant et intrigant à propos des patriotes, « qui ferait une excellente série Netflix » suivant l'expression consacrée, c'est bien la déportation en septembre 1839 de 58 patriotes du Bas-Canada et de 86 « rebelles » du Haut-Canada à destination des colonies pénitentiaires d'Australie. Ils y purgeront une peine de travaux forcés et connaîtront un destin rocambolesque avant de revenir pour la plupart à compter de 1846. Cet épisode a bien fait l'objet de quelques publications, mais reste largement méconnu même s'il révèle la portée internationale de la lutte patriote et les ressorts essentiels du drame colonial : le déni de justice et des droits humains.

Le cinéaste et producteur canado-australien Deke Richards l'a bien compris et a réalisé en 2021 un documentaire remarquable à propos des exilés canadiens en Australie intitulé *La baie des exilés* ou *Land of a thousand sorrows revisited* en anglais. Richards s'y penche en particulier sur le destin

singulier de Joseph Marceau, un patriote né à Napierville, exilé en terres australes, puis qui choisit d'y rester au terme de sa peine, installé à Dapto en Nouvelle-Galles-du-Sud où il meurt en 1878 en laissant une descendance nombreuse. S'appuyant notamment sur les récits de François Lepailleur, de F-X. Prieur et de Léandre Ducharme, le film décrit les conditions de détention atroces six mois durant à bord du HMS Buffalo, jusqu'à la destination finale, Sydney, où les exilés patriotes furent incarcérés et employés à construire la route de Paramatta.

Lancé sur la trace des descendants de Joseph Marceau et des liens entre l'Australie et les exilés patriotes, rien n'échappe au réalisateur qui relève nombre de faits inédits, comme le fait que James Cook fut à la fois le cartographe de l'Australie et du fleuve Saint-Laurent lors de la Conquête de 1759; que le gouverneur du Haut-Canada qui proposa la déportation en Australie avait justement auparavant été gouverneur de Tasmanie où il s'était taillé une réputation de tortionnaire raciste. De même, le destin de John Franklin, neveu de Benjamin Franklin, lieutenant-gouverneur de Tasmanie, puis mort au nord du Canada en quête du mystérieux passage du Nord-Ouest lors de sa célèbre expédition de 1845. La recherche fut particulièrement fructueuse à propos du HMS Buffalo dont le film finit par retrouver la trace, par cinq mètres de fond au large de la Nouvelle-Zélande. Soulignons la qualité du montage, superposant images du passé et celles du présent, tel l'emplacement du pénitencier de Longbottom, aujourd'hui occupé par un stade de rugby!

À qui appartient les patriotes ?

Même si le film coche littéralement toutes les cases d'un acte fondateur tel que défini par Gérard Bouchard, il risque pourtant de passer inaperçu, aucun distributeur ou diffu-

seur nord-américain ne s'étant montré intéressé, y compris au Québec et malgré l'excellente narration du comédien Luc Picard pour la version française. Pour l'expliquer on peut invoquer, comme mentionné plus haut, le déclin d'une mémoire politique et démocratique qu'incarnent les exilés patriotes, au profit d'une mémoire identitaire, du culte de l'individu et du présent, mais il y a plus.

L'échec appréhendé de ce très beau film peut aussi s'expliquer par une certaine naïveté du réalisateur, celle de croire qu'on puisse cultiver l'héritage des patriotes tant auprès des publics québécois, canadien, qu'australien. L'internationale de lutte « pour la liberté, la démocratie, l'égalité et l'équité » (dixit Gérard Bouchard) est devenue inaudible ou ne franchit désormais plus les cloisons communautaires. Un des grands mérites du film consistant à montrer que la lutte patriote transcende la condition canadienne-française est justement devenu ce qui risque de perdre le film : Québecor souhaitant sans doute que ça porte sur la lutte nationale et CBC-Radio-Canada qu'on insiste sur la conquête du gouvernement responsable canadien. Quant aux Netflix de ce monde, ils comptent bien qu'un tel film insiste sur le rôle des Américains ayant participé à rébellion haut-canadienne. Finalement seule la télévision australienne s'est jusqu'ici montrée intéressée par le film qui prouve notamment que leur pays ne fut pas peuplé que par des criminels, mais aussi par de vertueux libérateurs épris de justice.

Le cas me semble particulièrement tragique pour le Québec où le film risque de ne jamais être diffusé en dépit du fait qu'il évoque une page essentielle de notre l'histoire, certains jugeant que le film fait une part trop belle à la lutte également menée en Ontario par les Réformistes. Le réalisateur a pourtant raison de rappeler que les écrits des patriotes ont aidé à pointer les conditions inhumaines de la déportation

et que « L'héritage de ces hommes d'exception ayant lutté pour la liberté aida à forger le destin politique du Québec, du Canada, mais aussi de l'Australie. » En cherchant à tisser « Ce qui unit le Québec, le Canada et l'Australie », Deke Richards aura sans doute sous-estimé tout ce qui les sépare.

En d'autres mots, ce que Québec et le Canada ratent en négligeant l'héritage des patriotes et des réformistes déportés en Australie en 1839 c'est leur mémoire coloniale commune sous une férule britannique qui enfermait alors ses peuples dans un régime pénitentiaire inhumain. En boudant un documentaire important où nos patriotes partagent la vedette avec des Ontariens et des Australiens, les Québécois risquent en somme de méconnaître la part la plus précieuse de l'héritage patriote, celle d'une lutte pour la justice et la liberté de tous les peuples. ♦

Bande-annonce du film *La Baie des exilés*

<https://ssjb.com/la-baie-des-exiles/>

Le film est dédié à Bernard Landry (1937-2018).

Mémoire, deuil et nation dans
Maria Chapdelaine

Une légende funèbre

Et nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise : ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir... Nous sommes un témoignage¹.

Le plus récent film de Sébastien Pilote, *Maria Chapdelaine*, adaptation du roman de Louis Hémon (1880-1913), nous rappelle une fois de plus l'importance de ce personnage qui, avec le temps, est devenu une légende, un mythe. Le film de Pilote s'ajoute aux versions proposées par les cinéastes Julien Duvivier (1934), Marc Allégret (1950) et Gilles Carle (1983).

Publié une première fois en feuilleton en 1914 dans le quotidien *Le Temps*, le roman est devenu célèbre, non seulement au Québec, mais en France et ailleurs considérant que, vendu ensuite à quelques millions d'exemplaires, il fut un véritable succès de librairie, traduit de surcroît en plus d'une vingtaine de langues, dont le chinois et le japonais. Le roman fut ainsi, dans la première moitié du XX^e siècle à tout le moins, associé bien souvent à l'image du Canada français

1 Louis Hémon, *Maria Chapdelaine. Récit du Canada français*, Avant-propos de Nicole Deschamps. Notes et variantes, index des personnages et des lieux, par Ghislaine Legendre, Boréal, coll. « Compact », 1988, p. 198. Toutes les citations sont extraites de cette édition que je cite sous cette forme : MC, suivi du numéro de page.

* Professeur de littérature émérite, Université de Montréal.

en France et à l'étranger. Pour un certain lectorat français, Maria Chapdelaine évoquait en particulier une admirable fidélité à la langue et à l'idéal moral du christianisme traditionnel. Dans la foulée du roman, le fort succès de la chanson de Line Renaud (1928 –), «Ma cabane au Canada» (1947), aura sans doute contribué à fixer une certaine image idéalisée de la vie du colon dans la forêt canadienne. Au Canada français, le roman devint pour plusieurs le miroir édifiant de notre survivance dès lors que celle-ci reposait sur notre vocation agricole et notre salutaire enracinement dans la famille, la langue et le catholicisme. Le roman de Louis Hémon fut d'ailleurs considéré bien souvent comme le modèle à suivre par des partisans du roman du terroir qui y voyaient le genre le plus authentique pour relater, voire célébrer, notre existence nationale.

Ces divers discours de légitimité, de reconnaissance, entourant l'œuvre auront permis de lui donner un fort capital symbolique, favorisant en cela sa diffusion et sa pérennité. Au fil du temps, les nombreuses éditions du roman, dont plusieurs illustrées par des artistes reconnus – tels Marc-Aurèle de Foy Suzor-Coté (1869-1937) Clarence Gagnon (1881-1942) et Jean-Paul Lemieux (1904-1990) – auront également contribué au prestige, à la renommée de l'œuvre. Le roman aura ainsi pénétré notre imaginaire national non seulement par l'entremise de ses nombreuses éditions et de ses diverses adaptations au cinéma, au théâtre et à la radio, mais aussi par des œuvres où les auteurs ont voulu prolonger celle de Hémon, comme *Alma Rose* (1925) de Sylva Clapin (1853-1928) et, surtout, le célèbre *Menaud maître-draveur* (1937) de Félix-Antoine Savard (1896-1982). Outre cette large diffusion de l'œuvre, mentionnons que l'on peut, depuis 1986, visiter à Péribonka au Lac Saint-Jean, le Musée Louis-Hémon, lequel propose notamment une exposition permanente intitulée «Maria Chapdelaine, vérités et mensonges».

La renommée, la postérité de Maria Chapdelaine est plutôt assurée, bien que, depuis la Révolution tranquille, le roman ait plutôt été dénoncé comme un témoignage affligeant de l'aliénation, de la soumission du Canadien français à la mystique de la survivance, au discours clérico-nationaliste et donc, à l'Église². Maria Chapdelaine n'était plus alors l'héroïne de la survivance, mais l'icône de la mortifère résignation du Canadien français à sa condition de vaincu, de colonisé. Quant à François Paradis, il a pu alors être identifié au nouvel idéal d'une certaine modernité où le nomade s'oppose au sédentaire, sa proximité avec l'Amérindien, son mode de vie, étant de surcroît signe manifeste de son métissage, de son ouverture à l'autre (selon le cliché), de son américanité³.

2 Pour une analyse de la réception, du succès et du discours mythographique engendré par le roman, on consultera l'étude de Nicole Deschamps, Raymonde Héroux et Normand Villeneuve, *Le mythe de Maria Chapdelaine* (Les Presses de l'Université de Montréal, 1980). Les articles de Aurélien Boivin, «Louis Hémon et Maria Chapdelaine. Deux centenaires à célébrer» (*Cap-aux-diamants*, no. 117, printemps 2014, p. 4-9), de Sylvie Sagnes, «Maria Chapdelaine, les vies d'un roman» (*Ethnologie française*, 2014/4, vol. 44, p. 587-597) et de Micheline Cambron, «1916. Y a-t-il un événement Maria Chapdelaine?» (*De la Belle époque à la crise. Chroniques de la vie culturelle à Montréal*, sous la direction de Denis Saint-Jacques et Marie-Josée Des Rivières, Nota bene, 2015, p. 163-176) proposent aussi des analyses éclairantes sur l'histoire et la réception de l'œuvre.

3 Comme le souligne Emmanuelle Tremblay dans son article, «En pays d'Huronie. Les enfantômes de Réjean Ducharme», *Tangence*, no. 85, automne 2007, p. 102-14. Comme le remarque Gilles Lapointe dans son article, «Postcolonialisme et modernité chez Louis Hémon. Nicole Deschamps et le mythe de Maria Chapdelaine» (*Études françaises*, vol. 55, no 2, 2019, p. 160), cette critique anti-coloniale de Maria Chapdelaine se trouve notamment dans *L'hiver de force* (1973) de Réjean Ducharme: «Au discours de Maria Chapdelaine marqué par la soumission et la vassalité, Ducharme oppose celui de La Toune, tout imprégné d'idéologie partipriste et de vindicte, et qui repose sur une conception de la littérature fondée sur la conscience assumée d'un état d'aliénation du Canada français». Jean Morency considère pour sa part que François Paradis, ce nomade, est bien en phase en cela avec l'américanité (cf. le chapitre III de son étude, *Le mythe américain dans les fictions d'Amérique. De Washington Irving à Jacques Poulain*, Nuit Blanche éditeur, 1994). Nomadisme, déracinement, qui correspondraient

Or, par-delà les discours fort opposés de la célébration et du rejet, le roman ne nous parle-t-il pas encore dès lors que l'on peut le rattacher à une plus large réflexion sur notre rapport particulier à la mémoire, à la nation et à la mort ?

L'arbre-squelette, la forêt-cimetière

Maria Chapdelaine relate l'existence d'une famille de colon-défricheur autour de 1910 dans la région de Péribonka. De prime abord, on retient surtout du roman que Maria, suite à la mort du coureur des bois François Paradis, fait face à un douloureux dilemme en ce qu'elle doit choisir de prendre pour époux, ou Lorenzo Surprenant, celui qui lui promet un doux exil dans une ville américaine, ou Eutrope Gagnon, son voisin, le colon qui incarne la continuité, la fidélité au Canada français. Alors qu'elle veille sa mère qui vient de mourir, Maria entend des voix, dont l'une lui rappelle de demeurer fidèle au pays de ses ancêtres. En refusant alors de prendre le chemin de l'exil avec Lorenzo, et probablement celui de l'anglicisation à plus ou moins long terme, Maria choisit d'épouser Eutrope, contribuant ainsi à la pérennité du Canada français.

Sur ce plan, l'intrigue structurante du roman – le qui, le pourquoi et le comment – est manifeste, peu importe le jugement que le lecteur peut ensuite porter sur le dénouement proposé. Mais cette intrigue n'est cependant qu'un aspect d'une mise en récit qui repose aussi sur la description du paysage (en particulier, de la forêt), de la vie du colon-défricheur et d'une certaine expérience de la mort et de la nécessité de la symboliser par un travail de ritualisation funéraire.

d'ailleurs avec la vie de Louis Hémon, comme le propose Paul Bleton et Mario Poirier dans *Le vagabond stoïque. Louis Hémon* (Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Socius », 2004).

On constate d'abord que la description du paysage est loin d'être anecdotique ou platement décorative; elle permet, au contraire, d'évoquer un climat, une vision, une expérience, de mettre en place un discours. Tout au long du roman, la forêt se révèle non seulement un espace hostile et menaçant, mais un lieu de désolation et de mort. Dès le début, alors que Maria et son père, Samuel, sont en route au bord de la rivière Péribonka à la fin de l'hiver, la voix narrative décrit ainsi la forêt:

Même l'éternel vert foncé des sapins, des épinettes et des cyprès se faisait rare; les quelques jeunes arbres vivants se perdaient parmi les innombrables squelettes couchés à terre et recouverts de neige, ou ces autres squelettes encore debout, décharnés et noircis. (MC, 15)

La forêt, a fortiori l'hiver, apparaît comme un lieu macabre alors que l'arbre – ordinairement symbole de vie – est associé à la mort⁴. L'arbre-squelette, en particulier celui qui se tient encore debout, suggère une image équivoque en ce qu'il apparaît à la fois mort et vivant, n'étant pas encore abattu, ni étendu comme un gisant en voie de se décomposer et de se confondre à la terre, terme ultime de son parcours vers la mort. Il en résulte une image inquiétante, l'arbre-squelette étant à sa façon un fantôme qui hante ce lieu de mort dont il s'avère aussi le témoin, le gardien, la sentinelle.

On trouve, au fil des pages, de nombreuses descriptions qui évoquent les «arbres morts» (MC, 44), où la forêt est un «immense socle noir» (MC, 61), sinon une «colonnade des

4 Comme le souligne Mircea Eliade dans son *Traité d'histoire des religions* (Payot, 1949, p. 229-276), l'arbre est en effet, selon diverses mythologies, symbole vie, du cosmos vivant, de la fécondité inépuisable, de la régénérescence; il peut aussi être perçu comme centre du monde, réceptacle des âmes des ancêtres et manifestation du sacré (hiérophanie). Dans la *Bible* («Genèse»), l'arbre de vie – à ne pas confondre avec l'arbre de la connaissance du bien et du mal – symbolise l'immortalité.

troncs dépouillés et noircis» (MC, 69). Les brefs chapitres 7 et 8 (p. 83-92), situés au centre du roman, présentent une sombre méditation sur l'automne qui «[...] sur le sol canadien [est] plus mélancolique et plus émouvant qu'ailleurs, et pareil à la mort d'un être humain que les dieux rappellent trop tôt, sans lui donner sa juste part de vie.»(MC, 85) La voix narrative décrit en ce pays une saison cruelle et injuste – sous la gouverne de dieux païens – en ce qu'elle tue celui qui n'est pas encore parvenu au terme de son âge, comme ce sera d'ailleurs le cas pour le jeune François Paradis⁵.

La description est en cela annonciatrice du malheur qui sera relaté deux chapitres plus loin. C'est d'ailleurs ce que l'on peut lire aussi en filigrane lorsque Maria, dans l'attente de retrouver au printemps François Paradis, se laisse aller à cette rêverie :

Parfois il était, ce monde, d'une beauté curieuse, glacée et comme immobile, faite d'un ciel très bleu et d'un soleil éclatant sous lequel scintillait la neige; mais la pureté égale du bleu et du blanc était également cruelle et laissait deviner le froid meurtrier (MC, 91).

Le monde est un espace équivoque, ambivalent, en ce que s'y rejoignent la beauté et la mort. Un peu plus loin, lorsque Maria récite ses mille *Avè* à la Vierge Marie dans l'espoir de revoir son fiancé à Noël, la forêt apparaît comme un lieu non seulement solennel, mais plutôt inquiétant :

Les pieux de clôture faisaient des barres noires sur le sol baigné de pâle lumière; les troncs des bouleaux qui se détachaient sur la lisière du bois sombre semblaient les squelettes de créatures vivantes que le froid de la terre aurait pénétrées et frappées de mort; mais la nuit glacée était plus solennelle que terrible (MC, 98).

5 Dans son article «Lecture de *Maria Chapdelaine*» (Études françaises, vol. 4, no. 2, 1968, p. 151-170), Nicole Deschamps a souligné cet aspect morbide qui se dégage de la description de la forêt. J'explicité pour ma part le lien entre cette description et la mort de François Paradis.

Faut-il voir dans ces «barres noires» comme le rappel d'un sentiment d'enfermement lié à l'hiver, à l'isolement dont ils sont prisonniers? Les troncs-squelettes, dans ce cas, évoquent des «créatures vivantes» mortes sous la violence du froid. L'image suggère cette fois un déplacement puisque ce n'est pas seulement l'arbre, mais le vivant – l'homme compris – qui apparaît possiblement frappé par le froid meurtrier, transformant la lisière du bois en un lieu morbide, peuplé de squelettes de toutes sortes. L'hiver n'est donc pas simplement associé à l'endormissement de la nature selon un cycle des saisons où la vie ne manque pas de revenir, de se réveiller. La mort est ici de l'ordre d'un visible inquiétant, spectral, dès lors qu'elle n'est pas inscrite dans un rituel funéraire qui permet d'appréhender la disparition et la perte, autant dire de mettre les morts à leur place, en un tombeau⁶.

En cette nuit de Noël, la forêt évoque ainsi davantage la mort que la naissance de l'Enfant, Rédempteur du monde. La prière, le vœu de Maria ne sera pas exaucé puisque François Paradis est alors en chemin en cette funeste forêt

6 Comme le rappelle Louis-Vincent Thomas (*Rites de mort*, Fayard, 1985, p. 171-172), le rituel funéraire permet de surmonter le sentiment d'abjection devant le cadavre putrescent par un processus à la fois de séparation et d'intégration: «Après l'ultime hommage au mort et selon le trajet symbolique propre à chaque culture, la séparation vivants/défunt devient effective avec la mise à l'écart du cadavre inhumé, incinéré, momifié. [...] Pour se protéger de la contamination et de l'agressivité du cadavre impur et apaiser ainsi l'angoisse des survivants, des conduites symboliques interviennent immédiatement après l'événement et se prolongent au cours d'une période de marge plus ou moins longue. En rester là serait reconnaître le pouvoir annihilant de la mort, échec intolérable pour l'individu et la communauté. Mais, après avoir paré au plus pressé dans l'évitement afin de neutraliser le désordre, le rituel permet de transcender la perte au point d'en faire un événement positif qui servira l'ordre retrouvé: de dangereux qu'il était, le défunt devient l'ancêtre tutélaire, le modèle à imiter, le symbole de la continuité. Intégré dans un statut bénéfique, il est récupéré dans l'imaginaire collectif comme étant du côté de la vie; parallèlement, les deuilés consolés sont réintégrés à part entière dans la société.»

où il trouvera la mort. Quelque temps après avoir appris la mort de son fiancé, Maria regarde cette forêt qui n'est plus dès lors «solennelle», mais «terrible» :

Maria frissonna tout à coup et songea aux secrets sinistres que cache la forêt verte et blanche [...] Toute l'inimitié menaçante du dehors, le froid, la neige profonde, la solitude semblèrent entrer soudain dans la maison et s'asseoir autour du poêle comme un essaim de mauvaises fées, avec des ricanements prophétiques de malchance ou des silences plus terribles encore. «Te souviens-tu des beaux garçons aimés que nous avons tués et cachés dans le bois, ma sœur? Leurs âmes ont pu nous échapper; mais leurs corps, leurs corps, leurs corps... personne ne nous les reprendra jamais...» (MC, 138)

La mort – le dehors, le froid meurtrier, le fantôme de François Paradis – qui n'est pas contenue par un rituel, une sépulture, envahit l'espace du vivant, de la maison, de l'âme. Maria porte ainsi cette mort en elle comme un deuil inaccompli. En évoquant ces mauvaises fées païennes – tueuses de beaux garçons aimés dont elles conservent les corps –, Maria condamne la violence meurtrière subie par son fiancé, tout en épargnant le Dieu chrétien (et sa Providence) du malheur et de l'endeuillement qui l'accable. La forêt apparaît ainsi comme un lieu maléfique et païen dans lequel sont cachés, «secrets sinistres», des morts, des fiancés aimés. La forêt devient de la sorte un vaste cimetière, comme Maria se l'imagine un peu plus tard, tourmentée encore par son deuil :

Le norouâ meurtrier qui avait enseveli François Paradis sous la neige, au pied de quelque cyprès mélancolique, avait fait sentir à Maria du même coup toute la tristesse et la dureté du pays qu'elle habitait et lui avait inspiré la haine des hivers du Nord, du froid, du sol blanc, de la solitude, des grandes forêts inhumaines où tous les arbres ont l'aspect des arbres de cimetière (MC, 155).

Il s'agit en effet d'un cimetière que l'on peut dire inhumain dans la mesure où il n'est pas sacré et délimité par un rituel – opposé en cela au profane –, mais un lieu soumis à la violence meurtrière des mauvaises fées⁷. La forêt est donc un cimetière paradoxal en ce qu'il est un espace sans rituel ni tombeau, là où, par conséquent, les morts sont introuvables, étant à la fois partout et nulle part. Cette forêt-cimetière est peuplée de morts en mal de sépultures, de fantômes errants qui hantent les vivants qui, faute de rituel, ne peuvent accomplir leur deuil. La forêt s'avère ainsi un lieu de hantise, provoquant non seulement l'inquiétude, l'angoisse, la terreur, mais la haine. N'ayant pas encore trouvé une issue à son deuil, Maria rejette alors la « tristesse et la dureté du pays ». La forêt-cimetière – où l'on marche parmi les morts sans sépultures – suggère un rapport douloureux au territoire, au pays.

7 Chez les Grecs et les Romains, le cyprès est associé aux enfers et donc, à la mort. Considéré comme un arbre funéraire, il orne les cimetières (voir l'article « Cyprès » du *Dictionnaire des symboles* – Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1982 – de Jean Chevalier et Alain Gheerbrant). Il est probable que L. Hémon connaissait cette légende. Comme le note le Frère Marie-Victorin dans la *Flore laurentienne* (3^e édition, Les Presses de l'Université de Montréal, 1995, p. 142) : « Par une confusion difficile à expliquer, les Canadiens français du nord (Lac Saint-Jean, Abitibi, etc.) nomment le Pin divariqué [ou Pin Gris; en anglais, *Jack Pine*] “Cyprès”; l'emploi de ce nom était déjà général au commencement du XIX^e siècle. Le célèbre roman de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, a vulgarisé cette erreur dans les deux mondes. » Comme le remarque Robert Harrison dans son étude *Forêts. Essai sur l'imaginaire occidental* (Traduit de l'anglais par Florence Naugrette, Flammarion, coll. « Champs », 1992), la forêt, dans le monde chrétien, est depuis le haut Moyen Âge un lieu paradoxal, ambivalent, en ce que s'y retrouvent aussi bien le brigand, le sorcier, la sorcière, que le justicier et le saint ermite (cf. Partie II : « Les ombres de la loi », p. 99-163). Considérant la folle passion du défrichement de Samuel Chapdelaine, il semble que son rapport à la forêt soit en cela davantage proche du modèle cartésien et de celui des Lumières, lequel se caractérise avant tout par une pratique de la mesure et de la maîtrise (cf. R. Harrison, *op. cit.*, chapitres 14 et 15). Dans l'ensemble, la forêt-cimetière de Louis Hémon apparaît surtout comme lieu de l'effroi, du malheur, de la mort.

Mort de François Paradis et de Laura Chapdelaine

Une semaine avant Noël, François Paradis décide de quitter son camp de bûcherons à La Tuque pour aller rejoindre Maria à Péribonka. Bien que plusieurs de ses amis bûcherons ont voulu le dissuader d'entreprendre seul un tel périple, ce coureur des bois expérimenté décide néanmoins de partir; surpris par la tempête, il va s'égarer en forêt et périr. Le récit n'explicite pas les raisons de cette folle témérité, mais l'on devine que son amour pour Maria l'aura probablement conduit à sa perte. Eutrope Gagnon, l'un des soupirants de Maria, est celui qui, en ce jour de l'An, annonce cette mort à la famille Chapdelaine :

Il s'est écarté... Tous se redressèrent, avec des soupirs; l'histoire était terminée et en vérité il ne restait plus rien à dire. Le sort de François Paradis était aussi lugubrement certain que s'il avait été enterré dans le cimetière de Saint-Michel-de-Mistassini, au milieu des chants, avec la bénédiction des prêtres. (MC, 113)

On peut certes considérer que sa mort est de l'ordre du probable. Toutefois, sans le cadavre, il ne saurait y avoir de certitude, en dépit de ce que déclare la voix narrative. En fait, François Paradis est bien davantage en la circonstance un disparu. De ce point de vue, il peut toujours réapparaître, revenir parmi les vivants. Qu'il soit un disparu a pour conséquence d'entraver le travail de deuil, alors que l'endeuillé, incapable de répondre à la question de savoir si le disparu est mort ou vivant, peut encore et pour longtemps espérer son retour⁸. Et même si on le considère ici comme mort,

8 En déclarant mort François Paradis, la voix narrative oblitère le fait qu'il puisse être un disparu qui, tel Ulysse, pourrait revenir, et que Maria, telle une nouvelle Pénélope, pourrait faire le choix, malgré l'incertitude, d'attendre. Soulignons que le disparu (en forêt, en mer), le présumé mort – puisque personne ne peut dire avoir été le témoin de cette

on constate qu'il n'a pas eu pour autant les hommages d'un rituel funéraire – dont, la confession, l'extrême-onction, l'inhumation en cimetière chrétien – par lequel il serait à la fois séparé et intégré aux vivants par l'accomplissement de leur deuil. À l'annonce de sa mort, les Chapdelaine prient pour le «[...] repos de ceux qui ont eu de la malchance dans le bois...»(MC, 116), tout en donnant l'assurance que l'on célébrera quelques messes en sa mémoire. Mais cette prière, cette messe, ne sauraient remplacer le rituel funéraire par lequel on dispose du corps du défunt. D'une façon ou d'une autre – disparu ou mort sans sépulture –, François Paradis demeure pour les vivants un fantôme; il ne repose pas en paix et erre à son tour dans la forêt-cimetière.

Constatons que le roman ne fait pas état du fait que l'on pourrait partir à sa recherche – qu'il soit vivant ou mort – au printemps. Ce qui est tout de même étonnant puisque l'on semble l'abandonner, s'il est mort, à l'outrage d'être exposé, notamment, à la dévoration. Au fond, il n'est personne – il est manifestement sans famille – pour souhaiter retrouver le corps afin de lui donner la dignité d'un enterrement. Ce qui le condamne à devenir le fantôme qui hante non seulement Maria, mais ceux qui l'ont connu en ce coin de pays.

mort –, peut certes avoir l'honneur d'une messe des morts; cela ne résout pas cependant la question de savoir avec certitude s'il est vivant ou mort et s'il peut, par conséquent, revenir. François Paradis est ce présumé mort sans témoin. Dans son article, «Louis Hémon's Intertextual Use of Pêcheur d'Islande in Maria Chapdelaine: Making a Novel Set in Canada Speak about Problems in Pre-World War One France», (*Journal of Canadian Studies/Revue d'Études canadiennes*, vol. 48, no. 3, Fall/automne 2014, p. 133-161), Richard M. Berrong montre que la mort de François Paradis est analogue à celle de Yann Gaos (du roman de Pierre Loti) en ce qu'ils périssent tous deux lors d'une tempête (en forêt ou sur l'océan). Ajoutons que ce parallèle – cet intertexte – n'est guère étonnant, considérant que l'œuvre de Loti est fortement marquée par le deuil – lui dont le frère a disparu en mer – comme a pu l'analyser Alain Buisine dans son livre: *Tombeau de Loti* (Diffusion aux Amateurs de livre, Atelier national de reproduction des thèses, Université de Lille III, 1988).

C'est à travers le regard de Maria que la voix narrative donne à voir la mort de François Paradis. Maria se sent envahie d'abord par cette forêt où règne la mort: «[...] et la lisière lointaine du bois se rapprocha soudain, sombre façade derrière laquelle cent secrets tragiques, enfouis, appelaient et se lamentaient comme des voix» (MC, 116). Cette lamentation des voix suggère non seulement la souffrance associée à la mort, mais la douleur des morts sans tombeaux. Maria imagine ensuite les souffrances de son fiancé égaré en cette forêt (MC, 117) et déplore qu'il n'ait pas obtenu l'aide du Ciel pour qu'il soit sauvé (MC, 118).

Commence alors pour Maria un long processus par lequel elle cherchera à faire son deuil. Une première étape semble franchie avec le discours du prêtre qui lui ordonne d'arrêter de se «[...] tourmenter de même, parce que c'est un tourment profane et peu convenable, vu que ce garçon ne t'était rien. Et le bon Dieu sait ce qui est bon pour nous; il ne faut pas se révolter ni se plaindre...»(MC, 126) Bref, le fidèle n'a pas à juger ou à se plaindre de ce que la divine Providence – qui ordonne le devenir, les manifestations du bien et du mal — a imposé à chacun. Le prêtre lui rappelle également que son devoir est d'aider ses parents, puis de se marier pour «fonder une famille chrétienne»(MC, 126). Maria se soumet alors à l'autorité du prêtre. Mentionnons enfin que le prêtre considère que prier et dire des messes en la mémoire de François Paradis vaut mieux que se lamenter «[...] puisque ça diminuera d'autant ses années de purgatoire» (MC, 126). Cela suppose que de s'enfermer dans le deuil est aussi une façon d'accabler le mort, de ne pas le laisser cheminer vers son salut éternel⁹.

9 Ce discours n'est pas sans rappeler un conte des frères Jacob et Wilhelm Grimm, «Sa petite chemise de mort» (1815). Le conte relate comment une mère endeuillée par la mort de sa petite fille peut s'avérer un accablement pour l'enfant: «Oh! mère, cesse donc de

Au récit de la mort-disparition de François Paradis – fantôme errant qui hante les vivants – s’oppose le récit de l’agonie et de la mort de Laura Chapdelaine, mère de Maria (chapitre 14). Laura agonise et meurt en effet dans sa maison et devant sa famille d’une maladie indéterminée quelque mois après la mort (présumée) de François (chapitre 10). Après plusieurs jours de souffrances, elle rend l’âme en présence du prêtre qui officie le rituel du Saint-Sacrement (l’Eucharistie). Ce qui a pour effet de rassurer Maria, et toute la famille :

Mais devant la mort inévitable et prochaine, ce qui restait à faire était simple et prévu depuis des siècles par des lois infaillibles (MC, 177). Oh! La certitude! Le contentement d’une promesse auguste qui dissipe le brouillard redoutable de la mort! [...] [les Chapdelaine étant] presque consolés, exempts de doute et d’inquiétude, sûrs que ce qui se passait là était un pacte conclu avec la divinité, qui faisait du Paradis bleu semé d’étoiles d’or un bien légitime (MC, 178-179).

Contrairement à François, la mort de Laura est pour eux de l’ordre de la certitude sur le plan factuel. De plus, Laura bénéficie d’un rituel funéraire dûment officié par un personnage légitime de l’Église. Elle pourra ainsi reposer en paix. Comme le rappelle le remmancheur Tit’Sèbe, cet ultime rituel permet de ne pas « mourir comme un païen » (MC, 176), mais (à propos du cas qu’il donne alors en exemple) « en monsieur » (MC, 177). Le Saint-Sacrement porté par

pleurer, parce qu’autrement je ne puis pas arriver à m’endormir dans mon cercueil : ma chemise de mort se mouille de tes larmes et ne peut pas sécher» (extrait de *Contes et fêtes de la mort*, par Colette Estin, Beauchesne, 1993, p. 281). Ce conte dit à sa façon la nécessité de séparer les morts et les vivants, de ne pas se laisser envahir par le deuil. On trouve semblable récit dans *Les Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé, alors qu’il est aussi question de faire le deuil de la Conquête de 1760 (comme j’ai pu l’analyser dans *La paix des Braves*, XYZ éditeur, coll. « Documents », 2005).

le prêtre lui permet d'ailleurs de surmonter les tempêtes et autres périls de la nature afin de se rendre au chevet des agonisants (MC, 177). On peut conclure de ce discours que, faute du rituel du Saint-Sacrement, François Paradis est mort en païen, déshonneur qui s'ajoute au malheur de sa mort sans sépulture. On constate enfin que le prêtre, protégé par le Saint-Sacrement, parvient à traverser sain et sauf cette forêt qui peut s'avérer meurtrière. Avec la mort de Laura, l'ordre chrétien est ainsi réaffirmé comme institution dominante et protectrice.

Le récit du père, les voix de Maria

Après la mort de Laura, le rituel funéraire prend la forme de la veillée funèbre (chapitre 15). Le père, Samuel Chapdelaine, prononce un éloge funèbre où il vante son épouse qui l'aura soutenu avec un courage indéfectible dans son entreprise de colon-défricheur. Son discours est une étape de plus dans le rituel funéraire et, par conséquent, dans le travail du deuil. Cet éloge révèle également la part sombre du récit identitaire de Samuel, sinon de la famille Chapdelaine. Samuel évoque à ce moment son irrépressible désir, sitôt son lopin de terre défriché, de se lancer à répétition dans un ardu et pénible travail de défrichement, au lieu de s'y établir paisiblement. Il refuse ainsi de vivre dans la proximité d'un village, d'une paroisse ou d'une communauté, préférant s'exiler à la lisière de la forêt, sur le front pionnier. Laura accepte avec bienveillance cette « folie » de l'époux :

Mais au lieu de me dire que je n'étais qu'un vieux simple et un fou de vouloir m'en aller, comme bien des femmes auraient fait, et de me chercher des chicanes pour ma folie, elle ne faisait rien que soupirer un peu, en songeant à la misère qui allait recommencer dans les bois [...] (MC, 190).

Il s'agit bien d'une « folie » qui prend la forme d'un recommencement infini de « [...] la dure besogne du commencement » (MC, 190), laquelle a nécessairement pour effet une existence périlleuse, épuisante et précaire, voire misérable. La folie du père Chapdelaine – ce continuel recommencement – a somme toute quelque chose de mortifère dès lors qu'il semble se tuer à l'ouvrage tout en refusant de jouir pleinement de son bien, de prendre racine, lui et sa famille, sur sa terre.

Considérant le discours qui précède sur la forêt-cimetière, cette folie peut aussi s'entendre comme un symptôme : celui d'une haine envers cette forêt meurtrière peuplée de morts sans sépulture. Le défrichement incessant n'est-il pas une façon de repousser, sinon d'effacer ce lieu maudit ? N'est-ce pas une façon de vouloir en finir avec ce monde morbide dominé par les arbres-squelettes, les mauvaises fées et les morts-fantômes ? On peut même se demander si, à force de défrichement, il ne butera pas un jour sur le corps de François Paradis ou de quelques autres qui, au fil du temps, ont péri en ce lieu.

Sur le plan de la symbolique nationale – le Canada français étant un peuple vaincu, en mal d'un acte de fondation politique qui le ferait pleinement souverain sur la scène de l'Histoire et de la reconnaissance –, la folie de Samuel Chapdelaine, « cette dure besogne du commencement » suggère quelque chose de non advenu, d'inachevé, d'inaccompli, puisque ce travail du commencement n'est jamais l'amorce d'un enracinement véritable, d'une pleine appropriation du lieu. En somme, cet acte du continuel commencement en est un qui ne fonde rien. De ce point de vue, il n'est pas sans avoir une résonance avec le ratage de la fondation nationale qui, en effet, n'a pas eu lieu comme acte de pleine assumption

symbolique¹⁰. La folie du père Chapdelaine manifeste en cela un autre symptôme en ce qu'il s'acharne, avec véhémence, sinon impuissance, à retrouver l'événement par lequel l'acte de fondation serait enfin effectif. Derrière cette folie apparemment anecdotique se manifeste un rapport malheureux au pays, bien qu'à un certain niveau de lecture on fasse de lui un authentique héros de la colonisation.

Il n'est pas anecdotique non plus que ce soit le récit du père qui ouvre la voie à la prise de conscience de Maria: «Ce qu'elle venait d'entendre l'avait émue et troublée; elle avait l'intuition confuse que ce récit d'une vie dure, bravement vécue, avait pour elle un sens profond et opportun, et qu'il contenait une leçon [...]»(MC, 190) Maria entend en cette veillée funèbre – devant la dépouille de sa mère – trois voix qui vont la réconcilier avec le pays. La première voix «vint lui rappeler en chuchotant les cent douceurs méconnues du pays qu'elle voulait fuir»(MC, 193). Le dur hiver, la forêt meurtrière semblent s'effacer à son souvenir devant le printemps et l'été qui reviennent. La seconde voix lui rappelle que l'exil en quelque ville américaine suppose un renoncement à sa langue au profit de l'anglais, un oubli des noms de lieux «[...] familiers et fraternels, donnant chaque fois une sensation chaude de parenté» (MC, 196). Ces noms, donnés par les ancêtres, évoquent la lente et difficile appropriation du pays, le chez-soi. La révélation du destin de Maria culmine dans la

10 Dans son chapitre «La fonction funéraire» de sa *Critique de la raison politique ou l'inconscient religieux* (Gallimard, coll. «Tel», 1981, p. 3712-381), Régis Debray propose une analyse de ce rapport entre la mort, le monument et la fondation de la communauté. Robert Harrison analyse aussi ce lien entre la sépulture et la fondation de la nation – à propos notamment du champ de bataille-cimetière de Gettysburg (1863) et du discours d'Abraham Lincoln qui lui est associé –, dans son livre *Les morts* (Traduction de Florence Naugrette, Éditions Le Pommier, 2003), en particulier au chapitre 2, *Hic Jacet*, p. 31-58. Édition originale: *The Dominion of the Death*, University of Chicago Press, 2003.

troisième voix, «la voix du pays de Québec» qui est «[...] à moitié un chant de femme et à moitié un sermon de prêtre» (MC, 197). Cette voix déclare d'abord que le culte catholique, la langue française, les vertus et les faiblesses de ce peuple «[...] deviennent des choses sacrées, intangibles et qui devront demeurer jusqu'à la fin»(MC, 198). La voix évoque ensuite la Conquête anglaise de 1760, c'est-à-dire la perte d'un certain pouvoir à la fois politique et économique. Malgré cela, le pays de Québec aura su persister, se maintenir :

Et nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise: Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir... Nous sommes un témoignage. C'est pourquoi il faut rester dans la province où nos pères sont restés, et vivre comme ils ont vécu, pour obéir au commandement inexprimé qui s'est formé dans leurs cœurs, qui a passé dans les nôtres et que nous devons transmettre à notre tour à de nombreux enfants: Au pays de Québec, rien ne doit mourir et rien ne doit changer... (MC, 198)

Maria, nouvelle Jeanne d'Arc, entend les voix qui la guident pour que le pays, menacé dans sa pérennité, puisse perdurer, ne serait-ce que sur le mode de la survivance et non sur celui du combat contre l'Anglais envahisseur¹¹. Elle choisit donc d'être fidèle à son père, à sa mère et aux ancêtres pour que se maintienne le Canada français. Malgré l'adversité

11 Maria n'est cependant pas comme Jeanne d'Arc une femme guerrière qui, à la suite d'un procès, est condamnée au bûcher, mourant alors en sainte et martyre selon le discours hagiographique. Cette référence à la Pucelle d'Orléans comme gardienne de la France catholique est fort répandue, notamment depuis le XIX^e siècle. Comme le rappelle Gilles Gallichan dans son article «Jeanne d'Arc au Nouveau Monde. Aperçus sur la légende johannique en Amérique française» (*Les Cahiers des Dix*, no. 72, 2018, p. 22) le Canada français du début du XX^e siècle s'est reconnu en elle: «Au lendemain de la Grande Guerre, la célébration de Jeanne d'Arc se conjugue ainsi aisément avec l'amitié-franco-canadienne, avec le catholicisme hérité de la France, et avec le patriotisme et la résistance à l'assimilation.»

subie, le Canada français est un témoignage en ce qu'il a fait preuve d'un magnifique courage. Or, en obéissant à ces voix – puis, en épousant Eutrope Gagnon qui incarne cette fidélité aux valeurs du pays –, Maria assume non seulement d'œuvrer modestement à perpétuer le Canada français, mais se trouve aussi à faire son deuil de François Paradis. Du moins, est-ce la solution, si ce n'est la voie du compromis, de la sublimation, proposée par le roman.

Mais la question demeure : Maria n'est-elle pas encore et malgré tout endeuillée, considérant que François est un disparu, un mort sans tombeau ? En un sens, Maria ne peut faire le deuil de son fiancé, comme elle peut le faire de sa mère qui, par contraste, rappelle sur ce plan les exigences du rituel funéraire. La fidélité de Maria au pays, son mariage avec Eutrope, s'avèrent ainsi plus équivoques et ambivalents qu'il n'y paraît puisqu'elle demeure, ce faisant, en lisière de cette forêt-cimetière, plus ou moins proche en cela du lieu où a disparu, sinon gît, François Paradis. De ce point de vue, Maria reste fidèle d'une certaine façon à son fiancé dont on peut dire que fantasmatiquement ou inconsciemment elle attend le retour. Son mariage étant plutôt un mariage de raison visant à honorer la mémoire de ses parents, des ancêtres, contribuant ainsi à la survivance nationale, il en résulte une existence tronquée, altérée, puisque la vie – devenue survie – s'en trouve marquée par un deuil inaccompli et une attente mortifère. La survivance désigne bien cet état ambigu où se mêlent la vie et la mort. Or, le compromis-sublimation qu'est la survivance incarnée par Maria ne concerne pas que son destin individuel ou familial puisqu'elle est présentée comme étant indissociable de la survivance de la nation (« Et nous nous sommes maintenus... car ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir »). Maria, icône de la survivance sur le mode de la vie endeuillée, n'incarne-t-elle pas aussi la part oubliée, refoulée, de la condition nationale du Canada français ?

La nation, la mort

On se souvient que François-Xavier Garneau (1809-1866) fut poète avant que d'être historien. Dans l'un de ses plus célèbres poèmes, «Au Canada, pourquoi mon âme est-elle triste?» (1837), Garneau évoque ainsi la possible disparition de son peuple :

Mais, hélas! le destin sur ces hommes naissants / A jeté son courroux et maudit leurs enfants. / Il veut qu'en leurs vallons, chassés comme la poudre, / Il ne reste rien d'eux qu'un tombeau dont la foudre / Aura brisé le nom que l'avenir, en vain, / Voudra lire en passant sur le bord du chemin. / De nous, de nos aïeux la cendre profanée / Servira d'aliment au souffle de Borée; / Nos noms seront perdus et nos chants en oubli, / Abîme où tout sera bientôt enseveli. / [...] Peuple, pas un seul nom n'a surgi de ta cendre; / Pas un, pour conserver tes souvenirs, tes chants, / Ni même pour nous apprendre / S'il existait depuis des siècles ou des ans. / Non! tout dort avec lui: langue, exploits, nom, histoire; / Ses sages, ses héros, ses bardes, sa mémoire, / Tout est enseveli dans ces riches vallons / Où l'on voit se courber, se dresser les moissons. / Rien n'atteste au passant même son existence; / S'il fut, l'oubli le sait et garde le silence¹².

Garneau n'évoque pas simplement la mort et la douleur qu'elle provoque, mais la totale disparition des ancêtres, de la nation, dès lors que le tombeau – signe et gardien de la mémoire du défunt – n'est pas repérable à la surface du monde, mais reste enseveli dans l'oubli, un oubli qui est d'une certaine façon une seconde mort, celle-là absolue, sans lien aucun avec les vivants. Le Monument aux Morts glorieux de la Patrie risque de ne jamais advenir comme lieu

¹² Extrait de *Poésies de François-Xavier Garneau*, édition critique, texte établi et annoté par Yolande Grisé et Paul Wyczynski, Les Presses de l'Université Laval, 2012, p. 204.

de fondation et de transmission de cette mémoire. La mort sans sépulture menace ainsi la vie de la nation, du peuple canadien-français¹³. En rédigeant son *Histoire du Canada* (1845-48), l'historien Garneau posera à sa façon une pierre à ce monument national en devenir, réfutant de surcroît les allégations de Lord Durham (1792-1840) qui, dans son célèbre Rapport, affirmaient que les Canadiens français étaient un peuple « sans histoire et sans littérature¹⁴. »

Ce rapport particulier à la mort, on le retrouve aussi chez Octave Crémazie (1827-1879), considéré de son vivant comme le chantre de la Patrie, auteur notamment du célèbre poème « Le drapeau de Carillon » (1858) en lequel il exalte le sentiment patriotique des Canadiens. Dans ce poème, la mort du soldat est sublimée dans l'héroïsme, les Canadiens français étant appelés à conserver sa glorieuse mémoire, à poursuivre dans cette voie leur combat pour la Patrie : « Puisse des souvenirs la tradition sainte, / En régner dans leur cœur, garder de toute atteinte / Et leur langue et leur Foi¹⁵ ». Crémazie a cependant laissé un long poème inache-

13 Dès le XIX^e siècle, le Canada français a certes eu une pratique monumentale, comme en témoigne notamment le Monument des Braves et l'Hôtel du Parlement à Québec (comme en fait état Patrice Groulx dans plusieurs études, dont « La commémoration de la bataille de Sainte-Foy. Du discours de la loyauté à la fusion des races », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. LV, no. 1, 2001, p. 45-83) Toutefois, le Monument qui atteste de l'événement fondateur de la nation comme entité souveraine n'a pas encore été édifié. Rappelons que dans sa pièce, *Les Grands soleils* (1967), Jacques Ferron évoque cette nécessaire fondation à partir des événements de la Rébellion des Patriotes de 1837, en particulier la Bataille de Saint-Eustache sous la gouverne du docteur Jean-Olivier Chénier.

14 John George Lambton Durham, *Le Rapport Durham*, Traduction et Introduction de Denis Bertrand et d'Albert Desbiens, Typo/Documents, 1990, p. 237.

15 Octave Crémazie, *Œuvres I, Poésies*, texte établi, annoté et présenté par Odette Condemine, Éditions de l'Université d'Ottawa, coll. « Présence », 1972, p. 321.

vé, particulièrement morbide, «Promenade de trois morts» (1862), publié au moment où il décide de s'exiler en France pour fuir la justice à la suite d'une faillite, d'un endettement. Il y restera jusqu'à sa mort, vivant dès lors surtout dans la solitude et de manière fort précaire. Or, ce poème inachevé n'a rien de patriotique; il évoque plutôt la mort comme une lente et impitoyable dévoration. Le poème propose ainsi un étrange dialogue entre un mort et un ver, le Ver-Roi :

LE VER: Ta bière est mon empire et ton corps mon trône; / Je suis ton maître et ton tourment. / Des fibres de ton cœur je fais une couronne / Plus brillante qu'un diamant. LE MORT: Oh! si je pouvais fuir cette demeure horrible! / Si je criais? peut-être une main invisible / Me viendrait ouvrir le tombeau! / On dirait que là-haut on marche sur la terre. / Au secours! sauvez-moi! ... Le cri de ma misère / Ne trouve pas même un écho. [...] Le VER: Dans ce sombre royaume / Dont moi seul suis le roi, / Cette chair qui fut l'homme est tout entière à moi. / [...] L'homme toujours oublie / L'inexorable loi / Qui veut, après la vie / Que le Ver soit son Roi¹⁶.

La mort est présentée dans ce poème comme étant avant tout une douloureuse dévoration, une lugubre vision dominée par le pourrissement, la détresse de l'abandon. Or, le rituel funéraire permet justement de refouler cet irreprésentable: le cadavre. Il permet de sublimer le corps mort en le rattachant à un discours respectueux, sinon élogieux, lequel a pour ainsi dire un effet momifiant qui le protège pour les vivants de l'inévitable dégradation. Le rituel funéraire accomplit une

¹⁶ *Ibid.*, p. 403 et p. 415-416. Dans un autre contexte, on trouve dans le *Hamlet* (1600) de William Shakespeare (1564-1616), cette parole insidieuse de Hamlet au Roi félon, assassin de son frère: «Le vers est le seul empereur en matière de manger. Nous engraissons toutes les autres créatures pour qu'elles nous engraisent, et nous-mêmes engraissons pour les asticots. [...] Un homme peut pêcher avec le ver qui a mangé un roi, et manger le poisson qui s'est nourri de ce ver» (traduction de François Maguin, GF Flammarion/ Bilingue, 1995, p. 297).

séparation avec le corps putrescible tout en l'intégrant à la mémoire des vivants sur le mode d'une présence que l'on souhaite bienveillante. Le tombeau, dominé par le Ver-Roi, n'est plus le lieu cependant de cet échange symbolique primordial entre le mort et le vivant. Le mort, tourmenté, supplicié par le Ver-Roi, ne repose pas en paix. Crémazie avait imaginé une suite, une fin à son poème où il retrouvait le chemin de la sublimation funéraire: «Un vieux ver, qui a dévoré bien des cadavres, leur dit [aux vers] de ne pas se faire d'illusions, que tous les corps dont les âmes pardonnées monteront ce soir au ciel, deviendront pour eux des objets sacrés qu'il ne leur sera plus permis de toucher¹⁷». Mais le poème est demeuré inachevé. Le poète l'aura plutôt traîné avec lui jusqu'à sa mort, pendant les dix-sept années de son exil en France, incapable de retrouver le chemin de cette sublimation. Il semble d'ailleurs s'être enfermé vivant dans ce poème-tombeau, dans un tête-à-tête lugubre et fatal avec le Ver-Roi.

Quel profond contraste entre la mort glorieuse évoquée dans le Drapeau de Carillon et cette vision macabre de la Promenade de trois morts! Contraste qui ne traduit pas qu'une impasse personnelle, mais suggère que la Conquête de 1760 n'a pas qu'ouvert la voie à l'idéalisation des ancêtres glorieux et aux récits compensatoires de la survivance (messianisme, vocation agricole). Le discours de la survivance aura aussi refoulé autant que faire se peut la part mortifère de la condition du vaincu, du colonisé. Ce poème inachevé s'entend en cela comme un retour du refoulé, donnant voix à l'impasse symbolique qui hante le Canada français. À la lecture des poèmes de Garneau et de Crémazie, on entend d'une toute autre façon cette voix qui parle à Maria: «Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir.»

17 *Ibid.*, p. 425. Extrait d'une lettre de Crémazie du 29 janvier 1867 à l'abbé Henri-Raymond Casgrain (1831-1904).

Certes, cela se comprend d'abord comme une valeureuse résistance à la mort, comme un « témoignage » édifiant. Mais cela peut s'entendre aussi d'une autre manière : ne pas être lié à la mort telle que l'exige la symbolisation funéraire – en l'occurrence, la monumentalisation pleinement fondatrice du Canada français sur la scène de l'Histoire – par laquelle les ancêtres reposent véritablement en paix dans la mémoire des (sur) vivants. Sinon, la nation s'enlise dans l'endeuillement, lequel se traduit parfois dans un imaginaire morbide, sépulcral et spectral. François Paradis – le disparu, le mort sans sépulture – n'est-il pas dans cette perspective l'emblème de cette impasse symbolique, de cet endeuillement pesant lourdement sur la mémoire du Canada français ? N'est-il pas celui qui revient de ce lieu refoulé de l'Histoire pour rappeler, tel un spectre, le devoir d'une sépulture monumentalisée de la mémoire nationale ? Le roman de Louis Hémon se révèle de la sorte comme celui non pas seulement de l'éloge de la survivance, mais de l'endeuillement, de cette impasse symbolique qui hante les (sur) vivants, la nation.

Constatons cependant que, paradoxalement, le roman est aussi à sa manière un chant de deuil – une déploration, une complainte – par lequel se trouve transmise la mémoire, la légende funèbre de François Paradis, le sauvant ainsi de l'oubli, de la complète et définitive disparition. En un sens, le roman est son cénotaphe, le tombeau sans corps par lequel s'amorce malgré tout un rituel funéraire, un deuil, renouant ainsi avec le nécessaire travail de symbolisation érigé contre l'oubli, l'effacement.

Rituel suite à la mort d'un bûcheron

Dans son film *Maria Chapdelaine* de 1983, Gilles Carle (1928-2009), conformément au roman, n'évoque pas la disparition de François Paradis, mais bien sa mort. Néanmoins,

contrairement au roman, il fait dire à Maria que «les Indiens, au printemps, vont le ramasser pour ne pas qu'il soit dévoré par les loups». Il y a là une préoccupation évidente pour ce mort sans sépulture menacé par l'outrage. Et cela est encore plus manifeste dans *La mort d'un bûcheron* (1973), ce film remarquable qui, entremêlant musique western et musique concrète, comédie et drame, s'avère à la fois une quête identitaire et l'accomplissement d'un deuil¹⁸.

L'action se déroule au début des années 1970. Marie Chapdelaine (Carole Laure) est descendue de son Chibougamau natal à Montréal à la recherche de son père Tancrede Chapdelaine. Marie ne l'a jamais vu, et elle ne sait pas s'il est vivant ou bien mort. Elle croise alors François Paradis (Daniel Pilon), jeune journaliste qui devient son amant; par arrivisme, il l'exploite cependant en la faisant s'exhiber devant un voyeur, grand patron de presse. Dans sa quête, Marie en vient à rencontrer Armand St-Amour (Willie Lamothe), propriétaire d'un bar western (où elle devient chanteuse topless sous le nom de Mary Lasso) et Blanche Bellefeuille (Denise Filiatrault), ex-maîtresse de son père Tancrede. Marie, Armand, Blanche et Charlotte Juillet (Pauline Julien), la voisine et amie de Maria, entreprennent alors un voyage vers le camp de bûcherons où a travaillé Tancrede Chapdelaine, question de savoir ce qui a pu lui arriver. Au camp Charlebois, il n'y a plus que Ti-Noir L'Espérance (Marcel Sabourin), l'époux de Blanche. C'est lui qui, encore traumatisé dix ans après les faits, révélera ce qui est advenu de Tancrede: pour

18 Au générique du film, à la section musique, on note en effet ceci: Musique et paroles: Willie Lamothe. Direction musicale: Bobby Hachey. Musique concrète: Tristan Hansinger, Chick Peabody, Peter Van Ginkel. Extrait de: Carol Faucher et Michel Houle (entretiens, textes et commentaires), *Gilles Carle*, Conseil québécois pour la diffusion du cinéma, 1976, p. 70.

venger Baptiste Coulombe, tué et dépecé à la scie à chaîne parce qu'il s'était opposé aux propriétaires anglophones de l'exploitation forestière, Tancrede, associé aux autres bûcherons, a kidnappé le patron pour obtenir justice. La police est cependant intervenue, ce qui a conduit à une fusillade où Tancrede a été abattu (par un autre bûcheron, selon Ti-Noir). Les patrons ont ensuite fermé le camp et exigé de Ti-Noir, le cuisinier, de se faire le gardien des lieux, d'interdire son accès et de ne dire mot à quiconque sur ces événements, lesquels ne seront en effet jamais rendus publics, en plus d'être effacés des archives de l'entreprise. Les quelques trente dernières minutes du film relatant ces événements sont d'une grande intensité dramatique où apparaît en particulier toute l'importance symbolique du rituel funéraire.

Dans le camp où vit Ti-Noir – traumatisé, envahi par la folie –, celui-ci a fabriqué des « têtes de bûcheron en papier mâché » (selon le texte du scénario), puis les a exposés l'une à côté de l'autre tout au long des murs à la hauteur du regard. Chacune des têtes est surmontée d'une croix. Cela ressemble à des masques mortuaires, à une mise en scène funéraire. Ti-Noir a donc dû – malgré la volonté des tenants du pouvoir qui était d'effacer les corps et les traces de la violence meurtrière – mettre en place son propre rituel funéraire pour honorer les morts, leur donner une sépulture. Ce rituel s'avère néanmoins bancal ou du moins fragile puisqu'un lourd secret pèse sur ces morts, eux qui ne reposent pas en paix, dont la sépulture demeure non-repérable pour leurs proches et sur la scène publique. Ti-Noir est pour ainsi dire enfermé vivant dans le tombeau inavouable de cette violence meurtrière, se bricolant un rituel pour conjurer la folie devant l'horreur de ces morts. La mort – tous ces masques qui le regardent – n'a-t-elle pas en effet envahi l'espace du vivant ? N'est-il pas lui aussi un endeuillé en quête d'un rituel effectif ? Lorsqu'ils pénètrent dans le

camp, Marie, Armand, Blanche et Charlotte découvrent un lieu qui, en un sens, ressemble à un salon mortuaire, sinon à une morgue.

Avant le discours où Ti-Noir relate la tuerie, Maria apprend de celui-ci que son père Tancrède est mort. Elle n'éprouve alors aucune tristesse¹⁹. On présume que pour la première fois, elle est habitée à cet égard d'une certitude, qu'elle se trouve ainsi soulagée puisqu'elle peut enfin faire le deuil de son père. Elle découvre à ce moment, traînant dans une boîte, l'exemplaire du roman de Louis Hémon ayant appartenu à son père, lequel va la confirmer dans sa certitude. Elle lit d'abord une phrase soulignée dans le roman : « Quand on a su ça [il s'est égaré en forêt en pleine tempête], des hommes d'Ouatchouan sont partis, après que le temps s'était adouci un peu. Mais la neige avait couvert toutes les pistes et ils sont revenus en disant qu'ils n'avaient rien vu, voilà trois jours passés. » Cette phrase du roman confirme l'état de disparition de François Paradis, et donc le deuil entravé, impossible, qui pèse sur Maria, et les survivants. Marie est désormais d'autant plus certaine, puis libérée de son deuil, qu'elle découvre « sur le blanc de la dernière page, une note écrite à la main par son père » où celui-ci lui révèle son action contre la compagnie forestière²⁰. On peut lire en cela un autre épilogue au roman de Louis Hémon : en l'occurrence, la révélation de la violence inhérente au

19 Le texte du scénario du film est explicite : MARIE : « Je suis heureuse. Je ne suis pas triste. En tout cas, je suis calme » (Gilles Carle, *Scénarios*, tome 2, Boréal, 2005, p. 190).

20 Voici le texte du scénario (*Ibid.*, p. 191) : « À celui qui lira ce livre après moi. Je vais entreprendre une action qui n'a jamais été entreprise ici, au camp Charlebois, en accord avec tous mes amis bûcherons comme moi. L'action est grave, mais j'ai bien réfléchi, car nous en avons assez d'être des animaux humiliés. Nous allons prendre des carabines et venger la mort de Baptiste Coulombe, notre ami, mort en héros parce qu'il voulait être libre sur la terre d'ici. »

colonialisme, et le refus de la dépossession, de la résignation, de l'aliénation, destin incarné par Baptiste (surnom du Canadien français) Coulombe, abattu, dépecé comme un animal et gisant sans sépulture²¹. La révolte des bûcherons n'aura pas conduit cependant à une libération. Elle apparaît néanmoins comme une prise de conscience et, du coup, une façon de donner dignité à la mort de Baptiste Coulombe dans la mémoire des bûcherons. La scène inaugurale du film – la chasse à l'homme – trouve en cette finale une issue qui, si elle ne permet pas de renverser le pouvoir oppresseur, permet toutefois de ne pas s'abîmer dans le silence mortifère liée à la mort de Baptiste Coulombe dès lors que ce pouvoir se trouve dévoilé. Autre chose enfin se dévoile à la lecture du message du père à sa fille :

Si quelque chose m'arrive, que mon ami lecteur de ce livre avertisse ma fille Marie Chapdelaine, de Chibougamau, à laquelle je n'ai jamais rien donné, mais à qui je laisse tout; qu'il lui dise que son père était un pauvre homme, simple et ignorant, et qu'il avait honte d'être comme ça dans le monde d'aujourd'hui. Qu'elle lui pardonne, si son cœur est bon. T.C²².

La parole du père est testamentaire; elle est un legs qui s'ajoute, pour Marie, à l'accomplissement de son deuil. Ce que le père lègue à sa fille n'est pas matériel; il s'agit d'une parole par laquelle il lui demande pardon d'être cet homme honteux, humilié, puisque pauvre et ignorant. Il lui dévoile ainsi son malheur, celui d'être un homme impuissant dans le monde d'aujourd'hui, si ce n'est dans son action, sa

21 Mentionnons que, dans son récit, Ti-Noir n'évoque aucune sépulture, se limitant à ce constat (*Ibid.*, p. 200) : « C'est Tancrede Chapdelaine, votre père, qui a retrouvé son cadavre au printemps. Il a dit : "Baptiste a été tué d'une balle dans le dos !" Mais comment savoir si c'était vrai, le cadavre avait été à moitié mangé par les loups ! »

22 *Ibid.*, p. 191.

révolte, contre le pouvoir qui sévit au camp de bûcherons. Comme c'est bien souvent le cas, cette parole testamentaire a la solennité, la gravité d'une parole de vérité. Bien qu'il se révèle à sa fille comme un homme impuissant, il n'en lègue pas moins, non pas un masque ou l'exemple d'une vie emportée par la mascarade – visage, au fond, de la fuite, de la démission –, mais le désir, sinon la nécessité, de parler vrai, quand bien même la vérité est douloureuse. Il lègue ainsi, malgré son échec à changer sa condition, la dignité qui se rattache à l'assomption d'une parole de vérité. Il donne en héritage cette exigence, cette éthique de la parole.

Environ une heure plus tard, Armand propose de faire un party. À Charlotte qui s'insurge, disant que ce n'est pas convenable en la circonstance, qu'on ne peut pas fêter la mort du père de Marie, Armand rétorque: «Et pourquoi pas? Elle n'a même pas de peine, elle l'a dit! Vive le mort! Hourra pour le mort! Yé ben mort, le mort!» Blanche renchérit: «Danser pour fêter la mort, quoi de plus beau, hein? Ça se fait partout: au Mexique, en... (Elle cherche d'autres pays.) C'est une chose naturelle et normale en tout cas²³!» Le rituel funéraire se déroule alors sur le mode festif et comique. Armand et Blanche entonnent, sur un rythme de gigue western, la chanson à répondre «Yé tu mort, le mort?» où s'entend, dans la joie retrouvée, l'impasse d'une vie endeuillée enfin dépassée²⁴. La chanson, tel un chant funèbre inattendu, a pour effet d'exorciser l'angoisse liée à l'endeuillement. Marie participe à cette fête funéraire en hommage à son père en dansant, de manière enjouée d'abord, puis lascive, comme pour exhiber la puissance

23 *Ibid.*, p. 194-195

24 Voici le couplet de la chanson (disponible sur youtube): «Yé tu mort, le mort? / (Rép): Yé mort, le mort! / Yé pas mort, le mort? (Rép): Yé pas mort, le mort!»

d'une vie pleinement retrouvée. Puis, toujours en dansant, elle mime la mort d'un homme abattu d'un tir de fusil : il s'agit peut-être de Baptiste Coulombe, ou de son père Tancrède Chapdelaine, ou des deux²⁵. La danse funéraire de Marie – qui donne à voir ce qui avait été refoulé – a pour effet d'affoler Ti-Noir qui se jette alors sur elle pour l'étrangler. Marie est secourue par les autres.

Le lendemain, après son discours où il a relaté les circonstances de la tuerie, Ti-Noir désigne devant tous l'endroit, à côté du camp, où furent enterrés les trois bûcherons : Tancrède Chapdelaine, Réjean Lafrenière et Thomas Lapointe. Blanche s'offusque du fait qu'ils furent enterrés comme des païens, sans service religieux. S'ils ont en effet été inhumés, ils gisent là cependant sans rituels et tombeaux repérables, menacés ainsi par l'oubli, la mort absolue, celle qui ne laisse aucune trace. Pour contrer cela, Maria accomplit une autre étape de son deuil en officiant un rituel : elle fait une croix avec des branches de bois et délimite avec d'autres bouts de bois l'emplacement où est enterré son père. En soulevant une pierre, elle découvre un petit crucifix, déposé probablement par Ti-Noir pour identifier le lieu sépulcral. Un tombeau est ainsi édifié, minimalement, par lequel les morts et les vivants sont chacun à leur place.

Le parcours funéraire n'est pas terminé pour autant. Après avoir révélé le secret, l'horreur dont il a été témoin, Ti-Noir retourne dans le camp où, après avoir mitraillé les masques mortuaires, il se suicide. Cela donne lieu à un autre rituel alors que Blanche s'occupe du corps de son époux, Ti-Noir : «Je vais le laver, le mettre propre, le coucher... C'est à moi

25 Il est explicite dans le scénario qu'il s'agit de Baptiste Coulombe (*Ibid.*, p. 196). Toutefois, les deux hommes étant morts de la même façon, et considérant qu'il s'agit d'une cérémonie en l'honneur du père, on peut aussi conclure qu'il s'agit de Tancrède Chapdelaine.

de faire ça²⁶». On voit Blanche qui se signe devant le corps qui a été déposé sur un lit, recouvert d'un linceul. Blanche dépose ensuite tous les masques mortuaires dans la cour et y met le feu. Par ce geste, elle fait sans doute disparaître les traces de la violence et de la folie de son époux. Cela suggère aussi que le rituel de Ti-Noir n'a plus sa raison d'être puisque les faits sont désormais connus, que l'épreuve, la mise en scène du deuil, ont été déplacées du côté des sépultures identifiées, reconnues, repérables.

Il reste, pour Marie, une dernière étape à franchir sur le chemin du deuil. Pendant qu'Armand creuse la tombe de Ti-Noir, Marie demande à François Paradis – arrivé seul au camp ce jour-là – de lui faire l'amour. La vie reprend pleinement ses droits sur cette existence endeuillée. Or, sitôt fait, Marie ordonne à François de partir, de sortir définitivement de sa vie. Traitée auparavant de « poule mouillée » par Charlotte, François est aussi destitué aux yeux de Marie qui se libère de ce fiancé qui l'exploitait. Le plan final du film nous montre Marie qui, en voix hors champ, refuse l'humiliation subie et transmise par les parents. La sortie de l'état d'endeuillement correspond enfin au refus de la domination et de sa violence, à une liberté enfin retrouvée.

Épilogue: la double mort de François Paradis

Si la question de l'endeuillement est au centre du roman de Louis Hémon et de *La mort d'un bûcheron* de Gilles Carle – laquelle n'est pas sans résonance avec la question nationale –, on constate qu'elle est plutôt absente du film de Sébastien Pilote, *Maria Chapdelaine* (2021).

²⁶ *Ibid.*, p. 204. Le scénario fait état de la toilette du mort, mais cela n'est pas reproduit dans le film. Selon le scénario, Blanche « dépose [ensuite] un crucifix sur la poitrine » du mort (*Ibid.*, p. 207).

Le film de *Pilote* se caractérise d'abord par la beauté des paysages, comme en témoigne en particulier toute la scène de l'ouverture où Maria et son père traversent la forêt en ce traîneau tiré par un magnifique cheval. La forêt n'est pas, comme chez Hémon, cruelle et sinistre, associée à la mort (arbre-squelette, forêt-cimetière), mais plutôt magnifiée. Dans son *Maria Chapdelaine* (1983), Gilles Carle montre à la fois la beauté sauvage du paysage, et un lieu – celui des maisons, du village, des routes – bien souvent boueux, ce qui suggère une expérience désagréable, sinon de l'enlèvement. Le rapport à la nature proposé par le film est donc équivoque, plus conforme en cela au roman de Louis Hémon. Dans *La mort d'un bûcheron*, le voyage au camp de bûcherons n'est pas l'occasion de jeter un regard magnifié ou non sur la forêt, le paysage; on remarque plutôt, surtout pour la longue finale du film où se pose la question du deuil, que la forêt est simplement à l'arrière-plan, et qu'elle n'est en aucun cas idéalisée. Au contraire, elle apparaît plutôt comme un espace hostile, voire inquiétant. La beauté des images du film de *Pilote* est par conséquent une façon d'appivoiser cette forêt, et donc d'infléchir le sens du roman de Hémon.

L'adaptation du roman par *Pilote* propose un autre infléchissement important. Il concerne la question du choix d'un époux par Maria. Si, dans le roman, elle choisit Eutrope Gagnon, c'est qu'elle a entendu des voix, celles de la fidélité aux ancêtres fondateurs du pays, du Canada franco-catholique. Ce discours conservateur et nationaliste, associé au discours de la survivance, est complètement effacé du film. Après la mort de François Paradis, le film évoque la confrontation entre Lorenzo Surprenant et Eutrope Gagnon en deux scènes décisives. Lors d'une veillée, Lorenzo dénigre la vie de misère des colons canadiens, esclaves de leurs animaux, sous le regard empreint de désapprobation de la mère Chapdelaine et, du coup, de Maria. Puis, lorsque la mère

Chapdelaine tombe malade, Eutrope se propose pour aller chercher le curé, bravant ainsi la forêt, la nuit hivernale, sous le regard cette fois fort reconnaissant de Maria²⁷. Il réussira son expédition dans cette forêt hostile là où, constatons-le, François Paradis a échoué. En choisissant Eutrope comme époux, Maria reconnaît donc en celui-ci un homme avant tout brave et travaillant, et non l'incarnation de la fidélité aux ancêtres. Le film, par la mise en scène de cette épreuve, a une dimension épique, chevaleresque. Le choix de Maria devient ainsi une affaire avant tout personnelle, et non pas collective, nationale.

Dans le roman de Hémon, Eutrope est pourtant décrit de manière bien moins favorable. On se souvient d'abord qu'il offre des pilules à la mère Chapdelaine, celles-là mêmes avec lesquelles son frère, dit-il, avait soigné avec succès son mal de « rognons » : « Ça va vous guérir, madame Chapdelaine, sûr comme il y a un bon Dieu. C'est un remède de première classe; mon frère l'a fait venir des États exprès » (MC, 161). C'est à se demander si croyant apporter un remède, Eutrope ne donne pas le poison qui pourrait achever la malade ! Toute la scène suggère l'ignorance désolante de colons impuissants à comprendre la maladie, la médecine. Ensuite, Eutrope est celui qui s'offre à aller quérir Tit'Sèbe, le remmancheur, qui habite à Saint-Félicien, 35 miles plus loin (MC, 170-172). Eutrope réussit son périple, malgré la nuit hivernale, les mauvais chemins. Sur place, le remmancheur constatera cependant son impuissance à soigner la mère Chapdelaine. Eutrope est en tout cela bien davantage associé à l'échec, qu'à la réussite.

27 Rappelons que dans le roman, c'est le père Chapdelaine qui va chercher le curé, bravant la tempête et les mauvais chemins, guidé en cela par le curé et le Saint-Sacrement (MC, 176-179). Dans le roman de Hémon, c'est Dieu et son représentant qui traversent victorieusement la forêt, la tempête.

Bien qu'il soit proche de la trame narrative du roman, *Pilote a*, dans son film, presque entièrement effacé le récit lié à la disparition, à la mort de François Paradis. Certes, Maria en est fort éprouvée, comme le montre en particulier la scène où elle marche seule vers la forêt, pieds nus dans la nuit glaciale. Néanmoins, tout son monologue intérieur où, notamment, elle imagine la mort de son fiancé est absent du film (MC, 117-119). Or, ce monologue est important en ce qu'il révèle le rapport douloureux à cette forêt cruelle, hostile, morbide. En d'autres monologues, elle exprime sa haine, pour un temps du moins, envers la vie du colon-défricheur (MC, 128, 155), ce qui explique d'ailleurs son attrait pour Lorenzo Surprenant²⁸. Surtout, le film de *Pilote* ignore la question du deuil dans lequel s'enlise Maria. Il fait disparaître rapidement François Paradis qui, sitôt mort, n'est plus lié d'aucune façon à la trame narrative du film²⁹. Les prières que récite la famille Chapdelaine à l'annonce de sa mort ne sont pas reproduites dans le film, de même que l'évocation des messes à célébrer en sa mémoire, effaçant ainsi toute trace d'un rituel funéraire, même minimal (considérant le fait qu'il est de toute façon sans sépulture).

28 Constatons que la Maria Chapdelaine de Sébastien *Pilote* est quasi muette, du début à la fin. Les monologues de Maria, insérés en voix off, aurait donné de la consistance à ce personnage qui, autrement, apparaît surtout figé, à répétition, dans ses poses et regards que l'on veut suggestifs.

29 Sébastien *Pilote* le dit explicitement dans une interview avec Martin Gignac : « La romance de Maria Chapdelaine, une jeune fille de 17 ans qui travaille sur la terre de ses parents, et François Paradis, un ancien voisin et coureur des bois, a longtemps été exacerbée. Trop, si l'on se fie au créateur de *La disparition des lucioles*, qui fait rapidement disparaître le personnage masculin ("Est-ce qu'il existe réellement?"), se questionne le scénariste en souriant) au profit de ses thèmes de prédilection que sont la famille et le devoir » (*Journal Métro*, 22 septembre 2021).

François Paradis est dans ce cas non seulement mort, mais doublement mort ou disparu dès lors qu'il est identifié à un événement platement anecdotique et, en cela, assurément et pour toujours condamnée à la mort sans sépulture. Ce François Paradis ne hante plus en effet la mémoire des personnages, sinon du Canada français. Est-ce à dire que nous avons enfin fait le deuil de ce personnage ? Ne hante-t-il pas au contraire et plus que jamais cette mémoire puisque son effacement, sa relégation dans l'anecdotique, ne peut être considéré comme la mise en place d'un deuil accompli ? Ne s'agit-il pas plutôt, derrière les belles images du film, d'un autre processus de refoulement par lequel la mémoire nationale et sa mythographie de l'endeuilement s'abîme dans l'oubli ? La mort de la mère Chapdelaine semble d'ailleurs prendre dans le film la place de celle de François Paradis, substituant en cela une mythographie de la mère courage à celle du mort sans sépulture. Une mythographie mémorielle en remplace ainsi une autre alors que le Canada français est certes décrit avec empathie et respect, mais tend néanmoins à se limiter pour beaucoup à l'espace familial, alors que le roman de Hémon évoquait, par les voix de Maria, la condition historique et politique – coloniale – du Canada français.

Le film de Sébastien Pilote rend inaudible cette voix nationale qui habite le roman de Louis Hémon. Il fait disparaître cette dimension de l'expérience qui traverse pourtant, comme en témoigne *La mort d'un bûcheron* de Gilles Carle, une part de notre mémoire. Après deux référendums perdus, cela s'ajoute sans doute à la dénationalisation tranquille de la mémoire québécoise. ◆

La Caisse d'économie
solidaire est **la**
coopérative financière
des entreprises
collectives et des
citoyens engagés
pour une économie
sociale et durable.

CAISSE.
☒ D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.

1 877 647-1527

caissesolidaire.coop



Marie-Hélène
Gaudreau

Députée de Laurentides-Labelle

1 866 440-3091

MH.Gaudreau@parl.gc.ca



@MHGaudreauBQ

424, rue du Pont
Mont-Laurier
(Québec) J9L 2R7

124, rue Principale Est
Sainte-Agathe-des-Monts
(Québec) J8C 1K1



Xavier Barsalou-Duval

Député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères



1625, boulevard Lionel-Boulet, bureau 202
Varenes (Québec) J3X 1P7

Téléphone : 450 652-4442

Courriel : xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca



CHRISTINE Normandin

Députée de Saint-Jean
à la Chambre des communes



100, rue Richelieu, bureau 210
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 6X3

450 357-9100
christine.normandin@parl.gc.ca



Gabriel Ste-Marie

Député fédéral de Joliette

120, Place Bourget Nord, Joliette
gabriel.ste-marie@parl.gc.ca
450 752-1940 \ @gabrielsmarie
www.gabrielstемarie.quebec



Le Québec sans compromis, jusqu'à
l'indépendance nationale.

SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY

DÉPUTÉ DE SAINT-HYACINTHE-BAGOT



7770 rue Richand,
Bureau 108
Saint-Hyacinthe
J2S 8B6 | 450 777-0505



975 rue Boulay
Suite 202
Acton Vale
J0H 1A0 | 800 463-0505



Edifice de la Justice
Bureau 100
Ottawa
K1A 0A6 | 613 996-4585



SUIVEZ-MOI SUR
LES MÉDIAS SOCIAUX



Les essais publiés au Québec sont lus dans

Les Cahiers de lecture
de l'Action nationale

VIGILANCES

Les Cahiers de lecture
de l'Action nationale

Habitats
et transhumance

Les Cahiers de lecture
de l'Action nationale

La terre,

le territoire,

l'histoire...

Le construct QUÉ au XX

LA PENSÉE QUÉBÉCOISE EN ESSAIS

LA PENSÉE QUÉBÉCOISE EN ESSAIS

Pour un nouvel abonnement avant le printemps,
recevez gratuitement le numéro d'automne!

3 numéros par année

abonnements et achats
actionnationale.quebec

Lectures

Lectures

Primeur

Pierre de Bellefeuille
Parcours d'un libre penseur
par Denis Monière 100

Recensions

FRÉDÉRIC LACROIX 107
*Un libre choix? Cégeps anglais
et étudiants internationaux:
détournement, anglicisation et
fraude*

MANON LERICHE ET
JULES FALARDEAU 116
Album Falardeau

Note critique

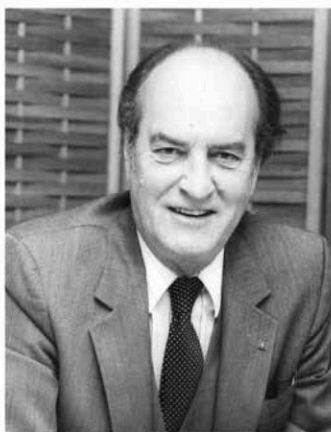
Les paramètres de la statistique
sont suffisants pour décrire la
diversité linguistique du Canada 121
Michel Paillé

100
Primeur

Pierre de Bellefeuille

Parcours d'un libre penseur

Denis Monière



L'Action
NATIONALE
EDITEUR

Pierre de Bellefeuille

Parcours d'un libre penseur

par Denis Monière

(extrait)

Pierre de Bellefeuille appartient à la courte liste d'hommes et de femmes qui après la Seconde Guerre mondiale se sont émancipés des canons de la tradition pour pouvoir se gouverner eux-mêmes et mettre leur vie personnelle en accord avec les valeurs de la modernité. Être maître de son destin, faire des choix à la lumière de sa raison et ne pas être obligé de se soumettre à une volonté extérieure est l'essence de la liberté individuelle. Il s'est émancipé des diktats de la religion catholique, des contraintes et du conformisme social qui régissaient la société québécoise. Il a voulu prolonger les bienfaits de la liberté de pensée en l'appliquant aussi au cadre institutionnel qui gouvernait le peuple québécois. Après avoir vécu concrètement les contradictions du fédéralisme et exercé son jugement critique par un examen rigoureux des faits, il s'est libéré du credo du nationalisme canadien-français pour prendre le chemin de la liberté collective.

Quel destin un homme qui se veut maître de ses choix peut-il envisager dans une société qui ne l'est pas? La souveraineté de l'individu ne peut s'exercer pleinement dans une société qui est subordonnée à un pouvoir extérieur qui la domine. L'individu réfractaire à la dépendance pour lui-même et qui choisit de ne pas s'aliéner en devenant étranger à lui-même en reniant ses origines et sa culture par la soumission à une autre culture, n'a qu'un choix: c'est de lutter pour l'émancipation de sa patrie. La rigueur de la pensée, la cohérence et la constance dans ses engagements caractérisent le libre penseur et celui-ci ne peut restreindre sa conscience aux frontières de son moi. Il applique son libre jugement à la situation de la collectivité qui l'inclut.

Pierre de Bellefeuille a adhéré à l'idéologie canadienne du bilinguisme et du biculturalisme qui pen-

dant des générations a mobilisé les espoirs et les ambitions de la nation canadienne-française. Il a mis ses talents au service de la promotion de l'identité canadienne. Il a connu les illusions des partisans du fédéralisme renouvelé qui se sont imaginé pendant des décennies qu'une minorité ethnique pouvait être reconnue sur un pied d'égalité avec la majorité anglophone et jouir d'un statut politique comparable à celui du Canada sous le prétexte que le Québec était le foyer national des Canadiens français. Ce rêve séculaire s'est brisé sur le roc du nouveau nationalisme canadien construit par Pierre Trudeau pour anéantir le biculturalisme au nom d'une conception unitaire et multiculturelle de la nation canadienne. Pierre de Bellefeuille a eu le courage de rompre intellectuellement avec ce modèle délétère qui enlisait les espoirs d'égalité politique dans l'irréalisme.

Il a compris que le vice fondamental du fédéralisme canadien consistait à enfermer l'individu dans la logique de l'ethnicité et à enchaîner les Canadiens français au carcan de la survivance. Tel Sisyphe enchaîné à son rocher, l'individu qui accepte d'être canadien-français est entravé par la culture du minoritaire. Il est obligé d'accepter son sort, de s'accommoder de décisions de la majorité qui le défavorisent, de faire contre mauvaise fortune bon cœur, de borner le champ des possibles aux volontés de l'autre et de se consoler en inventant des interprétations favorables aux situations qui le désavantagent. Il doit pour survivre fuir le conflit, retarder les échéances et finalement se résigner dans l'adversité.

Il a compris que l'appartenance à une minorité est sclérosante pour les individus. Elle les empêche d'être libres en asservissant la conscience à la précarité du

groupe, ce qui a pour effet de réduire les marges de liberté. Un libre penseur cohérent ne peut accepter une situation collective débilatante qui implique un destin replié sur le groupe, courbé sous les vents de l'histoire et marginalisé par l'infériorité numérique. Pierre a compris que seule l'indépendance pouvait libérer l'individu en transférant à l'État la responsabilité de la persistance de la cohésion et du vouloir-vivre collectif. Pour cette raison, il peut être rangé dans la catégorie des libérateurs de peuple.

Son ambition ne s'est pas concrétisée, mais à l'inverse de bien d'autres qui ont choisi de démissionner, il ne s'est pas résigné à abandonner le combat parce qu'ils savaient que l'indépendance d'un peuple s'inscrit dans le temps long et que la résignation n'est pas une solution. Il est à cet égard un modèle de persévérance et de cohérence.

Il faut se souvenir de Pierre de Bellefeuille et des valeurs cardinales qui ont balisé son parcours de vie : le respect des faits, le respect de la vérité, le respect de la personne humaine, le respect des valeurs démocratiques, la volonté de dialoguer. Les faits comme source de vérité lui ont servi de leitmotiv durant sa carrière de journaliste. Celui qui rejette les vérités révélées a besoin d'une boussole fiable pour juger le monde et faire des choix. En étant journaliste, il a appris à réfléchir en partant de ce qui était accessible à la connaissance et en identifiant les relations entre les causes et les effets. C'est en partant des faits qu'on peut se faire une opinion et trouver les solutions à un problème. Il a mené des enquêtes pour démêler le vrai du faux, il a fait l'expérience des réalités canadiennes, il a travaillé dans les institutions fédérales, il a beaucoup voyagé avant d'en venir à la conclusion que le fédéralisme

canadien représentait un cul-de-sac politique et que l'indépendance du Québec pouvait seule assurer la pérennité de la langue française en Amérique.

Son attachement aux valeurs démocratiques est une autre constante de sa pensée politique qui a évolué avec le temps. Séduit par le parlementarisme britannique comme bien d'autres membres de l'élite canadienne-française, il en reconnaîtra les limites au fil du temps et perdra ses illusions à l'occasion de la crise d'octobre 1970 où l'État canadien eut recours aux mesures de guerre et viola impunément les droits de la personne en menant des arrestations et des détentions arbitraires. Il cherchera à titre de parlementaire à améliorer le fonctionnement de l'institution parlementaire afin de donner plus d'emprise aux représentants du peuple sur les prises de décision. Il militera aussi pour démocratiser la vie interne des partis et valoriser le rôle des militants en leur sein. Au mépris de sa carrière, il osera lui-même à plusieurs reprises défier la ligne de parti et contester les décisions de son gouvernement et de son parti qui trahissaient ses principes. Il souhaitait que les députés mettent de côté leurs allégeances partisans et fassent plus d'efforts pour travailler ensemble à trouver des solutions aux problèmes du Québec.

Je crois que ce Parlement serait bien meilleur si nous disions tous plus librement ce que nous pensons, des deux côtés de la Chambre. Qu'un ministériel formule une critique par rapport à une motion ou à un projet de gouvernement ou qu'un député de l'Opposition reconnaisse qu'il y a des aspects valables dans quelque chose qui vient du gouvernement, cela apporterait, je crois, plus d'harmonie et plus de fécondité à nos débats que ces affrontements très partisans et très stériles¹.

1 Assemblée nationale Fascicule n° 38, 19 mars 1985, pages 2512-2515.

Sur des enjeux importants, il a osé se dissocier des positions de son parti et il est même allé jusqu'à la rupture sur la question de l'indépendance au nom de ses convictions et du devoir de dire ce qu'il pensait.

Naturellement affable et bon vivant, il entretenait des rapports égalitaires avec ses collaborateurs et ceux qui le côtoyaient. Par respect pour les autres et dans un esprit démocratique, il était ouvert au dialogue avec les citoyens. Il ne méprisait pas ceux qui ne partageaient pas ses opinions et désirait maintenir des échanges intellectuels avec eux. Il était prêt à examiner les arguments de ses adversaires à la condition qu'ils soient de bonne foi. Dialoguer était la seule façon de résoudre pacifiquement les différends. Autant il ne pouvait y avoir de vérité révélée, autant il ne pouvait y avoir de vérité absolue :

En politique, nous savons tous que malgré la grandeur de notre métier, malgré la grandeur de ce que nous cherchons à réaliser, il ne faut jamais que nous nous prenions pour d'autres, il ne faut jamais que nous pensions avoir la vérité avec nous, il ne faut jamais que nous pensions que nos options, même si nous y sommes profondément attachés de toute notre âme et de tous nos sentiments, que ces options ne soient jamais la vérité avec un grand V².

Pierre fuyait tout dogmatisme. Il était modeste, il ne se croyait pas meilleur que les autres, en plus d'être d'une grande probité, chose rare dans les milieux avides de pouvoir qu'il a eu à fréquenter.

Le parcours politique et intellectuel de Pierre de Bellefeuille n'a pas été rectiligne. Audacieux, il ne

craignait pas sortir des sentiers battus, prendre le risque de nouvelles expériences et affronter de nouveaux défis. Il a exercé son libre arbitre et procédé à des remises en question en se rebellant contre la domination de la religion et des conventions sociales qui entretenaient l'hypocrisie. Il a quitté son milieu et sa profession de journaliste pour explorer de nouveaux horizons professionnels en travaillant à l'Office national du film et plus tard à la direction d'Expo 67. Dans les années soixante, il s'est engagé dans des mouvements de gauche comme le Mouvement laïc de langue française et le Nouveau Parti démocratique qui professaient des idées nouvelles et luttaient pour la démocratisation du Québec.

Son itinéraire politique a aussi été fait de remises en question. À la fin des années soixante, constatant l'échec du rêve d'un Canada bilingue et biculturel, il a rompu avec le nationalisme canadien-français et la croyance au fédéralisme pour rallier les rangs du mouvement indépendantiste. Après avoir bataillé ferme pour réaliser l'indépendance au sein du Parti québécois, il a osé défier la direction de ce parti lorsque son chef a choisi de renoncer à son option pour rester dans le giron du fédéralisme canadien. Il a toujours voulu mettre ses actions en accord avec ses idées et vivre à la hauteur de ses ambitions. Il est un modèle de cohérence, de constance et de combativité.

Pierre de Bellefeuille. Parcours d'un libre penseur
L'Action nationale Éditeur, 2021, 224 pages

ISBN 978-2-89070-047-5

disponible à la boutique actionnationale.quebec/boutique
ou demandez à votre libraire.

FRÉDÉRIC LACROIX

Un libre choix? Cégeps anglais et étudiants internationaux: détournement, anglicisation et fraude

Montréal, Mouvement Québec français, 2021, 174 pages

Un an après son essai percutant *Pourquoi la loi 101 est un échec*, celui qui figure désormais comme l'expert incontournable au Québec sur la question du déclin du français resurgit cet automne pour s'en prendre à une autre idée délétère qui s'impose depuis longtemps dans l'espace public. Cette idée, c'est qu'un jeune, au Québec, doit avoir le droit d'exercer son «libre choix» de la langue d'enseignement dans laquelle il souhaite étudier pour son parcours postsecondaire. Le Québec est ainsi l'un des très rares endroits du monde où tout citoyen peut recevoir un enseignement dans une langue autre que la langue officielle après avoir terminé son secondaire. Les conséquences sur l'anglicisation de la nation d'une telle mesure ont déjà été établies dans le premier livre et sont réitérées dans ce nouvel essai. Cette situation est d'autant plus dangereuse qu'elle a lieu dans le dernier bastion des Français d'Amérique, où le français recule d'année en année de manière dramatique. En gardant le libre choix, le Québec commet-il un suicide linguistique?

C'est la question qu'on se pose sérieusement tout au long de la lecture de ce livre qui, à coup de tableaux et de statistiques

révélateurs, nous montre que les tendances lourdes dans le milieu de l'enseignement supérieur jouent contre le Québec français.

En l'espace de neuf courts chapitres, Lacroix décortique la bataille linguistique qui a lieu dans l'enseignement supérieur québécois et les évolutions démographiques du Québec des dernières années. Il revient d'abord sur les premières décisions du gouvernement du Québec qui ont fait suite au rapport Parent en éducation, un document qui n'avait pas prévu l'importance qu'allait prendre le cégep dans l'avenir du français. Dans ce rapport, l'idée de « libre choix » s'impose, les rédacteurs ne se doutant pas des dangers que cette option comportait. Pour Lacroix, le libre choix s'inscrit dans la vision de Pierre Trudeau du bilinguisme « concurrentiel », qui voit le Canada comme un lieu où le français peut garantir sa vitalité en maintenant une concurrence constante avec l'anglais dans les institutions. Une perspective bien étrange et trompeuse, dans la mesure où l'anglais possède des armes nettement plus lourdes que le français pour triompher et écraser tout « concurrent », ne serait-ce que par le nombre de locuteurs anglophones.

Pour nous démontrer l'erreur des auteurs du rapport Parent, Lacroix nous présente quelques chiffres récents : de 1995 à 2018, nous dit-il, l'effectif collégial anglais au Québec passe de 14,9 % à 19 %, et à Montréal, on parle d'un effectif passant de 33,9 % à 39,9 % pour la même période (p. 26-27). Cette réalité fait en sorte que le cégep anglais capte 95 % de la progression de la communauté étudiante, marginalisant ainsi le cégep français dans un avenir proche. Le lecteur insouciant pourrait se dire : qu'y a-t-il de si grave, puisque nous sommes dans un Québec où le français est bien établi comme langue commune ? L'auteur nous rappelle une réalité déjà énoncée dans son premier livre : la langue choisie

pour les études collégiales devient très souvent un choix de vie définitif. Le francophone ou l'allophone qui étudie en anglais au collégial poursuit très souvent son parcours dans une université anglophone pour ensuite travailler en anglais. C'est ainsi qu'une part importante de l'immigration au Québec s'anglicise et que même des Québécois se détournent de leurs origines pour s'assimiler à la culture anglophone.

Dans cette dynamique d'assimilation linguistique, le cégep anglais connaît donc une attractivité montante qui lui fait subir des changements démographiques importants, au point où, nous dit l'auteur, les anglophones sont maintenant eux-mêmes minoritaires dans leurs propres cégeps. La majorité des étudiants de cégeps anglais est ainsi formée de francophones et d'allophones qui souhaitent se fondre dans des institutions vues comme étant plus prestigieuses que les cégeps français. Cette image de prestige n'est d'ailleurs pas une illusion puisque les cégeps anglais attirent surtout des élèves issus d'écoles secondaires privées ou publiques à programme particulier (programmes enrichis pour les élèves doués). Ce sont ainsi les cégeps anglais qui accueillent les étudiants aux meilleures «cote R», cette cote de rendement qui permet de calculer la performance d'un élève et qui lui ouvre les portes pour l'université. L'inverse n'est pas du tout vrai pour le cégep français qui connaît une surreprésentation de francophones et un accueil très faible d'étudiants anglophones, en plus d'avoir une plus grande proportion d'élèves en situation de handicap. Les cotes R des cégeps français sont aussi plus basses. Ainsi, Lacroix nous dit que «pour un anglophone qui choisit de se franciser au collégial, il y a 27 francophones qui choisissent de s'angliciser.» (p. 38) Le déséquilibre est aberrant et montre une fois de plus l'échec des concepteurs de la loi 101, qui n'avaient pas vu venir cette vague d'anglicisation au collégial.

Outre cela, l'auteur fait quelques constats sur les écarts entre les francophones et les anglophones du Québec quant à leur réussite scolaire. Il montre que, bien que les francophones aient fait beaucoup de progrès depuis les dernières décennies notamment grâce à la création des cégeps, des écarts persistent, notamment chez les 20-24 ans, où le décrochage scolaire est plus marqué chez les francophones. Lacroix croit voir dans le système d'éducation actuel ce qu'il nomme une «double ségrégation», dans la mesure où il est plus facile pour les anglophones et pour ceux qui viennent d'un milieu à meilleur revenu d'entrer dans les cégeps anglais «prestigieux», alors que les francophones et ceux qui n'ont pas fréquenté une école secondaire privée ont moins de probabilité de pouvoir y entrer. L'auteur nous rappelle que le collège Dawson, par exemple, est si attractif que malgré sa très grande population étudiante, il se doit de n'accepter que 30 % des demandes d'admission annuelles, poussant ainsi la direction à écrémer les candidatures pour ne choisir que les meilleurs.

Pour remonter à la source de cette dynamique, Lacroix nous invite à nous interroger sur la raison pour laquelle un immigrant allophone choisirait le cégep anglais plutôt que le cégep français. La loi 101 ne l'oblige-t-elle pas à faire tout son parcours primaire et secondaire en français, et donc, à s'intégrer au Québec français? Il s'avère que cette mesure de la loi 101 n'est non seulement pas suffisante, mais qu'elle ne sert pratiquement à rien. Ce qui joue vraiment dans le choix de la langue des études postsecondaires, nous dit l'auteur, c'est l'origine culturelle du nouvel arrivant. D'où la pertinence de faire la distinction entre les allophones francotropes (pour qui la langue et la culture sont plus proches du français que de l'anglais) et les allophones anglotropes (pour qui c'est l'inverse: l'anglais leur est plus familier) (p. 68-69). Alors que les allophones francotropes ont plus tendance à se

franciser (ils sont entre 66 % et 76 % à s'inscrire au cégep français), l'inverse est vrai pour les allophones anglotropes qui s'inscrivent massivement au cégep anglais.

Face à cette réalité, que peut bien faire le gouvernement du Québec? Frédéric Lacroix fait la petite histoire des ententes des dernières décennies entre le Canada et le Québec sur le partage des pouvoirs en matière d'immigration. Alors que le Québec a des pouvoirs de sélection des nouveaux arrivants plus importants que ses voisins des provinces anglophones, l'évolution de l'immigration des dernières années nous démontre une réduction constante de la marge de manœuvre du gouvernement du Québec en la matière. En 1990, l'Entente Canada-Québec avait déjà prévu que le Québec était obligé d'accueillir la proportion d'immigrants souhaitée par le gouvernement fédéral. Or, on doit se souvenir que depuis plusieurs années, le projet de la *Century Initiative* de faire du Canada un pays de 100 millions d'habitants d'ici 2100 fait partie des plans de Justin Trudeau, qui a comme objectif de faire entrer pas moins de 450 000 immigrants par année. En ce sens, le volume d'immigration monte de manière galopante au Canada et le Québec se voit forcer de mettre l'épaule à la roue. Pourtant, pourrait-on répliquer, le gouvernement de François Legault n'a-t-il pas réussi à baisser l'immigration à 40 000 nouveaux arrivants par année, comme il l'avait promis en élection?

L'auteur nous montre que la réalité est bien plus grave que la façon dont on nous la présente le plus souvent dans les médias. Si le Québec possède une part non négligeable de pouvoir dans l'immigration permanente, qui, avant l'élection de François Legault, était fixée par Philippe Couillard à 50 000 nouveaux arrivants annuels, il ne faut surtout pas faire abstraction de l'immigration *temporaire*, qui est bien plus importante. Des tableaux frappants montrent que l'im-

migration temporaire connaît une hausse fulgurante depuis seulement quelques années, au point où en 2019, le Québec a accueilli 159 000 immigrants temporaires.

Donc, malgré la baisse d'immigration permanente initiée par le gouvernement Legault, «l'immigration totale au Québec est passée de 142 736 personnes en 2015 à 199 530 personnes en 2019, une augmentation de 56 794 personnes.» (p. 95) Le phénomène est généralisé à la grandeur du Canada: «le nombre de “temporaires” a augmenté de façon impressionnante; de 2000 à 2018, passant de 60 000 à 429 300 personnes, une augmentation relative de 615 %» (p. 86).

L'affaire est que le gouvernement du Québec n'a absolument aucun pouvoir quant à cette immigration, qui prend maintenant les trois quarts de sa proportion d'immigrants annuels. Et comme Québec ne détient même pas tous les pouvoirs dans l'immigration permanente, il se trouve réduit à n'avoir un pouvoir de sélection que d'un immigrant sur dix. Mais à quoi bon s'inquiéter, pourrait-on dire, puisqu'il s'agit précisément d'une immigration «temporaire», et donc appeler à repartir?

C'est ici que Lacroix nous montre que l'immigration temporaire porte mal son nom. D'abord, la simple présence de l'immigrant temporaire sur le sol québécois possède un effet sur la vie culturelle et linguistique aussi fort que celui de l'immigrant permanent. Si l'immigrant temporaire s'anglicise, il anglicise le Québec avec la même importance que l'immigrant permanent. Beaucoup d'entre eux sont des étudiants internationaux qui cherchent des universités de prestige comme McGill et Concordia. Ainsi, de 2014 à 2019, la proportion d'étudiants internationaux connaissant l'anglais est passée de 48 % à 81 % (p. 102), alors que leur

connaissance du français est passée de 55,5 % à 52,2 % pour la même période. Le nombre de leurs inscriptions au cégep anglais a connu une hausse de 2500 % entre 2010 et 2019 démontrant une explosion de la demande pour une institution qui fut à l'origine conçue pour la seule minorité historique anglophone du Québec...

Des cégeps anglais qui, aujourd'hui, sont devenus des entreprises très lucratives, puisque les frais de scolarité exigés aux étudiants étrangers peuvent s'élever à 25 000 \$ dans les collèges privés. Une course au recrutement des étudiants internationaux entre les différents types de collèges, menant ainsi à cette situation burlesque où le cégep de la Gaspésie a ouvert il y a quelques années un campus anglophone à Montréal qui accueille 2000 élèves. Que font-ils, par ailleurs, ces milliers d'élèves qui goûtent la splendeur des paysages gaspésiens en anglais depuis la métropole ? La plupart d'entre eux sont des Indiens, donc des allophones anglotropes, qui s'inscrivent à des formations courtes afin de décrocher le plus rapidement possible un diplôme. Le diplôme sert alors à prouver au gouvernement fédéral qu'il peut maintenant devenir un résident permanent, puis éventuellement un citoyen canadien. Le diplôme court constitue ainsi un « billet d'entrée » de plusieurs milliers d'immigrants temporaires pour s'établir en permanence au Canada, et le gouvernement du Québec a très peu de pouvoirs en main pour renverser la tendance.

Ces différentes stratégies de recrutement des cégeps anglais poussent le réseau collégial francophone à se marginaliser d'année en année, alors que le Québec est submergé par une population étudiante de plus en plus anglophone ou anglotrope. Si les choses ne sont pas appelées à changer, Lacroix présume un avenir sombre pour le français au Québec : déclassé des établissements postsecondaires, le français

serait condamné à une langue folklorique, bonne pour parler avec les locaux, mais inutile dans le monde des affaires et de toute sphère professionnelle plus élevée. Reprenant l'expression de Marc Chevrier, l'auteur affirme: «Au Québec, le français est souvent vu comme une “langue infantile”, bonne pour les enfants, les mineurs, et elle est souvent déclassée lorsque vient le temps de s'occuper de choses sérieuses, d'études collégiales, universitaires ou bien du travail.» (p.131) La maîtrise du français n'est en rien considérée comme un atout ou une nécessité sociale: en revanche, c'est la maîtrise de l'anglais, et sans accent, qui fait l'objet de convoitise au Québec. Comme le montre Lacroix vers la fin de son livre, ce déclin du français est aussi marqué dans la culture, notamment dans les spectacles, les productions de films et la musique écoutée, dont le français est en chute libre dans toutes ces sphères de la vie culturelle. La baisse est surtout marquée chez les jeunes de 15 à 34 ans, qui sont seulement 9 % à écouter des chansons francophones, alors qu'ils sont encore 47 % chez les 55 ans et plus à écouter de la musique en français (p. 141).

Au travers de ce portrait peu reluisant pour l'avenir du Québec, quelle leçon tire-t-on du nouvel ouvrage de Frédéric Lacroix? D'abord, bien sûr, que l'application de la loi 101 au collégial est absolument cruciale. Pour le chercheur, le projet de loi 96 du gouvernement Legault sur la défense du français ne va pas assez loin, constatant en conclusion qu'il «ne va aucunement freiner le déclin du français à Montréal; il ne réussira, peut-être, qu'à freiner l'accélération de ce déclin» (p. 156). Pour Lacroix, il n'y a plus de doute, la dynamique d'assimilation est bien en marche, et s'il n'est pas trop tard, il est néanmoins très tard. Il faut agir, avec force, et rapidement. Son essai a le mérite de nous faire prendre conscience de l'urgence de la situation et de nous montrer avec brio les différentes statistiques que la

collection d'experts et d'émissaires de l'État n'ont de cesse de détourner ou d'en minimiser l'interprétation. En ce sens, Frédéric Lacroix fait un travail remarquable et salutaire pour l'avenir national, au moment où le Québec traverse un tournant dans son histoire.

Philippe Lorange

Étudiant à la maîtrise en sociologie à l'UQAM

MANON LERICHE ET JULES FALARDEAU*Album Falardeau*

Montréal, VLB éditeur, 2021, 302 pages

Ils sont nombreux les indépendantistes à se demander ce que pourrait bien penser Pierre Falardeau de notre époque. Celle-ci, qui est marquée par le politiquement correct et la langue de bois, on peut bien s'imaginer que Falardeau la conspuerait. C'est donc généralement avec nostalgie que nous regardons ce cinéaste, et *l'Album Falardeau*, paru au mois de novembre 2021, peut sans doute venir assouvir en partie ce sentiment. Ce livre de photos préparé par la femme de Pierre Falardeau, Manon Leriche, ainsi que son fils, Jules Falardeau, est à la fois une biographie imagée ainsi qu'une ode à l'œuvre et à la vie de Falardeau. Ne cherchez pas un regard critique sur le cinéaste en ces pages, vous trouverez plutôt une multitude de textes et d'images qui cherchent à situer les films, présenter le personnage et célébrer l'œuvre. Le livre est aussi truffé des meilleures citations de Falardeau. L'album peut donc autant servir à présenter Falardeau à un néophyte, qu'à retrouver l'œuvre et l'homme qui a tant marqué de Québécois.

Jeunesse

Les premières pages de l'album sont évidemment dédiées à la jeunesse de Falardeau et principalement à ses années de collègue. À quel moment Pierre est-il devenu Falardeau ? Difficile de le dire, mais il a très rapidement pris des plis toujours visibles à l'âge adulte. Dans une des nombreuses citations qui tapissent le livre, Falardeau explique qu'à 15 ans il est tombé sur la revue *Parti pris*. Il comprenait peu le langage alambiqué de l'extrême gauche, mais l'analyse de la situation coloniale du Québec l'intéressait,

le fascinait même. À côté de sa photo de finissant au secondaire, Falardeau décide de citer Jules Vallès : « Mon nom restera affiché dans l'atelier des guerres sociales comme celui d'un ouvrier qui ne fut pas fainéant. » On ne peut s'empêcher de comparer le Falardeau de 17 ans à un jeune du même âge aujourd'hui. Le premier est habité par le développement d'une nation québécoise et des luttes qui s'inscrivent dans le temps long. Le second trouve qu'un diachylon beige est une micro-agression, il achète la revue *Liberté*, tout heureux de se faire dire qu'il est maître chez l'autre, et cite Greta Thunberg dans son album des finissants. N'ayons pas peur de le dire, c'était mieux avant.

Sa relation avec l'extrême-gauche

Il ne fait aucun doute que Falardeau a fait son entrée dans le combat national par une certaine gauche et même l'extrême gauche, mais les relations entre le cinéaste et ce camp politique ont toujours été tumultueuses et l'album en fait foi. On explique par exemple qu'il s'engueulait régulièrement avec la Cinémathèque québécoise qui était largement marxiste-léniniste. Il s'offusquait qu'on parlât à l'époque des « cinémas canadiens » et que le nom de « cinéma québécois » était en quelque sorte honni par cette extrême gauche. Il n'hésitait pas à les « envoyer chier » devant ce refus de voir la culture nationale. Avec du recul, force est de constater que Falardeau était très lucide lorsqu'il parlait de cette mouvance politique. Il était aussi conscient que lorsqu'elle critiquait un Lionel Groulx, « cet immense savant » pour reprendre les mots de Falardeau, c'était contre son nationalisme qu'on en avait et on prenait prétexte de son antisémitisme pour les discréditer complètement, lui et le nationalisme. Il n'y a pas à dire, Falardeau voyait clair dans cette manigance.

Somme toute, l'extrême gauche le détestait et c'était réciproque. Il n'était pas non plus indifférent à la gauche bien-pensante, il l'exécrait comme le démontrent ses prises de bec avec Marc Cassivi. Mais dans quelle gauche se reconnaissait-il alors? C'est dans les écrits d'un Orwell qu'il a pu se reconnaître, une gauche des travailleurs, une gauche du peuple, une gauche nationale. Ces oppositions d'alors ne sont d'ailleurs pas sans rappeler les oppositions d'aujourd'hui, des fractures similaires divisent toujours les intellectuels québécois.

Inscrire son œuvre dans l'histoire longue

Ce qui singularise l'œuvre de Falardeau, c'est que son œuvre en est une qui s'inscrit dans l'histoire longue de la nation. À plus d'une reprise dans l'album, il explique son héritage: «Mais au fond, moi, en faisant *Gratton*, c'était de poursuivre la job du RIN, de Miron, mais autrement. La job que Perreault a essayé de faire, que Groulx a essayé de faire, que Fernand Dumont a essayé de faire. Mais par d'autres façons, de façon plus populaire.» (p. 107) Bien que Pierre Falardeau soit né en 1946, Falardeau le cinéaste est né bien avant et il n'hésite pas à reconnaître cette dette.

Bien qu'il aimerait porter en groupe cet héritage, cette mémoire et ce combat, il voit bien que plus il vieillit, plus il est le seul dans cette bataille, écoutons-le: «Mais tous ces intellectuels-là, comme Fernand Dumont, y a-tu encore du monde qui parle de ça? Miron, ça reste un peu, mais maintenant, c'est la p'tite nouvelle poésie, les p'tits poètes "*spoken word*" bilingues Montréal Blues...» (p. 107)

Et lorsqu'on regarde cette œuvre qui s'enracine dans l'histoire, on se rend compte que plusieurs films resteront

longtemps dans l'esprit des Québécois. *Le party, Octobre, Le temps des bouffons, 15 février 1839* et évidemment les *Gratton*; cet être crapuleux sans qualité qui a fini par être embrassé par le public québécois, c'est à se demander parfois si tous ont bien compris le second degré du personnage et de la critique présente dans la trilogie. On entend d'ailleurs souvent que Falardeau faisait les *Gratton* pour gagner sa vie et pour faire des films « sérieux » par la suite. Les extraits de l'album viennent démentir cette rumeur : « Gagner ma croûte. Faire d'argent pour pouvoir faire des films sérieux. Mais j'comprends pas qui comprennent rien. Mais c'est pas avec Poulin que j'ai compris que le rire pouvait être une arme, mais probablement en regardant Tati pis Chaplin. » (p. 277)

Bien que Falardeau ait eu quelques succès, reconnaissons que c'est une œuvre qui s'est faite généralement en marge du système officiel et même bien souvent contre celui-ci. Simplement pour cette ténacité dont il a fait preuve toute sa vie, Falardeau sert de modèles à tous ces jeunes créateurs et intellectuels qui sont remplis de doutes alors qu'ils ne rentrent pas dans les cases officielles.

Falardeau bricoleur

Un autre élément qui ressort de ce magnifique album est le Falardeau bricoleur. En lisant les témoignages et en voyant les photographies, on comprend que Falardeau était peut-être moins un artiste qu'un artisan. Que ce soit dans sa vie personnelle ou professionnelle, il bricole : il bidouille son équipement de cinéaste, il se patente une maison, il répare les jouets de ses enfants. Il semblait être un homme jamais fatigué, toujours prêt à mettre la main à la pâte. Une telle obstination explique sans doute le sous-titre de l'album : « Nous aurons toute la mort pour dormir ».

Conclusion

Une petite anecdote présentée en début d'ouvrage permet de synthétiser le personnage. Alors qu'un homme approcha Pierre Falardeau pour lui demander un conseil afin de faire du cinéma politique, le cinéaste lui répondit: «Habitue-toi au goût du beurre de pinottes.» Après la lecture de l'*Album Falardeau*, on a envie d'ajouter qu'au moins ce goût de beurre de pinotte aura l'excellente saveur de celle de l'authenticité et de la cohérence entre les babines et les bottines.

David Santarossa
Enseignant

Les paramètres de la statistique sont suffisants pour décrire la diversité linguistique du Canada

JEAN-FRANÇOIS LEPAGE

Interprétation et présentation des données linguistiques du recensement. Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration

Ottawa, Statistique Canada, 2020, 42 pages.

L'essentiel de cette publication porte sur un distinguo qu'il conviendrait de faire à propos des données statistiques concernant les langues dans les recensements canadiens. Selon M. Jean-François Lepage, analyste principal au Centre de la statistique ethnoculturelle, langue et immigration (CSELI) à Statistique Canada, il y aurait «deux grandes approches» – ou «deux perspectives» – dans le traitement des données. «La première est centrée sur les groupes linguistiques alors que la seconde est centrée sur les langues elles-mêmes» (p. 5)¹.

¹ Les parenthèses de ce type renvoient à la pagination de l'ouvrage commenté.

* Démographe, l'auteur a fait carrière dans deux organismes de la Loi 101 (1980-2004). Il a auparavant enseigné les statistiques en sociologie (Bishop's University, 1977-1980).

** L'auteur remercie pour leurs commentaires et leurs suggestions, l'ancien directeur des *Cahiers québécois de démographie*, M. Yves Carrière, ainsi que trois évaluateurs d'un texte portant sur le même sujet (Paillé, 2019). Il demeure seul responsable du présent texte.

«L'approche centrée sur les groupes linguistiques pourrait être qualifiée, dit-il, d'approche "classique"». Au Canada, elle classe généralement la population en trois groupes: les francophones, les anglophones et une catégorie résiduelle regroupant toutes les langues tierces (allophones). Par contre, l'«approche centrée sur les langues [...] pourrait être qualifiée, ajoute-t-il, d'approche "émergente"» (p. 5) afin de «rendre compte de la richesse, de la complexité et de la diversité des comportements et des situations linguistiques» (p. 5-6).

Admettons d'emblée ce distinguo, car les termes «approche» et «perspective» renvoient à la «manière d'aborder une question, un problème²», ou à l'«aspect sous lequel on envisage quelque chose³». Les projections démolinquistiques illustrent bien la première approche (Termote, 2011), tandis qu'un collectif sur *Les langues autochtones du Québec* est un bon exemple de la seconde (Maurais, 1992).

Ainsi présentées en introduction, ces deux approches sont développées dans plus de quarante paragraphes (p. 11-23).

L'approche centrée sur les groupes linguistiques

En approfondissant la première approche, l'auteur se dit embarrassé par deux caractéristiques des données linguistiques dans les recensements. D'une part, comme certaines personnes donnent deux ou trois réponses, les compilations incluent quatre catégories de «réponses multiples»: «le français et l'anglais», «le français et une langue tierce», «l'anglais et une langue tierce» ainsi que «le français, l'anglais et une langue tierce».

2 <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/approche/>

3 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/perspective/59822>

D'autre part, en ce qui a trait aux langues parlées à la maison et à celles utilisées au travail, deux questions – appelées « volets » – sont posées depuis le recensement de 2001. Les questions portant sur les langues parlées à la maison se lisaient ainsi en 2016 (p. 31):

«8a) Quelle langue cette personne parle-t-elle le plus souvent»;

«8b) Cette personne parle-t-elle régulièrement d'autres langues?».

Remarquons que ces embarras sont communs aux deux perspectives, car les données proviennent des mêmes sources.

Quant aux réponses multiples, voici quatre types de traitements:

- retenir tel quel les quatre groupes recensés (OQLF, 2005, 94, 96);
- les concaténer en deux groupes (Paillé, 2008; Lavoie, 2019);
- les rassembler en un seul groupe (Paillé, 2010);
- les répartir également entre trois groupes (français, anglais, autres) (Termote, 133).

Reste l'embarras des questions en deux volets.

Aux dires de l'auteur, devoir composer avec des questions à deux volets, rendrait le traitement des données « plus complexe » (p. 16, 20, 25). Dans une telle situation, la voie royale est pourtant celle des « tableaux croisés » (OQLF, 2005, p. 18-23). Bien que M. Lepage présente le croisement des deux volets sur les langues parlées à la maison (Tableau 9,

p. 16), il n'en fait aucune description. Pourtant, l'essentiel ne tiendrait que dans ces alinéas :

- en 2016, moins de 15 % des personnes recensées au Canada faisaient usage à la maison d'au moins une autre langue sur une base régulière ;
- au sein des foyers où l'on s'exprimait le plus souvent en français, 9 % des résidents faisaient également usage de l'anglais régulièrement ;
- par contre, seulement 2,6 % des répondants de foyers anglophones parlaient aussi le français de manière régulière ;
- parmi les 45 % de résidents du Canada qui parlaient le plus souvent une langue tierce au foyer, l'anglais dominait largement le français comme langue parlée régulièrement (37 % contre 4 %, soit plus de 9 contre 1)⁴.

L'approche centrée sur les langues

À propos de la seconde approche, nous pouvons lire qu'il n'y aurait « aucune nécessité que les groupes d'intérêt soient définis de façon mutuellement exclusive » (p. 18), car il y aurait rupture « avec le caractère mutuellement exclusif des groupes linguistiques propre à la démolinguistique » (p. 17).

Étonnantes affirmations.

Puisque les deux approches ne sont que des manières de faire ou des angles d'analyse, il s'ensuit que toutes répar-

⁴ Après répartition égale des réponses multiples, la domination de l'anglais diminue à 32 % contre 4 % (ou 8 contre 1).

titions en pourcentages doivent mener à des totaux égaux à 100 %. La démographie et ses spécialités font naturellement usage de cette règle élémentaire de la statistique. Il est d'ailleurs dans l'intérêt de toutes les disciplines en sciences exactes, en sciences sociales, en sciences humaines, etc., d'appliquer ce b.a.-ba de la statistique descriptive pour éviter toute ambiguïté.

Très rares sont les situations où des données sont regroupées dans des classes se recoupant. En matière linguistique, notons l'exception de la connaissance des langues tierces. Comme on demande aux répondants de mentionner «[toute(s)] langue(s) autre(s) que le français ou l'anglais» (Statistique Canada, 2015, question 16), il faudrait, pour épuiser toutes les situations possibles, «multiplier les catégories de réponses multiples de façon exponentielle» écrit fort à propos M. Lepage (p. 15).

Ainsi, les données sur la connaissance des langues tierces ne s'additionnent pas. Par exemple, la somme des personnes connaissant l'espagnol à celles affirmant connaître l'italien aurait pour effet de compter deux fois les personnes qui connaissent ces deux langues. Annoncer, comme le fait M. Lepage, que les langues seront classées dans des groupes «non mutuellement exclusifs» est une manière prosaïque de dire que des données seront comptées plus d'une fois. Il importe alors d'identifier et de justifier ce type de classements des données.

À cet égard, M. Jean-François Lepage affirme que «[p]our bien prendre la mesure de la présence d'une langue, il est souvent préférable de tenir compte de toutes les mentions de la langue en question» (p. 18). Or, pour compter «toutes les mentions», il propose d'effectuer deux séries d'additions inadmissibles en statistique.

Bien que l'auteur admette que «la langue principale devrait avoir un poids supérieur à celui de la langue secondaire» (p. 28), il suggère tout de même d'additionner tous les effectifs «où il est fait mention du français pour l'un ou l'autre des deux volets» (p. 20), et d'«ajouter toutes les réponses multiples incluant le français au groupe de langue [unique] française [et] procéder de façon analogue avec les réponses multiples incluant l'anglais et les langues tierces» (p. 14). Ainsi, les réponses multiples sont doublées ou triplées.

Conséquent avec lui-même, M. Lepage précise que l'on ne devrait pas s'étonner de trouver un résultat qui «excède le total de la population» (p. 14), soit plus de 100 % en pourcentages.

Des sommes d'occurrences

Mais où mènent toutes ces additions ?

Lors d'un examen antérieur portant sur la langue de travail (Paillé, 2019), nous avons identifié des «sommes d'occurrences» pour les termes «français», «anglais» et «autres langues» en réponses aux deux volets (question 45). Or, les sommes d'occurrences sont réputées très rudimentaires (Paillé, 2019, 221).

Dans de telles sommes, toutes les mentions prennent la même importance, car toutes les hiérarchies disparaissent. Ainsi, les langues utilisées régulièrement deviennent aussi importantes que celles utilisées le plus souvent. Quant aux réponses multiples, elles prennent ipso facto plus d'importance puisqu'elles sont au moins doublées⁵.

⁵ Elles passent de 1 741 à 3 552 (Tableau 1).

Afin d'illustrer de manière concrète et didactique les opérations effectuées par M. Lepage, nous avons construit le Tableau 1 à partir de données tirées de son étude. La population canadienne comptait en 2016 près de 35 millions de personnes. Or, à la Section A du tableau, on peut remarquer qu'il y a eu près de 40 millions de mentions linguistiques en réponses aux deux questions posées. Ainsi, le nombre de mentions dépasse de 15 % la population recensée.

Quant à la Section B, elle pousse le nombre de mentions à plus de 41,7 millions après avoir doublé ou triplé les réponses multiples. Au total, la somme des mentions dépassent de 20 % la population canadienne recensée⁶. Nos résultats sont confirmés par la somme des occurrences des tableaux 19 à 22 de cette publication : l'addition de 74,5 % (anglais), de 23,5 % (français), de 0,7 % (langues autochtones) et de 21,0 % (« langues immigrantes ») donne bien, après arrondissement, 120 %.

En somme, la deuxième approche de M. Jean-François Lepage se limite à des sommes d'occurrences. Des sommes du même type ont conduit Statistique Canada à voir une stabilisation de l'usage du français au travail au Québec entre 2006 et 2016. Il s'est avéré que la « stabilité » fut plutôt celle « du nombre des occurrences relativement à la population active » (Paillé, 2019, 222) alors que l'importance du français montrait un recul de son usage de 82,0 % à 79,7 % (*Ibid.*, 216).

6 Ce pourcentage varie grandement entre les provinces et les territoires. Il va de de 102 % pour Terre-Neuve-et-Labrador à 153 % pour le Nunavut.

Tableau 1 - Calcul des sommes d'occurrences, langue parlée à la maison, Canada, 2016 (en milliers)

Langue parlée à la maison	Section A (les volets)			Section B (les occurrences)			
	Volet 1	Volet 2	Somme des volets	Anglais	Français	Autres	Somme des occurrences
Anglais (A)	22 163	2 406	24 569	24 569			24 569
Français (F)	6 944	863	7 807		7 807		7 807
Autres (T)	3 997	1 806	5 803			5 803	5 803
A+F	160	17	177		177		355
A+T	1 285	45	1 330	1 330		1 330	2 661
F+T	149	13	162		162	162	324
A+F+T	69	1	71	71	71	71	212
Total	34 767	5 152	39 919	26 148	8 217	7 366	41 730
% ^a	100 %	15 %	115 %	75 %	24 %	21 %	120 %

a : Calculés sur la population recensée, soit 34 787 000.

Source : Jean-François Lepage, 2020, tableau 9, p. 16.

Le CSELI fait cavalier seul

Depuis la publication de Marmen et Corbeil (2004) où l'on trouve des sommes d'occurrences⁷, il semble que le CSELI ait fait cavalier seul. Car nous n'avons trouvé nulle part des sommes d'occurrences liées, par exemple, aux citoyennetés multiples.

Par-delà STATCAN, le Québec n'a pas adopté les façons de faire de l'organisme fédéral. En témoignent, des compilations touchant les naissances et les décès selon la langue des parturientes ou des personnes décédées. Bien que les sources contiennent les mêmes catégories de réponses multiples que dans les recensements du Canada, naissances et décès n'ont jamais été comptés plus d'une fois, notamment par l'OQLF (2005, 76-84). En somme, l'approche « émergente » n'aurait émergé qu'au CSELI.

Reste la motivation de M. Jean-François Lepage : l'approche émergente – c'est-à-dire la somme des occurrences – serait mieux « adaptée à l'étude des langues autochtones ou immigrantes » (p. 29) que l'approche classique. Est-ce à dire que nos instruments de mesure doivent changer avec l'évolution de la conjoncture, notamment l'accroissement de l'immigration et sa diversification ?

Notre réponse est catégorique : JAMAIS. Négligés dans cette publication, les tableaux croisés ne sont pas plus obsolètes en statistique que, par exemple, le calcul de l'espérance de vie en démographie. Ni les épidémiologistes ni les démographes n'ont à « s'adapter » de nos jours à la pandémie de COVID 19 par exemple. Pour « rendre compte de la richesse, de la complexité et de la diversité » linguistique – comme

7 Voir les tableaux pages 12, 21, 28, 37, 49, 56, 123, 125, 127 et 130 (version française).

nous disions en introduction dans les mots de M. Lepage –, les concepts, les normes, les règles, les paramètres de la statistique sont suffisants.

Références bibliographiques

- Lavoie, Émilie (2019). *Langues utilisées au travail (2001-2016)*, Québec, OQLF.
- Marmen, Louise et Jean-Pierre Corbeil (2004), *Nouvelles perspectives canadiennes. Les langues au Canada. Recensement de 2001*, Ottawa, Patrimoine canadien, Statistique Canada.
- Maurais, Jacques, (dir.) (1992). *Les langues autochtones du Québec*, Québec, Conseil de la langue française.
- Office québécois de la langue française (OQLF) (2005). *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec: profil et tendances*, Montréal.
- Paillé, Michel (2008). *Les réponses multiples aux questions sur les langues maternelles et d'usage dans la population québécoise*, Montréal, OQLF.
- Paillé, Michel (2010). « Canada's Official Languages In the Provinces of Québec and Ontario: A Demographic Comparison », dans: Michael A. Morris, ed., *Canadian Language Policies in Comparative Perspective*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 297-325.
- Paillé, Michel (2019). « La langue de travail au Québec en 2006 et 2016. Examen critique du traitement des données de recensements par Statistique Canada », *Cahiers québécois de démographie*, 48-2, 213-228, 233-234.

Statistique Canada (2015). « Questions du Recensement de la population de 2016, questionnaire détaillé (Enquête nationale auprès des ménages) », Ottawa, [En ligne le 6 juillet 2021] <https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2016/ref/questionnaires/questions-fra.cfm>

Statistique Canada (2017). « Le travail au Canada : faits saillants du Recensement de 2016 », *Le Quotidien*, 29 novembre.

Termote, Marc (2011). *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal, 2006-2056*, Montréal, OQLF.

Nos numéros spéciaux...



L'Acte d'union : la deuxième conquête

Avec l'Acte d'Union de 1840, nous avons été provincialisés et annexés en tant que nation minoritaire à une nation étrangère. Les actes de ce colloque tenu en 2015 présente les conférences de Josianne Lavallée, André Poulin, François Deschamps, Mylène Bédard, Lucille Beaudry, Robert Comeau, Danic Parenteau, Stéphane Kelly, Denis Monière et Guy Bouthillier.

232 pages



De Gaulle 1967 : Vive le Québec libre !

Actes du colloque commémoratif sur les retombées de la visite du général de Gaulle au Québec en juillet 1967 organisé par la Société du patrimoine politique du Québec (SOPPOQ). Avec les contributions de Maxime Laporte, Guy Bouthillier, Jean-Paul Bled, Denis Monière, Éric Bédard, Gaël Nofri, Samy Mesli et Philippe de Saint Robert.

224 pages

17,25 \$/ch. (taxes et expédition comprises)

à la boutique internet
actionnationale.quebec

deviennent des références !

Mars - Avril 2019
Vol. 32, n° 1
**L'Action
NATIONALE**



Maurice Séguin :
le sens de l'héritage

Maurice Séguin : le sens de l'héritage

Actes du colloque commémorant le 100^e anniversaire de naissance de l'historien Maurice Séguin. Denis Monière présente ce dossier qui rappelle les principes fondamentaux de l'École de Montréal dans ce numéro constitué d'analyses d'historiens et de sociologues : Jean Lamarre, Yvan Lamonde, Robert Comeau, Bruno Deshaies, Félix Bouvier, Josiane Lavallée, Robert Laplante et Nino Gabrielli.

224 pages

Octobre - Novembre
2020
Vol. 32, n° 4
**L'Action
NATIONALE**



OCTOBRES

OCTOBRES

Octobre 2020 marquait deux anniversaires importants : le cinquantième des événements d'Octobre 1970 et le vingt-cinquième du référendum de 1995. Des révélations nouvelles sur le premier et des rappels nécessaires sur le second ont donné naissance à ce riche numéro avec les contributions de Denis Monière, Guy Bouthillier, Marc Laurendeau, Yves Vaillancourt, Ivan Carel, Bernard Dagenais, Robert Comeau, Daniel Turp, Guy Lachapelle, Serge Cantin, Louis Fournier, Louis Gill, Céline Philippe, Norman Delisle, Robin Philpot, Gilbert Paquette, André Véronneau, Renaud Lapierre et Jean Chartier.

224 pages

17,25 \$/ch. (taxes et expédition comprises)

Par la poste : **L'Action nationale, 82 rue Sherbrooke Ouest
Montréal, (Québec) H2X 1X3**



Connexion abonnés?

Le site internet de L'Action nationale met systématiquement en ligne les articles qui paraissent dans la version papier de la revue.

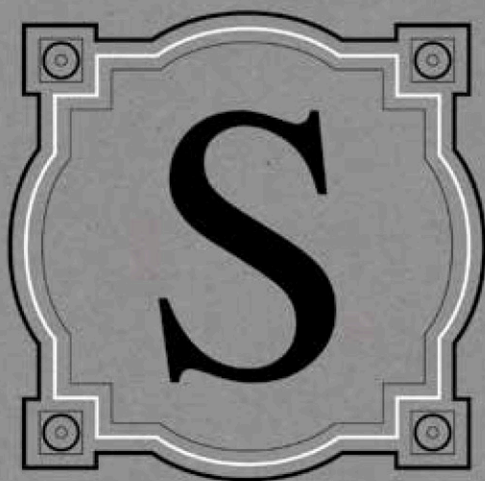
Les articles parus dans l'année ne sont cependant pleinement accessibles qu'aux abonnés de la version papier.

En activant la «connexion abonnés», nos abonnés ont accès à tous les articles du site.

Pour vous inscrire à cette option gratuite de l'abonnement papier, il vous suffit de communiquer avec nous par courriel ou par téléphone.

revue@action-nationale.qc.ca

514 845-8533 ou 866 845-8533



La librairie du Square

Carré Saint-Louis

3453 rue Saint-Denis

Montréal, Québec

(514) 845-7617

info@librairiedusquare.com

Outremont

1061 avenue Bernard

Montréal, Québec

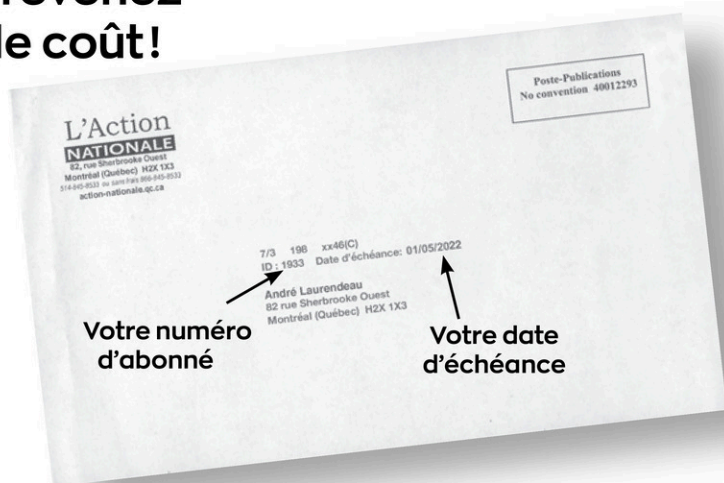
(514) 303-0612

outremont@librairiedusquare.com

Indépendante d'esprit

Poésie | Théâtre | Littérature | Sciences humaines

Prévenez le coût!



Vous pouvez payer votre abonnement

- par la poste (chèque et cartes de crédit*);
L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
- par téléphone (cartes de crédit*);
514 845-8533 ou 1 866 845-8533
- par la boutique internet**
action-nationale.qc.ca

Paiement direct avec votre avis de renouvellement

Vous pouvez maintenant inscrire la Ligue d'action nationale parmi vos fournisseurs dans votre compte chez Desjardins et les autres institutions participantes. Votre avis de renouvellement indique votre numéro d'abonné vous permettant de vous identifier et de payer directement votre abonnement au guichet ou par internet.

Chaque abonné est important pour nous.

* VISA et MASTERCARD acceptées

** VISA, MASTERCARD ou de votre compte PAYPAL

Paiement numérique

Compte fournisseur

Vous pouvez renouveler votre abonnement directement de votre compte bancaire en inscrivant la « **Ligue d'action nationale** » parmi vos fournisseurs (comme Hydro-Québec, Vidéotron, etc.) avec votre nom et votre numéro d'abonné.

C'est la solution de paiement la plus économique.

Virement interac

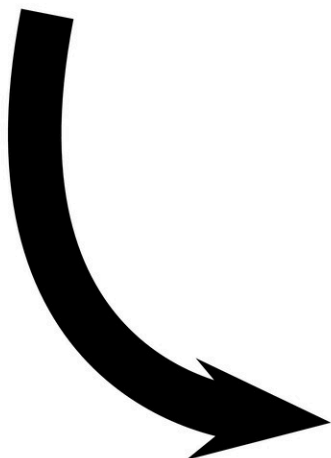
Vous pouvez payer votre abonnement par virement interac en expédiant votre paiement à

revue@action-nationale.qc.ca

La réponse à votre question devra être votre numéro d'abonné.

Boutique internet

Les abonnés qui renouvellent leur abonnement par la boutique internet doivent remplir le formulaire et peuvent payer directement avec leur carte de crédit ou de débit (il n'est pas nécessaire d'ouvrir un compte PayPal).

A screenshot of the PayPal payment interface. At the top left is the PayPal logo. To its right is a shopping cart icon and the text "90,00 \$ CAD". Below this is the heading "Payer avec Paypal". Underneath is the instruction "Saisissez votre adresse de courriel ou votre numéro de téléphone mobile pour commencer". There is a text input field with the placeholder text "Adresse de courriel ou numéro de téléphone mobile". Below the input field is a link that says "Adresse de courriel oubliée?". At the bottom of the interface are two buttons: a black button with the text "Suivant" and a grey button with the text "Payer avec une carte de débit ou de crédit".

GFB

Gestion François Beaudoin

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819 397-4920

gfb1570@outlook.com

L'Action NATIONALE EN HÉRITAGE

Legs et dons planifiés

Les dons planifiés constituent un apport essentiel pour un organisme comme la Ligue d'action nationale; tous les dons qu'elle reçoit sont d'une grande importance puisqu'ils permettent d'offrir à nos abonnés une revue de qualité, et ce, sans s'éloigner, même avec plus d'un siècle d'existence, de sa mission.

Qu'est-ce qu'un don planifié?

Les dons immédiats, ceux qui sont mis à la disposition de la Ligue d'Action nationale dès qu'ils sont faits et les dons différés, dons destinés à être remis à la Ligue d'Action nationale à une date ultérieure (ex.: dons testamentaires, d'assurance-vie, fiducie testamentaire, etc.)

Vous avez peut-être une police d'assurance-vie de quelques milliers de dollars à laquelle vous avez souscrit il y a plusieurs décennies et qui pourrait être cédée à *L'Action nationale* sous forme de don planifié et contribuer ainsi à la pérennité de la revue. Les dons planifiés font partie intégrante de la planification financière et successorale. Ils peuvent prendre diverses formes, et l'avis d'un planificateur financier professionnel pourra vous aider à choisir l'option la plus avantageuse pour vous. Si dans votre testament vous nommez la Ligue d'Action nationale comme bénéficiaire, faites-le-nous savoir afin que nous puissions vous manifester notre reconnaissance.

Si vous désirez effectuer un don planifié à la Ligue, nous pourrions vous remettre un reçu pour dons. Contactez-nous si vous avez besoin des conseils du planificateur financier professionnel de la Ligue d'Action nationale.

Ligue d'Action nationale – Programme de dons planifiés
a/s de Jacques Martin
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

TABLEAU D'HONNEUR DES DONATEURS ET LÉGATAIRES DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Plusieurs personnes nous ont laissé des legs ou des dons qui permettent d'assurer la pérennité de la revue *L'Action nationale* depuis maintenant 100 ans. C'est la Fondation Esdras-Minville qui gère le patrimoine dédié à la revue, mais pour l'obtention d'un reçu pour fins fiscales, il faut libeller les dons et les legs à la Ligue d'action nationale.

Nous exprimons notre gratitude à nos généreux mécènes par une mention à perpétuité à ce tableau d'honneur qui fait état du cumul des dons et des legs.

BÂTISSEURS ÉMÉRITES

plus de 50 000 \$

François	Gaston	André
Beudoin	Beudry †	Véronneau

GRANDS BÂTISSEURS

de 25 000 \$ à 49 999 \$

Pierre Karl Péladeau	Hector Roy †
----------------------	--------------

BÂTISSEURS

de 5000 \$ à 24 999 \$

Gabriel Arsenault	Jacques C. Martin
Dominique Bédard †	Paul Mainville †
Bernard Lamarre †	Michel Moisan
Bernard Landry †	Ghislaine Raymond †
Isabelle Laporte	Ivan Roy
Bryan L'Archevêque	Cécile Vanier †

MEMBRES BIENFAITEURS

1500 \$ À 4999 \$

Robert Ascah
Robert Auclair
André Baillargeon
Jacques Baillargeon
Jean-François Barbe
Luc Bertrand
Antoinette Brassard
Jacques Cardinal
Paul Carrier
Jean-Paul Champagne
Roch Cloutier
Bernard Courteau
Guy Cormier
Normand Cossette
Richard Côté
Benoît Dubreuil
André Dubuc
Richard Dufresne
Harold Dumoulin
Lucia Ferretti
Christian Gagnon
Jean-Pierre Gagnon

Marcel Gaudreault
André Gaulin
Yvon Groulx †
Marcel Henry
Benoît Houde
Gérard N Houle
Marcel et Hélène Jacob
Henri Joli-Cœur
Marc Labelle
Georges Lacroix
Isabelle Lamarche
Gérald Larose
Isabelle Le Breton
Maurice Leboeuf
Richard Leclerc
Pascal Leduc
Laurent Mailhot †
Pauline Marois
Cécile Martin
Marcel Masse †
Yves Michaud
Estelle Monette †

Lucie Monette
Denis Monière
Réjean Néron
Reginald O'Donnell †
Gilbert Paquette
Hubert Payne
Gilles Pelletier †
Réal Pilon
Alain Prévost
Richard Rainville
Antoine Raspa
René Ricard
Paul-Émile Roy †
Hélène Savard-Jacob
Ginette Simard
Denise Simoneau
Rita Tardif
Frédéric Thériault
Robert G. Tessier †
Marcelle Viger
Florent Villeneuve
André Watier

CLUB DES 100 ASSOCIÉS

1000 \$ À 1499 \$

Fernand Allard
Patrick Allen †
François-Albert Angers †
Gaston-A. Archambault
†
Jean-Paul Auclair †
Paul Banville
Claude Belec
Yvan Bédard †
Jacqueline Claire Binette
Henri Blanc
René Blanchard
Réjane Blary
Charles Eugène Blier
Gilles Blondeau
Charles Eugène Blier
David Boardman
Yvon Boudreau
Gaétan Breault
Marcelle Brisson
Henri Brun
Édouard Cadotte
Jean-Charles Claveau
Robert Comeau
George Coulombe

Louis-J. Coulombe
Fernand Couturier
Paul De Bellefeuille
Gérard Deguire
Jean-Jacques Delisle
Richard Dufresne
Bob Dufour
Yves Duhaime
Marcel Fafard
Nicole Forest
Lynn-Ernest Fournier
Jean-Claude Gagnier
Raymond Gagnier
Léopold Gagnon
Paul A Garneau
Romain Gaudreault
Henri-F. Gautrin †
Claude Ghanimé
Yves Gilbert
Pierre Gosselin
Paul Grenier †
Michel Grimard
Yvan Hardy
Guy Houle
Pierre André Julien

Germain Jutras
Pierre Lacombe
Raymond Laflamme
Lucie Lafortune †
Anna Lagacé-Normand †
Gisèle Lapointe
Roger Lapointe
Alain Lavallée
Germain Lavallée
Denis Lazure †
André Leduc
Maurice Leduc
Gérard Lefebvre
Émile Lemaire
Jacques Libersan
Pierre Lincourt
Clément Martel
Clément Mercier
Yvon Martineau †
Roger Masson
Serge Ménard
Monique Michaud
Daniel Miroux
Lise Monette
Louis Morache

Rosaire Morin †
Gilles Ouimet
Jacques Parizeau †
Hélène Pelletier-
Baillargeon
Claude Pilote
Fernand Potvin
Arthur Prévost †
René Richard †
Dominique Richard †
Jacques Rivest
Jean-Denis Robillard
Louis Roquet
Pierre-Paul Sénéchal
Michel Taillefer
Réjean Talbot
Claudette Thériault
Serge Therrien
François C Thivierge
Marcel Trottier †
Réal Trudel
Denis Vaugois
Claude-P. Vigeant
Madeleine Voora

L'Action NATIONALE

Liberté d'expression

L'Action nationale ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

Rédaction

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte-rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

Index

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans «L'index des périodiques canadiens» (1948-2002), dans «Périodex» depuis 1984, dans «Repères» publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985. Les numéros de *L'Action française* et de *L'Action nationale* de 1917 à 2013 sont numérisés et accessibles dans le site de la BANQ.

Reproduction

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

Mise en page et infographie

Sylvain Deschênes

Impression

Marquis imprimeur

Mission

La Ligue d'action nationale est l'éditrice de la revue *L'Action nationale*. Sa mission est d'être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

Président

Christian Gagnon

Vice-président

Pierre Serré

Secrétaire

Alexis Tétreault

Trésorier

Robert Ladouceur

Conseillers

Denis Monière

Isabelle Le Breton

Martine Ouellet

Ex Officio

Robert Laplante

Membres

Djemila Benhabib

Mathieu Bock-Côté

Nicolas Bourdon

Robert Comeau

Claude Coulombe

Myriam D'Arcy

Jules Gagné

Mathieu Gauthier-Pilote

Léolane Kemner

Philippe Lorange

Jacques C. Martin

Gilbert Paquette

Danic Parenteau

Guillaume Rousseau

Patrick Sabourin

Simon-Pierre Savard-Tremblay

Gilles Toupin

Membres honoraires

Christiane Bérubé, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier, Jacques Brousseau, Hélène Chénier, Lucia Ferretti, Léo Jacques, Delmas Lévesque, Yves Michaud, Pierre Noreau, Roméo Paquette, Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Henri Laberge, Jacques-Yvan Morin

Tarifs 2022

(taxes et expédition comprises)

	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	95 \$ <i>(78,28 \$ + taxes)</i>	170 \$ <i>(130,46 \$ + taxes)</i>
Abonnement de soutien	195 \$	325 \$
Étudiant	60 \$ <i>(47,84 \$ + taxes)</i>	100 \$ <i>(78,28 \$ + taxes)</i>
Institution	160 \$ <i>(130,46 \$ + taxes)</i>	250 \$ <i>(208,74 \$ + taxes)</i>
Autres pays	160 \$	275 \$

Abonnement PDF	60 \$ <i>(52,18 \$ + taxes)</i>	100 \$ <i>(86,97 \$ + taxes)</i>
-----------------------	---	--

TVQ 1012563392 TQ0002

TPS 11901 9545

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

- paiement internet sécurisé dans notre site
- par la poste
- par téléphone

Paiement de votre compte bancaire (renouvellement d'abonnement)

- chez Desjardins et dans les institutions financières participantes

L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514 845-8533
sans frais, 1 866 845-8533

Pour nous joindre par courriel
revue@actionnationale.quebec

www.actionnationale.quebec

ISSN-0001-7469

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité: 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP

www.sodep.qc.ca